

Ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions sont des nos
112 à 571 de l'année 1926.

ce que nous certifions.

Lausanne, le 27 octobre 1926.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



L. Bally



60

Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

N^o 513
Baccuet
et
Cuénod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baccuet André-Benjamin-Ernest

célibataire

assureur

originaire de Marseille (France) domicilié à

Marseille né à

Marseille le vingt-huit novembre

mil neuf cent deux fils de

Edmond-Elisée-Gaston Baccuet, assureur et de

Caroline-Marie-Ernestine née Dumas, à Marseille

2. Cuénod Laure-Alice-Eugénie

célibataire

originaire de Nevez et Corsier domiciliée à

Lausanne née à

Missy le vingt-quatre septembre

mil neuf cent

Paul Cuénod, décédé et de

Laure-Madeleine née Rich, à Lausanne

Comme témoins : 1. Baccuet Gaston, à Marseille

2. Cuénod Geneviève, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Nevez le 26,
à Marseille le 27 et à Corsier le 28 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

permis de publier & de mariage du Dép. de J. & P. ; certificat de nationalité ; consentement des père & mère du fiancé.

certificat de capacité matrimoniale.

Communiqué à Nevez, Chardonne & Chancellerie cantonale.

Les époux :

Laure Baccuet

Les témoins :

Geneviève Cuénod

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Registre des mariages A.

N^o 514
Bettex
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Armand - Paul - Henri

veuf de Louise née Pidoux né le 28 avril
1924, agriculteur
originaire de Combremont - le - Petit domicilié à
Combremont - le - Petit né à
Combremont - le - Petit le six - sept août
mil huit cent nonante - quatre fils de
Jules - Emile Bettex, agriculteur et de
Lina née Lentherges, à Combremont - le - Petit

2. Balsiger Ida - Emma

célibataire
ménagère
originaire de Allavilla (Fribourg) domiciliée à
Combremont - le - Petit née à
Nallamand le seize juillet
mil neuf cent un fille de
Johann - Gottfried Balsiger, agriculteur et de
Elisabeth née Stübi, à Combremont - le - Petit

Comme témoins : 1. Pernet Charles, pharmacien, à Prilly
2. Pernet Gertrude, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Combremont - le - Petit le 12 et à
Allavilla le 14 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - huit octobre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Combremont - le - Grand

Les époux :

Paul Bettex
Emma Bettex

Les témoins :

Ch. Pernet
G. Pernet

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Combremont - le -
Grand et à Allavilla

Registre des mariages A.

N° 515
Couchepin
et
Grillet

RECTIFICATION

Par décision du 4 décembre 1964
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le père de l'époux
soit désigné sous les prénoms
"Joseph Marie Arthur" et non
Arthur seulement.

Lausanne, le 9 décembre 1964.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne,
et à l'état civil de Martigny.

21322

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Couchepin Philippe-Pierre-Marie
libataire

pharmacien
originaire de Martigny-Bourg (Valais) domicilié à
Orbe né à

Martigny-Bourg le premier mai
mil huit cent nonante-neuf fils de

Arthur Couchepin, Juge fédéral et de
Nathalie née Closuit, à Martigny-Bourg

2. Grillet Hélène-Caroline-Adèle
libataire

pharmacienne
originaire de Lausanne et Chardonney domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trente juin
mil neuf cent

filles de
Edouard-Auguste-Antoine Grillet, Directeur de la Banque nationale et de
M^{lle} Hélène-Danielle Bally, à Lausanne

Comme témoins :
1. Grillet Edouard, Directeur, à Lausanne
2. Couchepin Arthur, Juge fédéral, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Orbe, à Lausanne, à Chardonney
le 6 et à Martigny-Bourg le 7 octobre 1966

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Orbe

Les époux :

[Signature]
H. Couchepin

Les témoins :

A. Couchepin
Ed. Grillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Martigny,
Orbe et Nilhaus-A. Gens

Registre des mariages A.

N^o 516
Bornoz
et
Crottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornoz Adolphe - Albert _____
veuf de Cécile - Julie née André des
le 9 février 1915, gardien au Séminaire _____
originaire de Naugondry _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Nugelles - la - Motte _____ le onze septembre _____
mil huit cent nonante - six _____ fils de
Albert - Henri Bornoz, agriculteur _____ et de
Cécile - Alida née Bolle, à Nugelles - la - Motte _____

2. Crottaz née Chautems Berthe - Lucie _____
veuve de Louis - Edmond Crottaz d^s le 1^{er}
avril 1919 _____ ménagère _____
originaire de St - Barthélemy _____ domiciliée à
Champvent _____ née à
Champvent _____ le dix - sept juin _____
mil huit cent nonante - sept _____ fille de
Louis Chautems, agriculteur _____ et de
Louise Fanny née Degiez, à Champvent _____

Comme témoins : } 1. Chautems Emmanuel, agriculteur, à Champvent
2. Bornoz Edmond, infirmier, Asile de Jery

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à St - Barthélemy
le 18, à Champvent le 21 et à Naugondry le 23 septembre
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :
actes de naissance et actg de
publication _____
actg de décès des précédents
conjointes. _____

Les époux :
Albert Bornoz
Berthe Bornoz

Les témoins :
E. Chautems
Ed Bornoz

Communiqué à Champagne,
Schallens & Mathis _____

L'officier de l'état civil :
J. Franck

Registre des mariages A.

No 517
Bornand
et
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand Albert

célibataire

livreur

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Granges le dix-huit mars

mil neuf cent fils de

Albert Emile Bornand, maréchal et de

Beetha née Frotter, à Granges

2. Barraud Louise Marie

célibataire

Couturière

originaire de Essertines M. Gordon domiciliée à

Lausanne née à

Lutry le vingt-un janvier

mil neuf cent dix fille de

François Louis Barraud, séjournant et de

Marie née Sangrouber, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Reist Charly, sommelier, à Lausanne
2. Pasche, Mathilde, garagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à St-Croix
à La Chaux le 2 et à Essertines M. le 3 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le première novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Bornand Albert

Barraud Louise

Les témoins :

Jean Reist
Pasche Mathilde

L'officier de l'état civil :

L. Paus

Communiqué à St-Croix & à
Nussey

Registre des mariages A.

N^o 518
Spalek
et
Reiach
née Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spalek Johann - Anton
veuf de Rosa née Glauber dès le 19 août
1915, hôtelière
originaire de La Schulte (Berno) domicilié à
Neuchâtel né à
Nienne le huit avril
mil huit cent septante-un fils de
Anton Spalek et de
Franziska née Pirochka, les deux décedés

2. Riach Gladys - Dora Isabelle née Thomas
veuve de Herbert - Lawrence Riach dès
le 16 juillet 1921
originaire de sujette britannique domiciliée à
Londres, en séjour à Neuchâtel née à
Greenwich (Londres) le dix-sept mars
mil huit cent huitante fille de
Lancelot - Francis - Charles Thomas et de
Mary - Anne née Young, les deux décedés

Comme témoins :
1. Dufing Armand, hôtelière, à Clarens.
2. Theobald, John, Professeur de langues, à Le Toussaint de Pully

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et à Grenchel le 14 octobre
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autopsification de l'état civil de
Neuchâtel

Les époux :
J. A. Spalek
Gladys R. Spalek

Les témoins :
A. John Theobald
Dufing
Lancelot Thomas

Communiqué à Neuchâtel & à
Grenchel

L'officier de l'état civil :
H. Paulif

Registre des mariages A.

N^o 519
Tinguely
et
Tiasenta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tinguely Jean-Lucien
célibataire

confiseur-pâtissier
originaire de Pont-la-ville & La Roche (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Bulle le dix-neuf mai
mil neuf cent deux fils de

Joseph-Auguste Tinguely, bûcheron et de
Marie-Madeleine née Blain, à Bulle

2. Tiasenta Césarine-Caroline
célibataire

quintinière
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Salvan le quatorze décembre
mil neuf cent fille de

Charles Tiasenta +
Marie-Joséphine née Noeffray

Comme témoins : 1. Tinguely Joseph, bûcheron, à Bulle
2. Tiasenta Henri, charcutier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Pont-la-ville,
à La Roche et à Salvan le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance & actes de
publication

Les époux :
Jean Tinguely
Césarine Tinguely

Les témoins :
Tinguely Jos.
Tiasenta Henri

Communiqué à Pont-la-ville, La-
Roche & Salvan

L'officier de l'état civil :
H. Baum

Registre des mariages A.

N^o 520
Freymond
et
Marrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Gérald - Olivier
veuf de Julia Barberis le 28
mai 1926 manoeuvre
originaire de St. Georges domicilié à
Leau-Vives né à

La Rouanette (Châtelard) le quatre février
mil neuf cent deux fils de
Jean Freymond, manoeuvre, aux Leau-Vives et de
Ma - Constantine née Kalbfuss, décédée

2. Marrel Marguerite - Lina
célibataire
ménagère
originaire de Moirand domiciliée à
Lausanne née à
Bienne le seize novembre
mil huit cent quarante-sept fille de
Léon - Gustave Marrel, décédé et de
Amélie - Lina née Stetler, à La Chaux-de-fonds

Comme témoins :
1. Dilerens Léon, agent de police, à Lausanne.
2. Delessert Alfred, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Leau-Vives le 8, à Moirand
le 9, à Lausanne & à St. Georges le 11 octobre 1926
sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil des
Leau-Vives.

Les époux :
G Freymond
Marguerite Freymond

Les témoins :
Léon Dilerens
Delessert

Communiqué à St. Georges, aux
Leau-Vives & à Moirand

L'officier de l'état civil :
A Baillif

Par jugement du Tribunal de Première
Instance du canton de Genève
rendu en date du 19 décembre 1946
déclaré définitif et exécutoire le
17 juillet 1947
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce. un an à la femme
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
au mari, le délai pendant
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 juillet 1947

[Signature]

Registre des mariages A.

No 521
Morel
et
Jonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Marc-Louis

veuf en 2^{èmes} noces de Anna-Albertine dite
Claire Bonnet d'eu le 29 mars 1926, rentier

originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à

Chardonne le treize juillet
mil huit cent cinquante-cinq fils de

Jean-François Morel et de
Susanne-Marie-Marguerite née Magnin, décédés

2. Jonin Marie-Rosine

célibataire

Couturière

originaire de Chandon (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Chandon le quatorze juillet
mil huit cent septante-six fille de

Louis Jonin et de
Antoinette née Devaud, décédés

Comme témoins : } 1. Magnier Paul, boulanger, à Lausanne
2. Logez Emile, agriculteur, à St-Jes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Chardonne et
à Chandon le 14 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de femme de l'époux
actes de publication

Les époux :

Marc Louis Morel
Marie Josèphe Morel

Les témoins :

Paul Magnier
Emile Logez

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Chardonne & à
Lechelles.

Registre des mariages A.

N^o 522
Doviane
et
Tieche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doviane Saul-Eugène
veuf en 2^{èmes} noces de Martha Schär
née Lütli, dès le 9 août 1920, voyageur de commerce
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le neuf janvier
mil huit cent huitante-trois fils de
Constantin-Marc-Louis Doviane, décédé et de
Ma-Rosalie née Courvoisier, à Somazan (Gard)

2. Tieche Liona
divorcée de François-Léon Bratsier, du
le 31 mars 1924
originaire de Coeuve (Berne) domiciliée à
Reconvillier née à
Reconvillier le onze décembre
mil huit cent huitante-sept fille de
Alfred Tieche, négociant à Reconvillier et de
Mara née Weiller, décédée

Comme témoins :
1. Longchamp Joseph, notaire, à Lausanne
2. Berger Emile, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Genève, à Reconvillier
le 15 et à Coeuve le 16 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
acte de décès de la 2^e femme
de l'époux
actes de mariage des époux,
celui de la fiancée avec divorce

Les époux :

Doviane
L. Doviane

Les témoins :

Longchamp J. not.
Berger

L'officier de l'état civil :

Le Prunier

Communiqué à Genève, Coeuve
& Savarnes

Registre des mariages A.

No 523
Secoultre
et
Magnenal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre Louis - Henri
célibataire

appareilleux
originaire de Chent domicilié à
Lausanne né à
Nallorbe le deux juillet 1898
mil huit cent nonante - huit fils de

Louis - Elie Secoultre, agent de police et de
Susanne - Madeline née Meyer, à Chavannes y mozel

2. Magnenal Amélie - Caroline
célibataire

lingère
originaire de Naulion domiciliée à
Lausanne née à
Genève le trente décembre
mil huit cent huitante - sept fille de

Emile Magnenal et de
Catherine - Caroline née Brügger, décédés

Comme témoins : 1. Secoultre Louis, agent de police, à Chavannes.
2. Benoit Louis, boucher, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, au Brassus, à
Naulion le 25 et au Sentier le 27 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Secoultre Louis
Amélie Secoultre

Les témoins :
L. Secoultre
Benoit

Communiqué au Sentier & à
Naulion

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
endu en date du 1^{er} juillet 1937
déclaré définitif et exécutoire le 20
septembre 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 20
septembre 1937, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 septembre 1937

Officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 524

Gétaz

et
Raparz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz Albert

libataire

Sommelier

originaire de Château-d'Oex

domicilié à

Lausanne

né à

Château-d'Oex

le vingt-cinq juin

mil neuf cent quatre

fils de

Alois Gétaz, agriculteur

et de

Marie ni Blum, à Château-d'Oex

2. Raparz Clara

libataire

Musicienne

originaire de Bex

domiciliée à

Lausanne

née à

Bex

le deux février

mil neuf cent cinq

fille de

Emilie-Victorine Raparz, décédée

et de

- Comme témoins :
- 1. Gétaz Robert, jardinier, à Renens-gare
 - 2. Gétaz Fanny, couturière, à Renens-gare.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Château-d'Oex le 22 et à Bex le 23 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Gétaz Albert
Clara Gétaz

Les témoins :

Robert Gétaz
Fanny Gétaz

L'officier de l'état civil

H. Paul

Communiqué à Château-d'Oex
à Bex

L'ar jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 26 février 1952 déclaré définitif et exécutoire le 18 mars 1952. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a taxé à dix-huit mois dès le 18 mars 1952 le délai pendant lequel les époux ont contracté un nouveau mariage. Lausanne, le 26 mars 1952

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 525
Boudry
et
Gindrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boudry Edouard-Friederich _____
célibataire _____

conducteur C.F.F. _____

originaire de Brodeaux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bursins _____ le vingt-cinq décembre _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de
Charles-Frédéric-Samuel Boudry, agriculteur, à Bursins _____ et de
Alice-Mathilde née Prod'homme, décédée _____

2. Gindrat Germaine-Philomène-Yvonne _____
célibataire _____

couturière _____

originaire de Pleujouse (Bern) _____ domiciliée à
Boncourt (Bern) _____ née à
Asuel (Bern) _____ le vingt-trois juillet _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Emile Gindrat, visiteur aux Douanes _____ et de
Alice née Chiquet, à Boncourt _____

Comme témoins : } 1. Gindrat Emile, visiteur aux Douanes, à Boncourt
2. Flotron Albert, chef de quai, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Boncourt le 12,
à Brodeaux le 13 et à Pleujouse le 14 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Boudry Edouard
Boudry Germaine

Les témoins :

Gindrat
Flotron

Communiqué à Salève, Pleujouse
& Boncourt _____

L'officier de l'état civil :

H. Ponce

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 526
Martin
et
Discrend

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Maurice-Edouard _____
célibataire _____

ordonné _____
originaire de Froidewille _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Orsat (Panches-Montaux) _____ le seize août _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Jean Martin, serrurier, à Montreux _____ et de
Marie-Simplice née Gillet, d'ici _____

2. Discrend Rose-Julia _____
célibataire _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Yvermand _____ le cinq mai _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Gules Discrend _____ et de
Melanie-Eugénie née Cruchet, les deux d'ici _____

Comme témoins : } 1. Vaucher Gules, Cardeur, à Lausanne _____
} 2. Lavin Lavin, Brigadier de police, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Savigny le 7 et
à Froidewille le 8 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :
Edouard Martin
Rose Martin

Les témoins :
Corin Bujat
J. Vaucher

Communiqué à Poliez-le-Grand
& à Savigny _____

L'officier de l'état civil :
J. Bauf
fb

Registre des mariages A.

15-108

No 527
Erath
et
Forney

RECTIFICATION

Par décision du 3 juillet 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'intéressé soit désigné comme étant originaire de Romont (Fribourg) et non de Romont (Fribourg) et non de Romont (Fribourg) seulement.

Lausanne, le 16 juillet 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux officiers de l'état civil de Romont (Frib.) Siviriez (Frib.) Fribourg, Düringen (Fribourg)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Erath Alphonse-Jean
célibataire

seigneur
originaire de Fribourg et Düringen domicilié à
Lausanne né à
Berne le trente avril

mil neuf cent un fils de
Alphonse-Jean Jungo, à Berne et de Anna-Margaretha née Holzner et de
Véridé; fils adoptif de Charly-Jules-Léon Erath

2. Forney Juliette-Alice
célibataire

ménagère
originaire de Romont (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept août

mil neuf cent un fille de
François-Louis dit Ernest Forney, peintre, à Lausanne et de
Fanny née Guillard, décédée

- Comme témoins: { 1. Forney Marcel, employé postal, à Lausanne
2. Jungler Jeanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Fribourg, à
Düringen & à Romont le 5 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de publication

Les époux:

Erath Alphonse
Juliette Erath

Les témoins:

M. Forney
J. Henggeler

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Fribourg, Düringen
& Romont

Registre des mariages A.

15-100

N^o 528
Schelling
Völlmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schelling Paul-Wilhelm _____
célibataire _____

Coiffeur _____
originaire de Nurendorf (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt mai _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Wilhelm-Frédéric Schelling, représentant _____ et de
Emma-Sophie-Amélie née Gerber, à Lausanne _____

2. Völlmy Madeleine-Marie _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Bâle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le treize janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Louis Völlmy, menuisier _____ et de
Laure-Blanche-Julie née Curtet _____

Comme témoins : } 1. Schelling Robert, employé de banque, à Lausanne
2. Völlmy René, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle le 11 et à
Nurendorf le 15 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Paul Schelling
Madeleine Schelling

Les témoins :

R. Schelling
R. Völlmy

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Communiqué à Nurendorf & à
Bâle _____

Registre des mariages A.

No 529
Neeser
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neeser Johanne
célibataire

bouchee
originaire de Schlossrued (Argovio) domicilié à
Lausanne né à

Schönenwerd (Soleure) le six janvier
mil huit cent nonante-neuf fils de

Johannes Neeser, bouchee et de
Emma née Plüss, à Gretzenbach (Soleure)

2. Müller Klara-Magdalena
célibataire

repasseuse
originaire de Riedholz (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à

Riedholz le sept novembre
mil neuf cent vingt

filles de
Léo-Niktor Müller, horloger et de
Frada née Wolf, à Riedholz

Comme témoins : 1. Müller Auguste, bouchee, à Lausanne
2. Müller Hilda, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schlossrued et Riedholz
le 20 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Jean Neeser.

Clara Neeser.

Les témoins :

Müller Auguste

Müller Hilda

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Schlossrued & à
Riedholz

Registre des mariages A.

N^o 530
Wieser
et
Nowak

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wieser Louis _____
_____ célibataire _____

Restaurateur
originaire de Wasterkingen (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le deux août _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

M^{me} Henri Wieser, décédé _____ et de
M^{me} Henriette-Victorine née Débarz, à Lausanne _____

2. Nowak Franziska-Maria-Anna _____
_____ célibataire _____

originaire de Vienne (Autriche) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Vienne _____ le deux octobre _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Franz-Josef Nowak, décédé _____ et de
Romilie née Kranzib, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Louis Romilie, pâtissier, à Lausanne
} 2. Wieser Jacques, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 et à Wasterkingen
le 23 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
consentement de la mère de la
fiancée et déclaration de décès
du père. _____
certificat de capacité de la fiancée.

Les époux :

Louis Wieser
Franziska Wieser

Les témoins :

Wieser
Romilie

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Communiqué à Wasterkingen &
à la Chambre cantonale. _____

Registre des mariages A.

No 531
Arlettaz
et
Buache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arlettaz Adrien-Aloys _____
_____ célibataire _____

garde-frontière _____
originaire de Liddes (Valais) _____ domicilié à
Troistorrents, Morgins _____ né à
Nexoraz (Valais) _____ le dix avril _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Louis Arlettaz _____ et de
Louise née Dubois, à Nexoraz _____

2. Buache Louisa _____
_____ célibataire _____

_____ femme de chambre _____
originaire de Payerne _____ domiciliée à
Petit-Sacomer _____ née à
Beme _____ le premier février _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Louis-Jérôme Buache _____ et de
Lina née Gavin, décédée _____

Comme témoins : { 1. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne
2. Niering Henri, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Troistorrents le 3, à Liddes, Payerne
et Petit-Sacomex le 5 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Troistorrents _____

Les époux :
Arlettaz Ad.
Arlettaz Louisa

Les témoins :
Demont Laurent.
Niering Henri

L'officier de l'état civil :
H. Bally

Communiqué à Troistorrents, Liddes
& Petit-Sacomex (B.S.) _____

Registre des mariages A.

No 532
Schaer
Terret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaer Max

veuf de Henriette née Sullmbach vis le
11 octobre 1918 ingénieur - agronome
originaire de Walterswil (Berne) domicilié à
Gilly né à

Steffisbourg (Berne) le vingt-neuf juillet
mil huit cent nonante fils de
Samuel-Gottfried Schaeer, instituteur et de
Marie-Louise née Angold, à Steffisbourg

2. Terret Marie

célibataire
institutrice
originaire de Rossetin et Gordon domiciliée à
Rolle née à

Abemièz le vingt-un avril
mil neuf cent fille de
Charles Terret, instituteur et de
Lea née Dubois, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Delisle Alfred, commerçant, à Lausanne
2. Lecoultra Edmond, industriel, à Rolle

Les publications ont eu lieu à Gilly le 7, à Rolle le 8, à
Rossetin et à Walterswil le 9 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Gilly

Les époux :

Schaer
Marie Terret

Les témoins :

Delisle
Lecoultra

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Walterswil, Gilly
Rossetin & Rolle

Registre des mariages A.

N^o 533
Bretagne
Faiiletaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bretagne Robert-Henri-Léon
ingénieur-architecte

celibataire
originaire de Günsberg (Soleure) domicilié à
Greil (France) né à
Lausanne le seize septembre

mil huit cent nonante-neuf fils de
Charles-Léon Bretagne, régiment, à Lausanne et de
Augusta née Magnenat, décédée

2. Faiiletaz Marguerite-Alice
celibataire

originaire de Quarmens, L'Isle et Moiry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq mars

mil neuf cent un fille de
Eugène Faiiletaz, gérant, à Lausanne et de
Henriette-Alice née Ravez, décédée

Comme témoins : 1. Guignet René, médecin-dentiste, à Lausanne
2. Faiiletaz Eugène, gérant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Günsberg le 17 et à Lausanne le
18 octobre 1926 (l'autorisation de mariage ne mentionne pas que
les publications ont eu lieu aux lieux d'origine de l'épouse).

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Günsberg (Soleure)

Communiqué à Günsberg, L'Isle
& La Chaux

Les époux :
R. Bretagne
Marguerite Belgique

Les témoins :
R. Guignet
Faiiletaz Eugène
Bretagne

L'officier de l'état civil :
H. Franck

Registre des mariages A.

N^o 534

Vulliemmin

Gunning née Verreyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliemmin Auguste _____
 _____ veuf de Omais Badoux vis le 10 juillet
 1895 _____ agriculteur _____
 originaire de Pomy _____ domicilié à
 Pomy _____ né à
 Pomy _____ le sept juin _____
 _____ mil huit cent soixante neuf _____ fils de
 Louis Vulliemmin _____ et de
 Marianna Julie née Vulliemmin, décédés _____

2. Gunning née Verreyres Rosine-Louise _____
 _____ veuve en 2^e nous de Nicotz-Frédéric-Alois-
 Louis Gunning vis le 29 juillet 1920, _____ sage-femme _____
 originaire de Mauraz _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Yverdon _____ le vingt-quatre février _____
 _____ mil huit cent septante-deux _____ fille de
 Charles-Edouard Verreyres _____ et de
 Marianna née Jenny, décédés _____

Comme témoins : } 1. Randin Théodore, monteur électricien, à Lausanne
 } 2. Matter Eugénie, colporteuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pomy, à Lausanne le 8 et à
 Mauraz le 9 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 d'Alsins _____

Les époux :

A. Vulliemmin
 R. Vulliemmin

Les témoins :

Théodore Randin
 Eugénie Matter

L'officier de l'état civil :

Dr Bauff

Communiqué à Alsins & à
 Pampigny _____

Registre des mariages A.

No 535
De Cruffy
et
Roget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Cruffy Emile _____
_____ célibataire _____

désinfecteur _____
originaire de St-Saphorin (Lausanne) _____ domicilié à
Nevy _____ né à
Yverne _____ le trente-un octobre _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Louis-Charles-Frédéric De Cruffy _____ et de
Marie-Marguerite née Mayenget, décédée _____

2. Roget Léontine-Augustine _____
_____ célibataire _____

comptable _____
originaire de Moringes (H^{ts}-Savoie, France) _____ domiciliée à
Nevy _____ née à
Moringes _____ le premier janvier _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

François Roget, décédé _____ et de
Stéphanie dite Adeline née Bon, à La Roche-sur-Foron

Comme témoins : } 1. Heurmi Ernest, m^r forain, à Lausanne
2. Nolet Victor, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nevey, à St-Saphorin le 3 et à
La Roche-sur-Foron _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Nevey _____

Les époux :

E. de Cruffy
L. de Cruffy

Les témoins :

E. Heurmi
V. Nolet

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 536
Rochat

et
Meylan

Par jugement du Tribunal...
diocésain de La Vallée... rendu
en date du 5 novembre 1948...
déclaré définitif et exécutoire le 7
décembre 1948. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 15 décembre 1948...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Octave-Fortunat

célibataire

boucher

originaire du Lieu domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le onze janvier

mil neuf cent cinq fils de

Louis-Numa-Jemile Rochat, hôtelier, aux Charbonnières et de

Rosa née Jaquier, en Angleterre

2. Meylan Eveline-Lucy

célibataire

originaire du Chenit domiciliée à

L'Orient née à

L'Orient le vingt-neuf octobre

mil neuf cent deux fille de

John-Alfred Meylan, horloger, à L'Orient et de

Lucile-Elise née Capt, décédée

Comme témoins : 1. Rolliet Rose-Alice, Directrice de la Maternité, Lausanne.

2. Parisot Sophie, Diaconesse, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à u Lieu, au Brassus, le 27 et
au Sentier le 28 octobre 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Lieu.

Les époux :

Octave Rochat

Evelyn Rochat

Les témoins :

Mme Rose A Rolliet

Mme Sophie Parisot

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Communiqué au Lieu et au
Sentier

Registre des mariages A.

N^o 538
Deladoey
et
Céroudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deladoey Maurice - Henri
célibataire

Commerçant
originaire de Aigle & Gyrome domicilié à
Aigle né à
Aigle le vingt-deux novembre
mil neuf cent trois fils de

Henri - Jean Deladoey, agent de banque et de
Fanny née Chevalier, à Aigle

2. Céroudet Lucienne - Elfride
célibataire

originaire de Gets (H^{aute} Savoie, France) domiciliée à
Lausanne née à
Aigle le onze avril
mil neuf cent quatre fille de

Edouard - François Céroudet, commerçant et de
Julia - Emma née Namod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jordan Adolphe, employé de banque, à Lausanne
2. Namod Henri, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle le 14, à Gyrome le 14
et à Lausanne le 15 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Aigle.

Les époux :

Deladoey
L. Deladoey

Les témoins :

Jordan
H. Namod

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Aigle et à
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 539
Tiquet
et
Beltraminelli

Par jugement du Tribunal de
dis. baich de Lausanne, rendu
en date du 29 novembre 1937,
déclaré définitif et exécutoire le 28
décembre 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce,
Lausanne le 12 janvier 1938.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiquet Louis-César
célibataire
maréchal-ferrant
originaire de Chent
Lausanne
Genève le vingt-deux mars

mil neuf cent un fils de
François-Louis Tiquet, appareilleur
et de
Louise-Amélie née Vifinard, à Genève

2. Beltraminelli Emma-Maria-Petronilla
divorcée de Giovanni
Cregbetti dès le 30 septembre 1925, ménagère
originaire de Muggio (Bessin)
Lausanne domiciliée à
Bellinzone le seize mars

mil huit cent huitante-sept fille de
Carlo Beltraminelli, électricien, à Bellinzone
et de
Maria née Margheritini, décédée

Comme témoins : 1. Hoysse Marius, concierge, à Lausanne.
2. Regamey Albert, bûcheron, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, au Brassus le
21, au Sentier le 22 et à Muggio le 27 octobre 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication
pour acte du 1er mariage de
l'épouse, avec divorce, vis
regil 37, p. 12.

Les époux :
Louis Tiquet
Emma Tiquet

Les témoins :
Hoysse Marius
Regamey Albert

Communiqué au Sentier & à
Muggio

L'officier de l'état civil :
H. Baucq

Registre des mariages A.

N^o 540

Clavel

et

Randin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel Albert-Louis

libataire

ajusteur C. F. F.

originaire de Oulens p. Lechallens

domicilié à

Lausanne

né à

Bayerne

le quatorze mars

mil neuf cent un

fils de

Louis-Benjamin Clavel, employé C. F. F.

et de

Marie née Steiner, à Bayerne.

2. Randin Mélina-Engenie

libataire

originaire de Rames

domiciliée à

Lausanne

née à

Cheyres (Fribourg)

le treize janvier

mil neuf cent quatre

fille de

Julien Randin, employé C. F. F.

et de

Olifa née Cachemaille, à Bayerne

Comme témoins :

1. Masson Charles-Emile, Directeur de banque, Lausanne.

2. Jacquinet Etienne-Charles, chauffeur C. F. F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Oulens & à Rames le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

A. Clavel
M. Randin

Les témoins :

C. Masson
E. Jacquinet

L'officier de l'état civil :

J. Brangi

Communiqué à Lechallens & à Baulmy

Registre des mariages A.

N^o 541
Gallaz
et
Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallaz Georges-Constant
célibataire

agriculteur
originaire de Ormont - dessus domicilié à

Ormont - dessus né à

Ormont - dessus le premier juin

mil neuf cent deux fils de

Constant Gallaz, agriculteur, à Ormont - dessus et de
Louise - Alice née Mottier, veuve

2. Nicolier Nancy - Rosa
célibataire

originaire de Ormont - dessus domiciliée à

Ormont - dessus née à

Ormont - dessus le six octobre

mil neuf cent six fille de

Emile Nicolier, agriculteur, à Ormont - dessus et de
Hélène - Marie née Favre, veuve

Comme témoins :
1. Hélyse Maria, concierge, à Lausanne
2. Régis Henri, bûcher, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Ormont - dessus le 17 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Ormont - dessus.

Les époux :
Georges Gallaz
Rosa Gallaz

Les témoins :
Régis Henri
Hélyse Maria

Communiqué à Ormont - dessus.

L'officier de l'état civil :
Paul

Registre des mariages A.

N^o 512
 Richen
 et
 Rossi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richen Paul-Henri

célibataire

employé de bureau

originaire de Kandersteg (Berne)

Lausanne

Bin (Châtelard)

domicilié à

né à

le dix septembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Fritz-Henri Richen, décédé

et de

Marie-Virginie Chusermet née Bussien, à Lausanne

2. Rossi Maria-Rosa-Cristina

célibataire

Couturière

originaire de Turin (Italie)

Lausanne

Turin

domiciliée à

née à

le vingt-trois septembre

mil huit cent nonante-deux

fille de

Felice Rossi

et de

Susanna-Elena née Niederbauer, décédés

Comme témoins :

1. Christin Meinrad, Constructeur de barques, St. Gingolph

2. Rossi Charles, fondeur de pouvoirs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Kandersteg le 28 septembre et à Turin le 10 octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

permis de publier du Département de J. & S.

Les époux :

Richen
 et Rossi

Les témoins :

Christin Meinrad
 et Charles Rossi

L'officier de l'état civil :

St. Paul

Communiqué à Kandersteg & à la Chancellerie Cantonale.

No 543

Krieg

Toletto ne Thucial

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 octobre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 4 décembre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a jugé à an le délai pendant lequel ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 17 décembre 1932

L'officier de l'état civil:

Dallif

Krieg, Georges Charles Marius, désigné ci-contre, a été autorisé, en date du 23 novembre 1938, par le conseil d'époux du bankon de Faud, à changer de nom et à porter à l'avenir celui de Demartines

Lausanne, le 24 novembre 1938

L'officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Krieg Georges - Charles - Marius

divorcé de Lucie - Emilie Gout vers le 13 mars 1917,

agent d'assurances

originaire de Lausanne et de Muri (Bas) domicilié à Lausanne né à Lausanne

le vingt-quatre juin

mil huit cent septante-quatre fils de

Edmond - Louis - César Krieg et de

Adrienne - Marie ne Demartines, diocés

2. Toletto ne Thucial Jeanne - Emilie

veuve de Georges - Ernest Toletto vers le 7 juillet 1914,

originaire de nationalité française (par réintégration) domiciliée à Lausanne née à Bordeaux

le quatorze avril

mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean - Alphonse - Léon Thucial, diocés et de

Jeanne ne Barbot, à Bordeaux

Comme témoins: 1. Colombi Charles, Professeur à l'Université, à Lausanne

2. Fath - Girard Marguerite, 2 Avenue Anglaise, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Muri le 20 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées: actes de naissance et actes de publication acte du 1er mariage de l'époux avec divorce acte du 1er mariage de l'épouse et acte de décès de son 1er mari permis de publier du Dép. des S.

Communiqué à Muri & à la Chancellerie cantonale

Les époux:

K. Demartines G. Krieg

Les témoins:

C. Colombi M. Fath - Girard

L'officier de l'état civil:

D. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 514
Corbaz
et
Buchli

5. 6-305
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz René-Maurice
célibataire

Chauffeur C.F.F.
originaire de Lausanne, Le Mont et Epalinges domicilié à
Domodossola (Italie) né à
Moudon le deux décembre
mil neuf cent deux fils de

Henri-Marius Corbaz, décédé et de
Marie-Marquise née Volpe, à Reims

2. Buchli Nelly
célibataire

Couturière
originaire de Lenk (Bienne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze novembre
mil neuf cent fille de

Frédéric-Christian Buchli, décédé et de
Caroline née Kolb, à Lausanne

Comme témoins : 1. Duret Emile, ouvrier d'usine, à Reims
2. Archinard Albert, lithographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, à Lenk le 1^{er}
et à Epalinges le 2 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et acte de
publication

Les époux :
Corbaz R.
Corbaz Nelly

Les témoins :
A. Archinard
Duret Emile

Communiqué à Prilly, Epalinges
& Lenk

L'officier de l'état civil :
H. Bauff

Registre des mariages A.

No 545
Dubois
et
Grobet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Henri
célibataire

mécanicien
originaire de Prilly domicilié à
Lausanne né à
Carouge (Genève) le vingt-cinq octobre
mil neuf cent deux fils de

Pierre-Henri-Constant Dubois, voyageur de commerce et de
Christine née Moser, à Lausanne

2. Grobet Esther-Ida
célibataire

originaire de Vallorbe domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le quinze décembre
mil neuf cent trois fille de

Alfred-Louis Grobet, garde-forestier et de
Marie-Louise née Grasset, à Vallorbe

Comme témoins : } 1. Dubois Constant, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Grobet Alfred, garde-forestier, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Prilly le 28,
et à Vallorbe le 29 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
H. Dubois
E. Dubois

Les témoins :
C. Dubois
Grobet Alfred

Communiqué à Prilly et à
Vallorbe.

L'officier de l'état civil :
J. Baur

Registre des mariages A.

N^o 546
Grandchamp
Neuenschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Louis-Victor
libataire

agent de police
originaire de Chebres domicilié à
Lausanne né à
Chebres le dix-neuf février
mil huit cent nonante-huit fils de

Nictor Grandchamp, décédé et de
Marie nie Guignet, à Lausanne

2. Neuenschwander Yvonne-Violette
libataire

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-sept avril
mil neuf cent sept fille de

Charles-Frédéric Neuenschwander, tapissier, à Lausanne et de
Marie-Angèle nu Bugnon, née

Comme témoins : 1. Desmoules Auguste, brigadier de police, à Lausanne.
2. Blanc Oscar, brigadier de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Langnau le
26 et à Chebres le 27 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
consentement du père de la
fiancée
p. décès de la mère, v.
rég. de Lausanne, 6/10.1926.

Les époux :

Louis-Victor
Grandchamp

Les témoins :

Desmoules Auguste

Blanc Oscar

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à Chebres & à
Langnau.

Registre des mariages A.

No 547
Blanc
et
Bonzon

⁵⁶¹
6/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Paul-Georges-Edouard
célibataire

instituteur
originaire de Lausanne domicilié à

Bugnane M Josselines Rolle né à
Chardonne le douze juin
mil huit cent nonante-trois fils de

Edouard-Jules Blanc et de
Sophie née Briod, décédés

2. Bonzon Rose-Lydie
célibataire

ménagère
originaire de Ormont-Verfoul domiciliée à

Ormont-Verfoul née à
Ormont-Verfoul le vingt septembre
mil huit cent nonante-cinq fille de

Jules Bonzon, agriculteur et de
Lucie-Marie née Gilbe, à Ormont-Verfoul

Comme témoins :
1. Boulenger Jules, entrepreneur, à Colbeau-Verrier
2. Dixon Henri, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bugnane, à Ormont-Verfoul le 23
et à Lausanne le 25 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Gilly.

Les époux :
Blanc
Blanc Rose

Les témoins :
Jules Boulenger
H. Dixon

Communiqué à Gilly & à
Ormont-Verfoul.

L'officier de l'état civil :
J. Baug

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 549
Craudaz

et
Dummermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Craudaz Jules-Albert

libataire

employé aux wagons-restaurants

originaire de Gillarens (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit août

mil neuf cent vingt

ans

Pierre-Nicolas Craudaz, employé S. L.

et de

Marie-Laurette née Gavillet, à Lausanne

2. Dummermuth Lina-Violette

libataire

originaire de Steffisburg (Berno)

domiciliée à

St. Triphon M. Olon

née à

Cressier

le deux août

mil neuf cent vingt

ans

Jean Dummermuth, retraité C.F.F. à St. Triphon

et de

Emma née Robert-Nicoud, décédée

Comme témoins :

1. Champoud Paul, nettoyeur, à Lausanne

2. Craudaz Pierre, employé S. L. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Steffisburg le 29, à Gillarens, à Olon & à Hémignoz le 30 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

acte de décès de la mère de la fiancée & consentement de son père

Les époux :

Craudaz

L. Craudaz

Les témoins :

Paul Champoud

Pierre Craudaz

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Registre des mariages A.

N^o 550
Gay
et
Clavaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Joseph - Camille _____
veuf de Louise née Gross dès le 6 juin 1924
négoiant _____
originaire de Salvan (Valais) _____ domicilié à
Salvan _____ né à
Salvan _____ le dix-neuf janvier _____
_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de
Jean-Louis Gay _____ et de
Marie Lucie née Gross, les deux décédés

2. Clavaz Marie-Florentine _____
célibataire _____
originaire de Salvan (Valais) _____ domiciliée à
Salvan _____ née à
Salvan _____ le quatorze avril _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Olivier Clavaz, décédé _____ et de
Josephine - Marie née Udry, à Salvan

Comme témoins :
1. Heichroy Robert, cafetier, à Lausanne.
2. Clavaz Victor, boucher, à Salvan

Les publications ont eu lieu à Salvan le 3 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Salvan. _____

Les époux :
Camille Gay
Florentine Gay

Les témoins :
Romain Clavaz
Victor

Communiqué à Salvan _____

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 551
Velen

Pierrehumbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velen Aimé Henri

célibataire

Chauffeur

originaire de Bougy

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le dix neuf janvier

mil neuf cent trois

fils de

Hanna - Helise Velen, à Lausanne

et de

2. Pierrehumbert Lina - Maria

célibataire

comptable

originaire de St. Aubin - Sauges (Neuchâtel)

Lausanne

Servières

domiciliée à

née à

le treize février

mil huit cent vingt-huit

fille de

Charles - François Pierrehumbert, employé communal, à Neuchâtel et de
Lina - Elvina mi Michet, décédée

Comme témoins :

1. Caillet Alphonse, fleuriste, à Lausanne.
2. Rivara Laurent, sculpteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bougy le 6
et à St. Aubin - Sauges le 6 octobre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acty de naissance et acty de
publication

Les époux :

Velen Aimé
Pierrehumbert Lina

Les témoins :

C. Caillet
L. Rivara

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier Charles-François

veuf de Berthe Lombardet vu le 30 mars 1925

Commis postal

originaire de Rougemont et Dailens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit avril

mil huit cent nonante-cinq fils de

Charles-Henri Cottier et de

Julie ni Berger, les deux décédés

2. Lombardet Marie-Louise

célibataire

originaire de Chavornay et d'Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Auvernie (Neuchâtel) le cinq décembre

mil huit cent huitante-six fille de

John-David Lombardet, décédé et de

Louise-Marie nie Uhlmann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lombardet Eugène, commis postal, à Lausanne

2. Blinzig Charles, hôtelier, à Leysin

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Rougemont, à

Chavornay, à Orbe le 21 et à Dailens le 22 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès 1^{re} femme de l'époux

actes de publication.

Les époux :

Francis Cottier
h. Cottier

Les témoins :

Ch. Blinzig
L. Lombardet

L'officier de l'état civil :

H. Baiff

N° 552

Cottier

Lombardet

Registre des mariages A.

N^o 553
 Meillard
 et
 Touget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meillard René-Marcold
 veuf de Emma Nullius d^{eu} le sept mai
 1924 employé postal
 originaire de Nullius domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le trois novembre
 mil huit cent nonante-deux fils de
 Louis Meillard, d^{écédé} et de
 Henriette née Ruffy, à Lausanne

2. Touget Marie-Louise
 célibataire
 caissière
 originaire de Orsieres (Valais) domiciliée à
 Lausanne née à
 Bourgeat d'Orsieres le neuf mai
 mil neuf cent un fille de
 Marie-Aline Touget, d^{écédée} et de

Comme témoins :
 1. Veri Lelio, musicien, Avenue de France 3, Lausanne.
 2. Delavitaz Romile, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orsieres le 22 et à
 Nullius le 23 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acts
 de publication
 acte de décès 1^{re} femme de l'époux
 (art. 59, p. 64).

Les époux :

R. Meillard
 Marie Louise Merleval

Les témoins :

Lelio
 Delavitaz

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Orsieres & à
 Orsieres

Registre des mariages A.

N^o 554
Laurent
et
Forney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Marcel-Emile
divorcé de Louise Savary vis le 28 septembre
1923, artiste-peintre
originaire de Chavornay domicilié à
Lausanne né à
Lully le vingt-sept novembre
mil huit cent nonante-trois fils de
Julien Laurent et de
Elisa née Luquiers, à Lausanne

2. Forney Rachel
célibataire

Couturière
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit juin
mil neuf cent quatre fille de
Adolphe Forney, maçon et de
Berthe née Destaz, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Regamey Louis, musicien, à Renens-gare
2. M^{re} Hysé Marius, comierce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chavornay le 15 et à
Chexbres le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
extraît de jugement en divorce.
(1^{er} mariage célébré à Lausanne
le 4 décembre 1917)

Les époux :

Marcel Laurent
Rachel Laurent

Les témoins :

Regamey
Hysé

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Chavornay & à
Chexbres

Registre des mariages A.

N^o 556
Huser
et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huser Edgar Ernest
célibataire

charcutier
originaire de Gressy domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le premier janvier

mil neuf cent deux fils de

Mathias - Oursime Huser, boucher et de

Cécile - Aimée née Rochat, à Lausanne

2. Rey Emma - Bertha
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Scherz (Argovie) domiciliée à

Scherz née à

Scherz le seize février

mil neuf cent trois fille de

Albert Rey, serrurier et de

Bertha née Friede, à Scherz

Comme témoins :
1. Biedlingmayer Reynold, charcutier, à Lausanne
2. Rochat Cécile, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Belmont le 29, à Scherz le 30 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-dix

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Huser
E. Huser

Les témoins :

Biedlingmayer
C. Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Belmont & à Scherz.

Registre des mariages A.

N^o 557
Garzoni
et
Masciadri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garzoni Ernest-François _____
_____ célibataire _____

entrepreneur _____
originaire de Stabio (Tessin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Chabry _____ le quinze février _____
_____ mil huit-cent huitante-six _____ fils de

Dominique Garzoni _____ et de
Louise née Bernoldo, décédés _____

2. Masciadri Colombina-Rosa _____
_____ célibataire _____

Demoiselle de magasin _____
originaire de S. Fedele-Intelvi (Como, Italie) _____ domiciliée à
Aigle _____ née à

Stallopel (Maine, Etats-Unis) le premier août _____
_____ mil huit-cent nonante-sept _____ fille de

Luigi Masciadri, décédé _____ et de
Maria née Lanfranconi, à Aigle _____

Comme témoins : } 1. Michel Robert, représentant, à Lausanne
} 2. Max Hauggi Mars, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Aigle, le 8, à Stabio
le 10 et à S. Fedele-Intelvi le 14 septembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
permis de publier du Département
de J. et P. _____

Les époux :

Garzoni Ernest
Garzoni Colombina

Les témoins :

Michel Robert
Max Hauggi

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

No 558
Rigassi
et
Favey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigassi George - Emile
veuf de Marcelle - Odette Favey vis le 3
juin 1922 Rédacteur en chef de la "Gazette"
originaire de Landarenna (Grisons) domicilié à
Lausanne né à
Vevey le vingt-trois juillet
mil huit cent huitante-cinq fils de
Albert - Jean - Baptiste - Louis Rigassi, négociant, à Vevey et de
Anna - Maria ni Gollhard, décédée

2. Favey Madeleine
libataire
originaire de Pompaples et d'Islepans domiciliée à
Pompaples née à
Lausanne le quatre décembre
mil huit cent nonante-un fille de
George - Henri Favey, décédé et de
Louise - Lucie - Emma - Mary ni Bauveid, à Pompaples.

Comme témoins : } 1. Rigassi Robert, négociant, à Vevey
2. Favey Jean, greffier substitué, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Landarenna, à
Pompaples & à Islepans le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte
de publication

Les époux :

f. Rigassi
M. Rigassi

Les témoins :

A. Rigassi
J. Favey

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Landarenna &
à Lausanne

Registre des mariages A.

No 559
Rapaz
Blanc^{et}

2-110
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapaz Jules - François
célibataire

agriculteur
originaire de Bex domicilié à
Lausanne, Vers-chez-les-Blanc né à
Epalinges le vingt-un Septembre
mil huit cent nonante-sept fils de
Jules Rapaz, agriculteur et de
Anna née Karbel, à Vers-chez-les-Blanc

2. Blanc Yvette
célibataire

ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne, Châlet-à-Gobet née à
Lausanne le vingt-trois mai
mil neuf cent quatre fille de
Paul Blanc, garde-forestier et de
Marie-Louise née Regamey, au Châlet-à-Gobet

Comme témoins :
1. Barraud Paul, agriculteur, Vers-chez-les-Blanc
2. Barraud Mina, ménagère, Vers-chez-les-Blanc

Les publications ont eu lieu à Bex le 25 et à Lausanne le 27
Septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de pu-
blication.

Les époux :
Rapaz Jules
Rapaz Yvette

Les témoins :
Barraud Paul
Barraud Mina

Communiqué à Bex

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Registre des mariages A.

No 561
Hemsted
et
Chance

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hemsted Edward - Charles - Edmund

célibataire

Professeur de littérature anglaise

originaire de sujet britannique domicilié à

Tokio (Japon) de passage à Lausanne né à

Anacapri (Naples, Italie) le premier décembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Edward Hemsted et de

Edith St. Lawrence nee Bayloc, les deux déçédés

2. Chance Dorothy - Mary

célibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à

Bletchington pr. Oxford (Angleterre) de passage à Lausanne née à

Glent (Comté de Worcester) le huit septembre

mil huit cent nonante-six fille de

Edward - Ferguson Chance, déçédé et de

Olivia Gertrude Chance nee Myburgh, à Bletchington

Comme témoins : 1. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne.
2. Corbat Louis, Caporal de gendarmerie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

certificat de capacité matrimoniale

permis de mariage du Département de J. P.

acte de publication.

Les époux :

Edward E. Hemsted.
Dorothy M. Chance.

Les témoins :

H. Regamey
L. Corbat cap.

L'officier de l'état civil :

H. Paul

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 563
Gunthert
et
Beyeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gunthert Max-Eugène-Bernard
libataire

représentant
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à

Nessey le neuf juillet
mil huit cent soixante-six fils de

François-Bernard Gunthert et de

Anna-Barbara née Kleb, la deux décedés

2. Beyeler Marguerite-Aline
divorcée de Jean-Auguste Ramstein né le 9

septembre 1918

originaire de Muttens (Baie-Campagne) domiciliée à

Cully née à

Aigle le vingt-cinq février

mil huit cent huitante-huit fille de

Romile-Christian Beyeler, décedé et de

Emma née Briel, à Cully

Comme témoins :
1. Margot William, commerçant, à Lausanne
2. Jeanmet Edmond, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Chardonne, à
Muttens et à Cully le 26 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce

Les époux :

M. Gunthert
M^{lle} Beyeler

Les témoins :

M^{lle} Margot
M^{lle} Jeanmet

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Chardonne, Muttens
& Cully

Registre des mariages A.

No 564
Terry
et
Albidetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Terry Edouard-Albert
divorcé de Henriette-Marin Schmitzgebél née le 20
juin 1924 manoeuvre
originaire de St. George domicilié à
Lausanne né à
Nyon le quinze février
mil huit cent huitante-neuf fils de
Jules-Alexis Terry et de
Henriette-Elise née Duplan, décidés

2. Albidetti Marie-Louise
divorcée de Gustave Raullée née le 9 mai
1925 ménagère
originaire de Yvonand domiciliée à
Lausanne née à
Clampalais le dix-huit décembre
mil neuf cent fille de
Franceline Albidetti, décidée et de

Comme témoins: } 1. Perrillat Louis, chef de cuisine, à Lausanne
2. Carrard Henri, pâtissier, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Yvonand le 31
octobre et à St. George le 1^{er} novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées:
actes de mariage avec di-
voce et actes de publication

Les époux:
Albert Terry
Marie Terry

Les témoins:
Louis Perrillat
Henri Carrard

Communiqué à Longirois et à
Yvonand

L'officier de l'état civil:

I. Pauff

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 24 novembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 6 février
1925, le mariage interit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel _____
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 12 février 1926
L'officier de l'état civil:

I. Pauff

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 566
Gieser
et
Pinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gieser Marcel-Henri
célibataire
jardinier
originaire de Allishausen (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Cortice le quatre octobre

mil neuf cent quatre fils de
François-Jules Gieser, imprimeur et de
M^{lle} Sophie née Hbeld, à Lausanne

2. Pinel Aline-Louise-Juliette
célibataire
couturière pour hommes
originaire de Chavannes-des-Bois domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente juin

mil neuf cent trois fille de
Alphonse-Arthur Pinel jardinier et de
Solisa née Müder à Lausanne

Comme témoins : 1. Félix Robert, agent de police, à Lausanne
2. Blam Victor, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Allishausen et
à Chavannes-des-Bois le 2 novembre 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept novembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Marcel Gieser
Juliette Gieser

Les témoins :

Félix Robert
Blam Victor

Registre des familles vol. 22 fol. 39.

Communiqué à Allershäusern et
à Coppet

L'officier de l'état civil :

J. Baum

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
du en date du 3 février 1950
déclaré définitif et exécutoire le 15
février 1950
le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le
Tribunal à la suite d'un _____ dès le 15
février 1950, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 9 mars 1950

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 567

Fiaux

et
Tenneveyre

N^o 1-88

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux Paul

célibataire

Cordonnier

originaire de M^oremensches domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux mars

mil neuf cent fils de

Jules Fiaux, manoeuvre et de

Marie Anna née Devaud, à Lausanne

2. Tenneveyre Rose-Nancy

célibataire

Couturière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Crissier le premier juin

mil neuf cent cinq fille de

Charles-Frédéric Tenneveyre, décati et de

Marie-Elise née Dubois, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Chevalier Alfred, employé de banque, à Lausanne
 - 2. Tenneveyre Fritz, employé B.-L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 et à M^oremensches le 4 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publications

Les époux :

Fiaux Paul

Fiaux Rose

Les témoins :

Chevalier

Tenneveyre Fritz

L'officier de l'état civil :

Le Prunier

Registre des mariages A.

N^o 568
Ginesi
et
Kuönen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginesi Angelo _____
libataire _____

coiffeur _____
originaire de Agira (Catane, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Agira _____ le huit avril _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fils de
Antonino Ginesi à Agira _____ et de
Paola née Perricone, à Bulle _____

2. Kuönen Berthe Delphine _____
libataire _____

ménagère _____
originaire de Gütet (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Martigny-Combe _____ le premier novembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Benjamin Kuönen, agriculteur _____ et de
Ambroisine née Saudan, à Martigny _____

Comme témoins : } 1. Chiolerio Joseph, ex-coiffeur, à Lausanne
} 2. Chamot Henri, peintre en bâtiments, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Gütet le 9
juillet et à Agira le 17 octobre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt neuf novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de mariage et actes de
publications _____
consentement des père et mère
du fiancé _____
permis de mariage du Dé-
partement de Justice & Police _____

Les époux :

Angelo Ginesi
Berthe Ginesi

Les témoins :

Chiolerio Joseph
Henri Chamot

L'officier de l'état civil :

H. Pauff

Communiqué à Gütet et à la
Chancellerie Cantonale _____

Registre des mariages A.

No 569

Frey

et
Marguerat

Rectification

du 8 novembre 1902 en ce sens
que le prénom de l'époux soit
orthographié "Emil".

Lausanne, 12 novembre 1902

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à EC Oberhof et Saanen
669

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Frey Emil

libataire

typographe

originaire de Oberhof (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Bisfelden (Bâle-Lampagne) le quatre décembre

mil huit cent nonante-deux

filz de

Joseph-Gérard Frey

et de

Fridolina nie Erb, décédés

2. Marguerat Marguercite-Marie

divorcée de Auguste-Jules Haldy

dès le 11 décembre 1905

originaire de Châtelot (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Gully le deux janvier

mil huit cent nonante-huit

fille de

Louis-Henri Marguerat, décédé

et de

Lina-Agnès nie Gloze, à Gully

Comme témoins:

1. H. H. H. Jules, brigadier de police, à Lausanne

2. Charles Robert, appointé de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Oberhof le 10
et à Gsteig G.S. le 12 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

acte de naissance

acte du 1^{er} mariage de la
fiancée.

actes de publication

Les époux:

Emil Frey

M^{me} Frey

Les témoins:

J. H. H.
Ch. Robert

L'officier de l'état civil:

H. H. H.

Communiqué à Oberhof & à
Gsteig G.S.

Registre des mariages A.

3-352

N^o 570
Abbouchi
Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Abbouchi Faik

célibataire

Docteur - Chimiste

originaire de nationalité libanaise (mandat français) domicilié à

Beyrouth (Liban) né à

Jenin (Palestine) le quatre juillet

mil huit cent nonante sept fils de

Mhage - Charif Abbouchi, fonctionnaire d'état et de

Mastha - Mhage ni Maubamed, à Nazareth

2. Kohler Marie-Elizabeth

célibataire

originaire de Büren (Berne) et de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

André Kohler, Professeur et de

Mathilde - Sophie née Wittnauer, à Lausanne

Comme témoins :

1. Kohler André, professeur, à Lausanne.

2. Caselmann Henri, pharmacien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Büren et à Lausanne le 17 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
acte de notoriété pour le fiancé
permis de publier et de
mariage du Département de
Justice & Police

actes de publications à Büren
et à Lausanne

Communiqué à Büren

Les époux :

Faik Abbouchi

Marie Abbouchi

Les témoins :

André Kohler

H. Caselmann

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Registre des mariages A.

N^o 571
Arbenz
et
Zübec

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 20 mars 1942
déclaré définitif et exécutoire le
21 avril 1942. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 29 avril 1942.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Arbenz Frank-Eric
libataire

Commerçant

originaire de Gross-Andelfingen (Zürich) et Octéhon-Mürmbos/domicilié à
Yougne (Doubs, France) (Argovie) né à
Lausanne le vingt-cinq décembre

mil huit cent nonante-quatre fils de
Adolphe Arbenz, décédé et de
Mélanie née Oederlin, à Lausanne

2. Zübec Eugénie-Elisa-Daphné
libataire

originaire de Griswil (Berne) et de Prilly (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à
Crissier le treize octobre

mil neuf cent un fille de
Henri-Julien Zübec, décédé et de
Marie-Amélie née Mäder, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Bougeois Edmond, médecin-vétérinaire, à Berne.
2. Constanton François, médecin, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gross-Andelfingen le 24, à Mürmbos,
à Prilly, à Griswil le 25 et à Lausanne le 27 sep-
tembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Premier décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Gross-Andelfingen

Les époux:

Arbenz
E. Arbenz

Les témoins:

Edm. Bougeois
F. Constanton

Communiqué à Gross-Andelfingen
Mürmbos, Prilly & Griswil

L'officier de l'état civil:

J. Frauch

Registre des mariages A.

No 572

Jomini

Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Paul

veuf de Berthe - Alice Regamey dès le 21 mai

1921

professeur

originaire de Bavière

domicilié à

Lausanne

né à

Bavière

le vingt-sept mai

mil huit cent septante-trois

fils de

Charles - François Jomini

et de

Julie - Louise née Georges, décédés

2. Hauswirth Emma - Marquécite

célibataire

originaire de Gessenay (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Château - d'Oex

le dix-neuf avril

mil huit cent nonante-cinq

fille de

Ernest Hauswirth

et de

Elizabeth née Dreu

Comme témoins :

1. Duruz Octave, jardinier, à Bailly de Lausanne

2. Michel Adolphe, professeur de gym. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Bavière et à Gessenay le 16 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de l'épouxacte de décès 1^{re} femme de

l'époux

actes de publication

Les époux :

Paul Jomini

Marg Jomini

Les témoins :

Octave Duruz

Adolphe Michel

L'officier de l'état civil :

St Paul

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 574
Bloch
Bloch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch Sylvain
célibataire

commerçant
originaire de Biesheim (Haut Rhin, France) domicilié à Biesheim né à Biesheim le vingt quatre novembre mil huit cent huitante-six fils de Abraham Bloch, commerçant et de Léa née Alexandre, à Biesheim

2. Bloch Marcelle-Edmée
célibataire

originaire de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne née à Corsanay le huit février mil neuf cent fille de Charles Bloch, commerçant et de M^{me} Antoinette née Schrod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bloch Alphonse, commerçant, à Genève
2. Walther Alexandre, négociant, à Juvon-

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Villars-le-Grand le 3 et à Biesheim le 12 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre, mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- actes de naissance
- certificat de nationalité du fiancé
- certificat de capacité
- autorisation de mariage du Supl. de M. R.
- actes de publication

Les époux :

Sylvain Bloch
Marcelle Bloch

Les témoins :

Alex Walther Bloch
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Constantine et à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 575
Goodsall
et
Ward

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goodsall David-Robert _____
célibataire _____

représentant de Commerce _____
originaire de Marylebone (Comté de Londres, Angleterre) _____ domicilié à
La Bour-de-Peilz _____ né à

Marylebone _____ le trois juin _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

David-Mary Goodsall _____ et de
Mary-Dorcel ne Crofts, à La Bour-de-Peilz _____

2. Ward Helen-Dorothy _____
célibataire _____

originaire de Barton-Regis (Angleterre) _____ domiciliée à
La Bour-de-Peilz _____ née à

Barton Regis _____ le dix-sept juillet _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Montagu-Charles-Pearson Ward, colonel d'artillerie _____ et de
Helen-Francis ne Wallace, à Brighton (Angleterre) _____

Comme témoins : } 1. M. Pysé Marin, Comierge, à Lausanne.
2. R. Abram Victor, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Bour-de-Peilz le 12 novembre
1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de La Bour-de-Peilz _____

Les époux :
David R Goodsall
Helen Dorothy Goodsall

Les témoins :
Pysé M.
Abram Victor
L'officier de l'état civil :
J. Prunier

Communiqué à La Bour-de-Peilz _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 576

Guignet

Thévenaz ^{et} née Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet Héli
 Veuf de Laure-Justine Décrevel née le 14 août 1917 Charrier
 originaire de Rosses domicilié à Lausanne né à Môtier le trente-un octobre mil huit cent soixante-cinq fils de Jean-Daniel Guignet et de Marie-Fanny née Freymond, décédés

2. Thévenaz née Berney Emma
 veuve de François-Rodolphe Thévenaz
 dès le 15 août 1923
 originaire de Bulle domiciliée à Lausanne née à Montcher le dix-neuf mai mil huit cent septante-deux fille de Jean-François Berner et de Fanny-Pauline née Berthoud, décédés

Comme témoins :
 1. Clerici Jean, bûcheron, à Lausanne
 2. Martin Louis, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Rosses et à Bulle le 3 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de décès des précédents conjoints.

Les époux :

Héli Guignet
 M^{lle} E. Guignet

Les témoins :

Jean Clerici
 Louis Martin

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Oron et à Bulle

Registre des mariages A.

No 577
Sciboz
et
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sciboz Elvire - Philippe
libataire

mécanicien
originaire de Broyvaux (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Plainpalais le vingt avril
mil neuf cent un

fils de
Marie - Julie Sciboz, au Petit - Saconnex et de

2. Bonjour Virginie - Elida - Louisa
libataire

ménagère
originaire de Blonay domiciliée à
Lausanne née à

Vevey le neuf janvier
mil huit cent vingt - six

et de

Victor Bonjour, agriculteur
Virginie née Bannee, à La Boue - de - Peilz

Comme témoins :
1. Brocher Auguste, agent de police, Lausanne
2. Mugonnet Aimond Couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Broyvaux et à
Blonay le 10 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Philippe Sciboz
Sciboz Louisa

Les témoins :
Aug. Brocher
Mugonnet Aimond

Communiqué à Broyvaux & à
St. Legier

L'officier de l'état civil :
L. Baugé

l'ar jugement du Tribunal de 1^{re} inst.
de Genève
rendu en date du 11 janvier 1925 *
déclaré définitif et exécutoire le
avril 1925
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 30
avril 1925, le délai pendant
lequel la femme
ne pourr[ra] contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 4 mai 1925
* approuvé la
date 11 janvier
1925 écrite
sur rubriques -

officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 578

Sauter

Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauter Charles-Auguste

libataire

mécanicien - chauffeur

originaire de Oberstammheim (Zurich)

domicilié à

Lausanne

né à

Cully

le trois décembre

mil neuf cent six

fils de

Auguste Sauter, décédé

et de

M^{lle} Marie née Chapuis, à Lausanne

2. Pahud Violette

célibataire

ménagère

originaire de Ognis

domiciliée à

Lausanne

née à

Beckuc

le trente juin

mil neuf cent trois

fille de

Ernest Pahud, tuilier

et de

M^{lle} Marie-Julienne née Bonnet, à Yvonand

Comme témoins :

1. Sauter Roger, valet de pied à Paris

2. Pahud Ernest, tuilier, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Oberstammheim le 11 et à Ognis le 12 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

C. Sauter

Violette Sauter

Les témoins :

Roger Sauter

Ernest Pahud

L'officier de l'état civil :

J. Bruny

Communiqué à Oberstammheim & à St. Cinget.

Registre des mariages A.

N^o 579
Depallens
et
Jaggy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens Jules
célibataire

mécanicien
originaire de Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Fleurier le quatorze avril
mil neuf cent un fils de

Charles-Jules-Jean-Pierre Depallens, serrurier et de
Lucie Bertha née Aubry, à Sierre

2. Jaggy Lucie
célibataire

ménagère
originaire de Cully et Lenk (Berne) domiciliée à
Chesbry née à
Cully le vingt-huit janvier
mil neuf cent cinq fille de

Jules-Louis Jaggy, décédé et de
Marguerite-Julie née Guinoud, à Chesbry

Comme témoins :
1. Schuetzler Gustave, hôtelier, à Lausanne
2. Brühlmann Arnold, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Cully, à Lenk
à Chesbry et au Châtelard le 6 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Jules Depallens
Lucie Depallens

Les témoins :
G. Schuetzler
A. Brühlmann

L'officier de l'état civil :
L. Bruy

Communiqué Montreu, Cully,
Lenk et Chesbry

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 580
Heinzmann
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heinzmann Robert-Wilhelm
libataire
maire - ébéniste
originaire de Brigach (Bade) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq juin
mil huit cent huitante-six fils de
Wilhelm Heinzmann et de
Anna née Studer, décédés

2. Müller Sylvie-Alice
divorcée de Johann-Meinrich Schiesse
dès le 12 janvier 1921 mariée
originaire de Linthal (Glaris) domiciliée à
Lausanne née à
Yverne le vingt-huit décembre
mil huit cent huitante-cinq fille de
Jean-Louis-Rodolphe Müller, agriculteur, à Yverne et de
Adèle-Françoise née Delavertaz, décédée

Comme témoins : 1. Burnand Edmond, poëlier-fumiste, à Lausanne
2. Heinzmann Charles, ébéniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Brigach et à
Linthal le 23 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage de la fiancée,
avec divorce.
permis de mariage du Sept. J & P.
actes de publication

Les époux :

Robert Heinzmann
Sylvie Müller

Les témoins :

Edmond Burnand
Charles Heinzmann

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Linthal et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 581
Krêter
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krêter Fritz
divorcé de Louise-Méline Mareel vers le 4
décembre 1920 coiffeur
originaire de Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le trente juillet
mil huit cent huitante-cinq fils de
Friedrich Krêter, sévère et de
Anna-Vérona née Heald, à Neuchâtel

2. Margot née Guignard Adèle-Louise
veuve de Marius-François Margot vers le
14 janvier 1920
originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
Sentry le quatorze décembre
mil huit cent huitante-six fille de
Charles-Auguste Guignard et de
Aline-Méline née Vidoudez, décédés

Comme témoins : 1. Guenin-Goy Samuel, bijoutier, à Lausanne,
2. Boulanger Paul, médecin-dentiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Genève le 16
et à Neuchâtel le 20 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec divorce
acte de naissance du 1^{er} mari de
l'épouse
actes de publication

Les époux :
Fritz Krêter
Adèle Krêter

Les témoins :
L. Guenin-Goy
P. Boulanger

Communiqué à Neuchâtel & à
Genève.

L'officier de l'état civil :
H. Baur

Registre des mariages A.

No 582
Wälti
Thiemard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wälti Marcel-Alfred
libataire
ingénieur
originaire de Ruderswil (Berno) et de Neuchâtel domicilié à Lausanne né à Neuchâtel le trente juillet mil huit cent soixante-neuf fils de Jean-Alfred Wälti, technicien et de Emma-Pauline-née Suter, à Neuchâtel

2. Thiemard M^{lle}-Emma
libataire
employée de bureau
originaire de Orsomens, Massonnens et Chérens (Fribourg) domiciliée à Vallorbe née à Orsomens le neuf mars mil neuf cent deux fille de Joseph-Thiophile Thiemard et de Marie-Anne-née Lerier, à Vallorbe

Comme témoins : 1. Duwanel Charles, cinicaste, Grotte 10, à Lausanne
2. Grobet Jeanne, employée de bureau, à Vallorbe.

Les publications ont eu lieu à Orsomens le 17, à Neuchâtel, à Massonnens, à Vallorbe le 18, à Massonnens, à Chérens le 19 et à Ruderswil le 20 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Marcel Wälti
J. Wälti

Les témoins :

Duwanel
J. Grobet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Ruderswil, Neuchâtel, Orsomens, Massonnens, Antigny et Vallorbe

Registre des mariages A.

No 583
Wolleb

Tschiemer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolleb Max-Erwin
célibataire

chef de cuisine
originaire de Lupfig (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lupfig le six janvier

mil neuf cent un fils de
Erwin Wolleb, décédé et de
Louise née Leutwyler, à Lupfig

2. Tschiemer Ida
célibataire

originaire de Matten et Interlaken (Berne) domiciliée à
Interlaken née à
Matten le quinze septembre

mil huit cent quarante-trois fille de
Rosa Tschiemer, décédée et de

Comme témoins : } 1. Rutishauser Oscar, cuisinier, à Montben.
2. Heysi Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Lupfig et
à Interlaken le 20 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Max Wolleb
Ida Tschiemer

Les témoins :

Rutishauser Oscar
Heysi Marius

L'officier de l'état civil :

J. Prunier

Registre des mariages A.

No 586
Tasche
et
Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tasche Elisée-Charles
libataire

aide-facteur

originaire de Oron-la-ville domicilié à

Oron-la-ville né à

Oron-la-ville le vingt quatre février

mil neuf cent cinq fils de

Victor Tasche, facteur postal, à Oron-la-ville et de
Emma née Subis, décédée

2. Rod Olga
libataire

cuisinière

originaire de Pully-le-Forat domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente octobre

mil neuf cent cinq fille de

M. Henri Rod, vigneron à Mies et de

Marie-Louise née Guca, à Nyon

Comme témoins :
1. Dimmen Ernest, manoeuvre, à Lausanne
2. Pichonnat Eugène, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oron-la-ville le 24, à Lausanne
le 26 et à Pully-le-Forat le 27 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
à Oron-la-ville

Les époux :

Elisée Tasche
Olga Tasche

Les témoins :

Ernest Dimmen
Eug. Pichonnat

L'officier de l'état civil :

H. Pauff

Communiqué à Oron & à
Corcelles-le-Forat

Registre des mariages A.

N^o 588
Rieben
et
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Constant-Louis-Ulrich _____

_____ célibataire _____

Chauffeur _____

originaire de Epalinges _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le quatre mai _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Emile Rieben, divorcé _____ et de

Emma-Rosa née Poget, à Lausanne _____

2. Michaud Julie-Emilie _____

_____ célibataire _____

Couturière _____

originaire de La Sarraz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Morve _____ le quatre septembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Jules-Henri Michaud, journalier _____ et de

Adèle-Augusta née Mozier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Corninboeuf Joseph, lordonnier, à Lausanne.
2. Bossel Florian, cafetier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Epalinges et à La Sarraz le 9 novembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Constant Rieben

Emilie Prioten

Les témoins :

Corninboeuf Joseph

Florian Bossel

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Epalinges & à La Sarraz _____

Registre des mariages A.

102.

No 589
Blanc

Litzistorf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Victor - Paul

célibataire

agent de police

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf septembre

mil neuf cent-un

fils de

Paul Blanc, forestier

et de

Mari-Louise née Regamey, au Chalet-à-Gobel

2. Litzistorf Hélène - Marie - Madeleine

célibataire

épicière

originaire de Chisoppelloz (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Neuchâtel

le vingt-huit novembre

mil neuf cent

fille de

Etienne Litzistorf, employé N. L.

et de

Mari-Geneviève née Sambaud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chuard René, représentant, à Lausanne

2. Litzistorf Etienne, employé N. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 et à Chisoppelloz

le 13 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Blanc Victor
Hélène Blanc

Les témoins :

Chuard René
Et Litzistorf Etienne

L'officier de l'état civil :

Le Baug

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 septembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 5 octobre 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 5 octobre 1937, le délai pendant lequel le mari pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 19 octobre 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 590
Keim
et
Gyger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keim Paul _____
divorcé de Amélie Converso dès le 6 juillet 1910

manœuvre _____
originaire de Bussinel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lancy _____ le dix-sept décembre _____
mil huit cent huitante-six _____ fils de

Georges-Jacob Keim, décédé _____ et de
Adèle-Virginie née Rosat, à Bex _____

2. Gyger Pauline-Adèle _____
célibataire _____

mineure _____
originaire de Adelboden (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Chuffort M Villiers (Nebâtel) le treize février _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Pierre Gyger, bûcheron _____ et de
Julie née Aubert, à Chuffort M Villiers _____

Comme témoins : } 1. Brochler Auguste, agent de police, Lausanne.
} 2. Lehmann Louis, ouvrier de ville, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Adelboden le 5
et à Bussinel le 7 novembre 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-six _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'époux _____
ou divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

P Keim
Pauline Keim

Les témoins :

Aug. Brochler
Lehmann Louis

L'officier de l'état civil :

H Paulig

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Communiqué à Gilly & à
Adelboden _____

Registre des mariages A.

No 591
Küng
et
Regamey

2-187
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küng Emile - Anton
veuf de Juliette - Elise Longel dès le 1^{er} décembre
1925 industriel
originaire de Schlierbach (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Berscholzmat (Lucerne) le vingt-trois février
mil huit cent huitante-trois fils de

Ant Küng et de
Katharina née Bieri, décédés

2. Regamey Marguerite - Bertha
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Vufflens-la-Ville née à
Lausanne le neuf janvier
mil neuf cent six fille de

Louis - Jules Regamey, retraité de commune et de
Bertha née Bieri, à Vufflens-la-Ville

Comme témoins : 1. Regamey Louis, retraité de ville, à Vufflens-la-Ville
2. Gut Henri, technicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Schlierbach &
à Vufflens-la-Ville le 22 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
1^{re} femme du fiancé décédé à
Lausanne, (vol. 62, p. 32)
actes de publication

Les époux :

Emile Küng
Marguerite Küng

Les témoins :

L. Regamey
H. Gut

L'officier de l'état civil :

H. Baig

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 4 mai 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 24
septembre 1936,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 24
septembre 1936, le délai pendant
lequel l'ancien mari
ne peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 24 septembre 1936.

Officier de l'état civil :

Par décision en 21 mai 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que le nom patronymique
"Küng" soit orthographié :
"KÜNG"

Lausanne le 24 mai 1952
L'officier de l'état civil :

qui à Schlierbach

Registre des mariages A.

No 592

Crot

Silleau ^{et} nie Le Corre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot Paul

divorcé de Domestine - Lina Durand dès le 23

Septembre 1916, coureur originaire de Lutry et Epesses domicilié à Lausanne né à Aigle

le dix-neuf octobre mil huit cent nonante-quatre fils de Emile Crot, coureur à Paris (17^e) et de Marie - Lina nie Saladay, décédée

2. Silleau nie Le Corre Anne - Marguerite

veuve de Guillaume - Joseph Silleau dès le 8 octobre

1911 ménagère originaire de nationalité française domiciliée à S^t. Denis, (Seine, France) née à au M^t àvre

le onze septembre mil huit cent nonante-quatre fille de François - Marie Le Corre, chaudronnier, au M^t àvre et de Françoise - Marie nie Le Gall, décédée

- Comme témoins :
- 1. Mayer Louis, peintre d'enseignes, à Lausanne
 - 2. Crot Félix, scieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Lutry le 20, à Epesses et à S^t. Denis le 21 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- actes de naissance
- acte du 1^{er} mariage de l'époux, avec divorce
- acte du 1^{er} mariage de l'épouse et acte de décès de son mari
- permis de publier du 3^{es} certificat de capacité p^r fiancés
- actes de publication

Communiqué à Lutry, à Lully et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Paul Crot
Anne Crot

Les témoins :

L^r Mayer.
F^r Crot

L'officier de l'état civil :

L^r Baugy

Registre des mariages A.

N^o 594
Brüllmann
Holzschuh^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brüllmann Jean-François
divorcé de Rosa Wiegler dès le
30 septembre 1925 jardinier
originaire de M^h Emmerswil et Rauchlisberg (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Orailly s/Lausanne le cinq avril
mil huit cent septante fils de
Theodore-Georges Brüllmann et de
Louise-Françoise née Blanc

2. Holzschuh Juliana
célibataire
ménagère
originaire de Unterweiler (Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Unterweiler le vingt-huit mai
mil huit cent nonante-quatre fille de
Johannes Holzschuh, retraite L.F. et de
Kreszenz née Link, à Unterweiler

Comme témoins :
1. Heyle Marie, concierge, à Lausanne
2. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à M^h Emmerswil
et à Rauchlisberg le 17 et à Unterweiler le 18 novembre
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
certificat de capacité p. fiancé
permis de publier du Sept.
de J. & D.

Les époux :

Jean Brüllmann
Juliana Brüllmann

Les témoins :

Heyle Marie
Rahm Victor

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à M^h Emmerswil,
à Orailly et à la Chan-
cellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 595
Trost
et
Gerstner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trost Karl-Franz _____
_____ célibataire _____

boulangere _____
originaire de Oberrohrdorf (Argovie), _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Oberrohrdorf _____ le dix-neuf mai _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Albert Trost boulangere _____ et de
Lina née Britschgi, à Lausanne _____

2. Gerstner Martha _____
_____ célibataire _____

ménagère _____
originaire de Hämmerdorf (Zürich) _____ domiciliée à
Zürich _____ née à

Zürich _____ le trente-un mars _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Wilhelm-Gerstner, magasinier _____ et de
Maria née Näf, à Zürich _____

Comme témoins : } 1. Trost Paul, boulangere, à Ouchy, Lausanne
} 2. Gerstner Wilhelm, magasinier, à Zürich

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Oberrohrdorf,
à Zürich & à Hämmerdorf le 20 novembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-six _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Trost
Martha Trost

Les témoins :

Paul Trost
Wilhelm Gerstner

L'officier de l'état civil :

H. Prunier

Communiqué à Oberrohrdorf,
Hämmerdorf & à Zürich _____

Registre des mariages A.

N^o 596
Eich
et
Louis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eich Gustave
veuf de Amélie Humbreset née le 3 octobre 1924, marchand de fromages originaire de Rebichens domicilié à Lausanne né à au Sentier le vingt juillet mil huit cent soixante-neuf fils de Jean Eich et de Marie née Grin, décédés

2. Louis Fanny-Emma
célibataire
ménagère originaire de Gléresse (Berna) domiciliée à Lausanne née à Nyon le cinq juillet mil huit cent huitante fille de Friedrich Albert Louis et de Eugénie née Dubois, décédés

Comme témoins : } 1. Gelesca Alfred, agent de police, à Lausanne
2. Louis Alfred, conducteur, C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rebichens le 15 et à Gléresse le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil huit cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
acte de décès de la _____
femme du fiancé. _____

Les époux :

Eich Gustave
Emma Eich

Les témoins :

Gelesca Alfred
Louis Alfred

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Par jugement du Tribunal civil
du district de Lausanne rendu
en date du 30 avril 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 10 juillet
1931, le mariage inscrit ci-dessus
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ le
délai pendant lequel L. _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 14 juillet 1931

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

N° 597
Cardinaux
et
Michot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaux Jules - Mbenri
célibataire

chauffeur
originaire de Mont-la-ville domicilié à
Lausanne né à
Nyon le deux janvier
mil huit cent huitante-neuf fils de
Marie - Augustine - Eline Cardinaux, veuve et de

2. Michot Louise - Martenise - Félicie
célibataire

négoiante
originaire de Naulion domiciliée à
Lausanne née à
Naulion le vingt-cinq octobre
mil huit cent huitante-trois fille de
François - Louis Michot, veuve et de
Rougenie - Augustine née Bugnon, à Nillard - St-Croix

Comme témoins :
1. Gaillon Marcel, employé, à Lugy
2. Gaccard Henri, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Mont-la-ville
& à Naulion le 27 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Cardinaux Henri
Louise Cardinaux

Les témoins :
Henri Janson
Marcel Gaillon

L'officier de l'état civil :
St Baugy

Communiqué à L'Me & à
Naulion

Registre des mariages A.

N^o 599
Viret
et
Ghelfi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Louis-Auguste _____
célibataire _____

Journalier _____
originaire de Villars-Tiercelin _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux avril _____
mil huit cent septante-quatre _____ fils de

Jaques Viret _____ et de
Louise-Marie-Suzanne née Gysler, décedés _____

2. Ghelfi Anna _____
célibataire _____

menagère _____
originaire de Mulazzo (Massa Carrara, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Moyenmoutier (Vosges, France) le dix-huit septembre _____
mil huit cent huitante six _____ fille de

Carlo Ghelfi _____ et de
LATERINA née Paolozzi, décedés _____

Comme témoins : { 1. Regamey Charles, négociant, à Lausanne
2. Bondioli Auguste, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Villars-Tiercelin le
5, et à Mulazzo le 13 juin 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
permis de publier du sept.
de J. P. _____

Les époux :

Viret Auguste

Viret Anna
Les témoins :

Ch. Regamey
Bondioli Auguste

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Solign-le-Grand
et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N° 600
Redard
et
Francey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard Eugène
célibataire

manœuvre
originaire de La Sarraz et des Verrières (Numbâtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze septembre
mil neuf cent trois fils de

Charles-Louis Redard, jardinier et de
Marie-Alice Franckiger, à Lausanne

2. Francey Olga-Germaine-Elise
célibataire

mangeuse
originaire de Châtellard domiciliée à
Lausanne née à
Clarey le dix-huit juillet
mil huit cent quarante-huit fille de

Aloys Francey, dévidé et de
Julie-Marguerite-Marie-Françoise Favre, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Redard Charles, jardinier, à Lausanne
2. Redard Henri, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à La Sarraz,
aux Verrières et au Châtellard le 9 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Eugène Redard
Olga Redard

Les témoins :

Charles Redard
Henri Redard

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à La Sarraz, aux
Verrières & à Montreux

Registre des mariages A.

N^o 601
Berchten
et
Mojonnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchten Auguste-Victor _____
divorcé de Rosa Schläpfer née le 23
septembre 1926 _____ employé au Tribunal fédéral _____
originaire de St. Etienne (Berno) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Aanches _____ le neuf février _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fils de

Charles-Frédéric Berchten _____ et de
Julie née Marquis, décédée _____

2. Mojonnier Marie-Louise-Jenny _____
_____ célibataire _____

_____ garde-malades _____
originaire de Mézières _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quatre juillet _____
_____ mil huit cent vingt-six _____ fille de

Marc-Louis-Henri-Alfred Mojonnier, charcutier _____ et de
Maria-Louise née Marti, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Berchten Jules, employé postal, à Lausanne
2. Chastelain Edmond, employé a.c. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à St. Etienne et
à Mézières le 10 novembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acty de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce _____
acty de publication _____

Les époux :

Aug. Berchten
Marie Berchten

Les témoins :

Jerry
Chastelle

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à St. Etienne et
à Mézières _____

Registre des mariages A.

No 603
Lavanchy
et
Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Robert-René _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Savigny, Forcl et Montpreveyres _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-sept février _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Samuel-Auguste Lavanchy, tailleur _____ et de
Marie nie Zender, à Grandvaux _____

2. Berney Marguerite _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de L'Abbaye _____ domiciliée à
Oran et Villette _____ née à
Daley et Lutry _____ le quatre avril _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
Augusta-Marguerite-Julienne Bernay, à Gramy _____ et de

Comme témoins : { 1. Tylhon Emile, agent de police, à Lausanne
2. Palais Ferdinand, garçon de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Savigny, à Forcl
à Montpreveyres, à L'Abbaye et à Villette le 18 novembre
1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et act. de
publication _____

Les époux :

R. Lavanchy
M. Lavanchy.

Les témoins :

Emile Tylhon
F. Palais

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Savigny, Forcl
Corcelles-le-Jorat, L'Abbaye
et Cully _____

Registre des mariages A.

N^o 604
Rochat
et
Wagnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Valentin Herman
veuf de Rose Rochat né le 13 janvier 1926
à Limour
originaire de L' Abbaye domicilié à
Ballaigues né à
aux Bioux le seize novembre
mil huit cent septante-huit fils de
Marcel Henri Rochat, journaliste, aux Bioux et de
Jenny née Chappuis, décédée

2. Wagnon née Nicolet Zélie Emmeline
veuve de Ormand Wagnon née le 3
mai 1920 commerçante
originaire de L' Isle domiciliée à
Ballaigues née à
la Besnonaz n/ Ligueroles le dix sept mai
mil huit cent huitante-quatre fille de
Samuel-Félix Nicolet et de
Louise-Elisa née Freymond, décédée

Comme témoins :
1. Nicolet Emile, employé, à Ballaigues
2. Heysse Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 2, à L' Isle et
à L' Abbaye le 3 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Ballaigues

Les époux :

Valentin Rochat
Emmeline Rochat

Les témoins :

Emile Nicolet
Heysse M^{rs}

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

No 606
Pernetta
et
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernetta Joseph - Gratien
libataire

ébéniste
originaire de Brusson (Tessin, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Liddes (Valais) le quatre mai

mil neuf cent deux fils de
Joseph - Pacifique Pernetta décédé et de
Elise - Valentine née Darbellay, à Lausanne

2. Piot Berthe
libataire

originaire de Chierrens domiciliée à
aux fonts de Pully née à
Chierrens le neuf mai

mil neuf cent cinq fille de
Abeni Piot, agriculteur et de
Berthe née Dind, aux Monts de Pully

Comme témoins :
1. Pernetta Elise, ménagère, à Lausanne
2. Heysi Marie, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11^e, à Pully le 2^e
à Chierrens le 3, et à Brusson le 14 novembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès du père du
fiancé et consentement de sa
mère
permis de mariage du Dept.
de J. P.
actes de publication

Communiqué à St-Léonard, Pully
et Chamellin cantonale

Les époux :

Pernetta Gratien
Berthe Pernetta

Les témoins :

Elise Pernetta
Heysi M^{rs}

L'officier de l'état civil :

H. Baiff

Registre des mariages A.

N^o 607
Chollet
et
Etendu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Louis-Alphonse
divorcé de Alice-Augustine Delaloye le
8 juin 1926, employé de chemin de fer
originaire de Crésuz et Charney (Fribourg) domicilié à
Vernayaz (Valais) né à
Bulle le vingt-quatre avril
mil huit cent huitante-quatre fils de
Jean-François-Joseph Chollet et de
Marie-Madeleine née Savary, décédés

2. Etendu Rose-Amélie
célibataire
gardi-malades
originaire de Chapelle Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Bussigny le vingt-deux janvier
mil huit cent vingt-cinq fille de
Mme Rodolphe Etendu et de
Charlotte-Elise née Rossier, décédés

Comme témoins :
1. Grosvernier Robert, voyageur de Commerce, Lausanne
2. Etendu Marguerite, sage-femme, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Vernayaz le 23, à Crésuz, à
Lausanne le 24, à Charney et à Chapelle le 25 novembre
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Vernayaz

Les époux :
L. Chollet
Rose Chollet

Les témoins :
R. Grosvernier
M. Etendu

Communiqué à Crésuz, à Charney,
à Vernayaz et à St. Cierge

L'officier de l'état civil :
L. Bruffy

Registre des mariages A.

N^o 609
Nandé
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nandé François-Henri
célibataire

technicien C.F.F.
originaire de Oberrieden (Zürich) domicilié à
Lausanne né à

Archenz in Unterdorf (Zhungovii) le dix avril
mil huit cent nonante-six fils de

Franz-Josef Nanké, veuf et de
Maria née Leuthold, à Weissligen

2. Monney Mabelle-Marie
célibataire

couturière
originaire de Villars-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à

Besançon le onze juin
mil huit cent nonante-cinq fille de

Eugène-François Monney et de
Josephine-Eugénie-Marie née Bertrand, veuf

Comme témoins :
1. Gillieron Paul, tapissier à Lausanne
2. Sauer Charles, fonctionnaire C.F.F. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Oberrieden le 11
et à Villars-le-Grand le 12 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

F. Nandé
M. Monney

Les témoins :

St. Gillieron
Ch. Sauer

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
2000

Communiqué à Oberrieden & à
Constantine _____

Registre des mariages A.

No 610
Mezzadri
et
Forcato.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mezzadri Ipero - Giovanni - Giacomo _____
libataire _____

castrolice _____
originaire de Sala Baganza (Parma, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Sala Baganza _____ le quinze octobre _____
mil huit cent huitante sept _____ fils de

Giuseppe Mezzadri _____ et de
Rosalba née Corradi, nées _____

2. Forcato Anna - Maria _____
libataire _____

minagère _____
originaire de Verone (Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Verone _____ le dix-neuf avril _____
mil neuf cent quatre _____ fille de

Giuglielmo - Domenico Forcato _____ et de
Caterina née Zardini, à Brigue _____

Comme témoins : } 1. Walzbansen Käthe, à Lausanne
2. Guidetti Yves, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Sala Baganza
et à Verone le 21 novembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
permis de mariage du Dépar-
tement de J. & P. _____

Les époux :

Mezzadri Ipero
Mezzadri Anna

Les témoins :

Madame Käthe Walzbansen
Guidetti Yves

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 611
 Vuilleumier
 et
 Schneider

Complément

Par décision du 5 mai 1986,
 l'autorité de surveillance a
 ordonné le complément de
 l'inscription ci-contre en ce sens
 que l'époux est aussi originaire
 de Allaman (VD).
 Lausanne, le 13 mai 1986.
 L'officier de l'état civil:
 206

Copie aux états civils de 2720
 Tramelan, 2344 La Sagne,
 1180 Rolle et 2520 La Neuve-
 ville.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilleumier Marcel-Robert
 veuf de Augusta Leyraz des la
 24 juillet 1918 droguiste
 originaire de Tramelan - Dessus (Berne) et La Sagne (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 St. Imier le deux octobre
 mil huit cent huitante-six fils de
 Léon - Allys Vuilleumier, brodeur, à Lausanne et de
 Marie - Louise née Gygli, décedée

2. Schneider Marie-Antoinette
 célibataire

originaire de Neuchâtel (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le deux février
 mil huit cent cinquante-un fille de
 Paul - Emile Schneider, ancien négociant et de
 Mathilde - Sophie - Augustine née Maebrit, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Raymond Alcide, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne
 2. Schneider Paul, ancien négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tramelan, La Sagne et
 Neuchâtel le 10 décembre 1986

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte de 1^{er} mariage p. le fiancé
 et acte de décès de sa
 femme.
 actes de publication

Les époux :

Marcel Vuilleumier
 Marie Antoinette Vuilleumier

Les témoins :

1. Raymond
 Paul Schneider

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut
 2087

Communiqué à Tramelan, La Sagne
 et Neuchâtel

Registre des mariages A.

N° 612
Matthey
et
Brousoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Ernest Alfred _____
libataire _____

employé de bureau _____
originaire de Loche et de La Brévine (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Aarau _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Ernest Matthey, décédé _____ et de
Rosa née Frey, à Lengnau _____

2. Brousoz M^{lle} Léonie _____
libataire _____

gardiennage _____
originaire de St Gingolph (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

St Gingolph _____ le cinq août _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Charles Eugène Brousoz _____ et de
Augustine née Boreard, décédée _____

Comme témoins : } 1. Bittelbach Ernest, employé de bureau, Lausanne
} 2. Diserant Edouard, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, au Loche, à La
Brévine et St Gingolph le 13 novembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt
six.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Ernest Alfred
Matthey Brousoz

Les témoins :

Ernest Bittelbach
Edouard Diserant

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué au Loche, La Bré-
vine et St Gingolph _____

Par jugement du Tribunal de l'ère
Metairie du canton de Fribourg
en date du 22 décembre 1945.
déclaré définitif et exécutoire le 18
janvier 1946. Le mariage inscrit
et contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 19 février 1946.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 613
Bex
et
Ungemacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bex Émile Charles
libataire
employé de bureau
originaire de Dullier domicilié à
Lausanne né à
Dullier le premier avril
mil neuf cent deux fils de
Julien Ami Bex, décédé et de
Adèle-Marie née Champoud, à Lausanne

2. Ungemacht Irène-Juliette
libataire
couturière
originaire de Schelten (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept octobre
mil neuf cent trois fille de
Paul Ungemacht, mécanicien C.F.F. et de
Blanche née Rorrbach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ungemacht Paul, mécanicien C.F.F., à Lausanne
2. Bex Marie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Schelten le 17 et
à Dullier le 18 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance & actes
de publication

Communiqué Gingins & à Meuvies

Les époux :
Émile Bex
Irène Bex

Les témoins :
Marie Bex
Paul Ungemacht

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 15
Rime
et
Bourqui

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rime Louis-Marcel
veuf de Charlotte Subat dès le 19 janvier 1924
Chauffeur-mécanicien
originaire de Charmey (Gruyères, Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois septembre
mil huit cent nonante-cinq fils de
Marie-Louise Rime, à Lausanne et de

2. Bourqui Emma-Louise
célibataire
Sommelière
originaire de Murist (Fribourg) domiciliée à
Charmey (Gruyères) née à
Romont (Fribourg) le seize octobre
mil neuf cent quatre fille de
François Bourqui, agriculteur et de
Félicité Maquelin née Jaquat, à Villars-sur-Glan

Comme témoins :
1. Stucker Jean, coiffeur, à Lausanne
2. Chevalley Julien, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Charmey et à
Murist le 6 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication.

Les époux :

Rime Louis
Rime Emma

Les témoins :

Jean Stucker
J. Chevalley

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann
Lehmann

Communiqué à Charmey & à
Murist

Registre des mariages A.

N^o 616
Henriod
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod Jean-Edouard
cibataire

destinateur - technicien
originaire de Couvet et de Neuchâtel domicilié à
au Loële né à
Bienne le vingt-un février
mil huit cent nonante-huit fils de

Charles-Edouard Henriod, ingénieur - mécanicien et de
Marie-Louise nie Bâbni, à Orse (Neuchâtel)

2. Reymond Gilberte
cibataire

originaire de Maulion domiciliée à
Lausanne née à
Lucens le neuf août
mil neuf cent quatre fille de

Lucien Reymond, professeur et de
Hda-Jenny nie Barozzi, à Lausanne

- Comme témoins :
1. Reymond Lucien, mécanicien, à Saxon
2. Reymond Lucien, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Loële le 25, à Couvet, à
Neuchâtel, à Lausanne le 26 et à Maulion le 27 no-
vembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Loële

Les époux :

E. Henriod
G. Henriod

Les témoins :

Luc Reymond
Ed. Reymond

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Couvet, Neuchâtel
& Maulion

Registre des mariages A.

No 617
Oberdon
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberdon Jules-Vincent
célibataire

horloger

originaire de Berens et Farvagny-le-Grand (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Farvagny-le-Grand le vingt-quatre avril
mil huit cent nonante-cinq fils de

Paul-Eppolinaire Oberdon, à Farvagny-le-Grand et de
Flavie née Gachoud, décédée

2. Martin Solange-Marie-Louise
célibataire

ménagère

originaire de St-Geois domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le deux juin
mil neuf cent un fille de

Oscar-Hugues-Louis Martin, agriculteur, à Lausanne et de
Célestine-Rosine née Besenon, décédée

Comme témoins :
1. Matthey Adolphe, horloger, à Lausanne
2. Zwahlen Marcel, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Berens, à Far-
vagny-le-Grand le 22, à St-Geois et à La Chaux le
23 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-
six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

J. Oberdon
J. V. Oberdon

Les témoins :

Matthey
Zwahlen Marcel

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
1926

Communiqué à Berens, Farva-
gny-le-Grand et St-Geois

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 618

Pilet

Treboux^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Samuel-Edmond
célibataire

Vendeur de journaux
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent nonante-neuf fils de

Paul-Henri Pilet, manoeuvre et de
Aimée née Fogelweid, à Lausanne

2. Treboux Julie-Rosalie
célibataire

ménagère
originaire de 'origine française domiciliée à
Lausanne née à
Mexian-le-Bains le vingt-cinq février
mil huit cent nonante-sept fille de

Basile-Marie Treboux, cultivateur, à Nivaz et de
Marie née Duret, dévot

Comme témoins : 1. Rougemont Edouard, négociant, à Lausanne
2. Pernet Alfred, voyageur de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Château-d'Oex
le 2 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
permis de publier du Départe-
ment de H. & P.
certificat de capacité de la
fiancée

Les époux :

Pilet Samuel
Pilet Julie

Les témoins :

Ed. Rougemont
Pernet Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Château d'Oex
et à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 619
de Ronzier
Niestzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Ronzier Alois-Charles-Eugène _____
_____ célibataire _____

Professeur, licencié es lettres _____
originaire de Pologne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lodz (Pologne) _____ le dix-sept juillet _____
_____ mil huit cent huitante-trois _____ fils de

Adolphe de Ronzier _____ et de
Pauline née Hofacker, décédés _____

2. Niestzer Maria _____
_____ célibataire _____

originaire de' origine française _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Hobourg (Alsace, France) _____ le deux décembre _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de

Georges Niestzer _____ et de
Salomé née Huel, décédés _____

Comme témoins : { 1. Elophe Frédéric, professeur, licencié es lettres, Lausanne
2. Elophe Berthe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 juin, à Lodz
les 29 juin, 3 & 10 juillet 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-
six _____

Pièces déposées :

actes de naissance (avec traductions)
actes de publication _____
permis de publier et de ma-
riage du Département de J. & P.
certificats de capacité des
fiancés (celui du fiancé fait
double emploi avec l'acte de
publication en Pologne). _____

Communiqué à la Chancellerie
cantonale _____

Les époux :

Eug. de Ronzier

Maria Niestzer

Les témoins :

Elophe
Berthe Elophe

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 620
Jeannet
et
Baer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannet Charles - Ali

libataire

fabricant

originaire de Brot-dessous, Ponts de Martel et Noiraigue (Nubâid) domicilié à Lausanne

né à

au Loële le vingt août

mil neuf cent un

fils de

Louis - Ali Jeannet, horloger

et de

Marie - Amélie née Ducommun dit Verrou, au Loële

2. Baer Juliette - Cécile

libataire

employée de bureau

originaire de Säckingen (Gr-duché de Bade) domiciliée à Lausanne

née à

Robert Y Grandval (Bâle) le vingt neuf janvier

mil huit cent nonante - cinq

fille de

Jules - Auguste Baer

et de

Cécile - Françoise Jung

Comme témoins :

1. Jung Cécile, à Lausanne

2. Burri Henri, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Noiraigue le 22, aux Ponts de Martel le 23, à Brot-dessous le 23 et à Karlsruhe le 29 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept d'octobre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier du Département de J. 2^e.

certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée.

Les époux :

Ch. Jeannet
J. Baer

Les témoins :

Cécile Jung
Henri Burri

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué aux Ponts de Martel, à Noiraigue, à Brot-dessous & à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 623
 Jeanpetit-Matile
 et
 André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanpetit-Matile Fritz-Louis _____
 célibataire _____

Chauffeur C.F.F. _____
 originaire de La Sagne (Neuchâtel) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Moudon _____ le quinze mai _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 Paul-Henri Jeanpetit-Matile, retraité des ch. de fer _____ et de
 Laure-Hanna née Benoit, à Moudon _____

2. André Marie-Maxime _____
 célibataire _____

 originaire de Yens _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Yens _____ le six février _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de
 Max-Albert André déj. _____ et de
 Alice-Maru née Prodollet, à Apples _____

Comme témoins : } 1. Vögeli Rodolphe, mécanicien C.F.F. à Ouchy
 } 2. Remy Maurice, Secitaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Sagne, à Pully, le
 8 et à Yens le 9 décembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Matile Fritz
 Marie Matile

Les témoins :

Vögeli R.
 Maurice Remy

L'officier de l'état civil :

L. Baum

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à La Sagne,
 Villard op Yens et Pully

Registre des mariages A.

N^o 624
Mayer
et
Martin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Lucien _____
divorcé de Gertrude Roch, dès le 19 avril 1913

mécanicien _____
originaire de Brenets (Nendatel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Charolles (Saône & Loire, France) le douze novembre _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Alfred Mayer, décédé _____ et de
Marie née Huguenin, à Lausanne _____

2. Martin Marie-Thérèse _____
célibataire _____

originaire de Breteigny - St-Barthelémy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf mai _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Marie-Emma Martin, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Giddey Constant, concierge, à Lausanne
} 2. Giddey Ida, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, aux Brenets et
à Breteigny - St-Barthelémy le 19 novembre 1926 _____

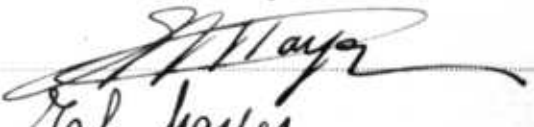
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-six


Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé,
avec divorce. _____
actes de publication _____

Les époux :


E. Mayer

Les témoins :


I. Giddey

L'officier de l'état civil :



Communiqué aux Brenets & à
Corballens. _____

Registre des mariages A.

N^o 625

Meyer

Humbert-Droz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Hans-Julius

célibataire

camionneur

originaire de Meltheim (Lübeck) domicilié à

Lausanne né à

Charlottenburg (Prusse) le quatre juillet

mil neuf cent fils de

Josef-Fernst Meyer, voyageur et de

Wilhelmine-Julie née Gotzow, à Paris

2. Humbert-Droz Angeline-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Loche domiciliée à

Lausanne née à

Moudon le quinze juillet

mil huit cent nonante-sept fille de

Jacques-Louis-Flavie Humbert-Droz et de

Cécile née Faque, à Moudon

Comme témoins : } 1. Jaquet Julien, garçon laitier, à Lausanne
2. Hürth Emil, employé d'hôtel, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Meltheim et au Loche
le 10 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

J. Meyer.

M. Meyer

Les témoins :

Julien Jaquet

Emil Hürth.

L'officier de l'état civil :

Le Praeger

Communiqué à Wintertthur et
au Loche.

Registre des mariages A.

No 628
Käslin
et
Curtet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käslin Andrie

libataire

chauffeur d'autos

originaire de Beckmied (Unterwald) domicilié à

Lausanne né à

St-Croix le trois juillet

mil neuf cent deux fils de

Jean Käslin, retraité des Chemins de fer et de
Marie-Louise née Thiebaut, à Lausanne

2. Curtet Berthe-Sophie

libataire

pierriste

originaire de Yvernes domiciliée à

Naulion née à

Naulion le treize septembre

mil neuf cent quatre fille de

Jules-Ferdinand Curtet, agriculteur et de

Marie-Aline-Jeanette née Guignard, à Naulion

Comme témoins : 1. Saül Jacob, étudiant, à Lausanne

2. M. Interemann Othmar, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Naulion le 6, à Beckmied
et à Romainmôtier le 9 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de pu-
blication

Les époux :

Andrie Käslin
Berthe Käslin

Les témoins :

Saül
Interemann

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Beckmied, Romain-
môtier et Naulion

Registre des mariages A.

N^o 631
 Ebanista
 et
 Ebanista

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ebanista Erasmo
 célibataire

mason
 originaire de Mercurago (Novare, Italie) domicilié à
 Lausanne né à
 Mercurago le cinq janvier
 mil huit cent nonante-neuf fils de

Carlo Ebanista, mason et de
 Teresa nie Mora, à Mercurago

2. Ebanista Pierina
 célibataire

couturière
 originaire de Mercurago (Novare, Italie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-neuf mai
 mil neuf cent six fille de

Pierre Ebanista, entrepreneur et de
 Marie nie Mora, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Corte Famille, entrepreneur, à Lausanne
 } 2. Bovard Maurice, comptable, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 octobre et à
 Mercurago le 7 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
 permis de publier et de
 mariage du Dép. de J. & P.
 acty de publication

Consentement des père et mère de
 la fiancée

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale. (1).

Les époux :

Ebanista
 Pierina Ebanista

Les témoins :

Carlo Corte
 M. Bovard

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

N° 632
Thomi
Duhoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomi Octave
divorcé de Thérèse-Julienne Décaillot vers le 29
septembre 1924, commerçant
originaire de Landiswil (Berno) domicilié à
Hette St. Pierre, Bruxelles né à
Thoune le douze décembre
mil huit cent nonante-six fils de
Johann Thomi et de
Octavie née Croisier, à Lausanne

2. Duhoux Juliette-Marie-Octavie
célibataire

originaire de Loncin (province de Liège, Belgique) domiciliée à
Hette, St. Pierre, Bruxelles née à
Loncin le vingt-huit août
mil huit cent nonante fille de
Charles-Bauduin-Louis Duhoux, industriel et de
Marie-Louise-Edite née Montart, à Bruxelles

Comme témoins : 1. Thomi Jean, retraité, à Lausanne
2. Thomis Jean, instructeur d'artillerie, à Klotten.

Les publications ont eu lieu à Biglen le 28 octobre et à Hette-St.-
Pierre le 7 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Biglen

Les époux :

Thomi
J. Thomi

Les témoins :

J. Thomi, père
J. Thomis, fils

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Le numéro 632, à page
121, est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1926
Les deux doubles sont
conformes, ce que nous certifions.
Lausanne le 31 décembre
1926.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



J. Baillif

Communiqué à Biglen et à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 1
Pahud
et
d'André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Georges-Émile

libataire

ingénieur

originaire de Courmousson et Ogens

domicilié à

Neuilley 4 Seine (France)

né à

Lausanne

le quinze octobre

mil neuf cent

fils de

Émile-Alfred Pahud, Chef de service au Département des Travaux et de
Jeanne-Louise née Serex, à Lausanne — publiez —

2. d'André Geneviève-Eugénie-Louise

divorcée de André Major dès le 28 mars 1924

originaire de nationalité française

domiciliée à

Neuilley 4 Seine (France)

née à

Paris (1^{er} arrt)

le neuf décembre

mil huit cent vingt-six

fille de

Marcus-Félicien-Ladislav d'André, avocat et de
Eugénie-Louise née Pasternak, à Neuilly 4 Seine

Comme témoins :

1. Pahud Émile, Chef de service, à Lausanne.
2. Grobet Armand, industriel, à Berne

Les publications ont eu lieu à Courmousson, à Ogens le 24 et à
Neuilley 4 Seine le 25 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
St-Geroges.

Les époux :

G. Pahud
G. Pahud

Les témoins :

E. Major
A. Grobet

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à St-Geroges et à
la Mairie cantonale.

Registre des mariages A.

No 2
Delisle
et
Dumur.

3-12/28
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle Jean
célibataire

ingénieur
originaire de Lausanne et Froidville domicilié à
Paris (9^e arr^t) né à
Genève le premier juin
mil huit cent nonante-deux fils de

François-Louis-Jules-Denise Delisle, décédé et de
Rose née Gruffel, à Sully

2. Dumur Maria-Claire-Adrienne
célibataire

originaire de Grandvaux et Lutry domiciliée à
Sully née à
Lausanne le vingt-un avril
mil huit cent nonante-quatre fille de

Jules Dumur, décédé et de
Marie-Pauline née Buchmann, à Sully

Comme témoins :
1. Delisle François, ingénieur, à Bex
2. Dumur Pierre, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Lutry, à Sully
le 16, à Froidville, à Grandvaux le 17 et à Paris le 18
novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

J. Delisle
Claire Delisle-Dumur

Les témoins :

F. Delisle
P. Dumur

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Solier-le-Grand,
Sully, Lutry & Sully

Registre des mariages A.

N^o 3
 Barbaglia
 et
 Ghelfi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbaglia Angelo-Giuseppe _____
 célibataire _____

marchand-forain _____
 originaire de Mapigliano (Novare, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Mapigliano _____ le dix-sept juin _____
 mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Angelo Barbaglia _____ et de
 Antonia ni Fonca, les deux décédés _____

2. Ghelfi Clotilde-Elise _____
 célibataire _____

marchande foraine _____
 originaire de Mulazzo (Massa Carrara, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un novembre _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Julie Ghelfi, décédée _____ et de

Comme témoins : { 1. Carli François, commerçant, à Lausanne
 2. Conti Jean, indonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Mapigliano
 & à Mulazzo le 12 Septembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____
 permis de publier et de mariage
 du Département de V. & P. _____

Les époux :

Joseph Barbaglia
 Clotilde Barbaglia

Les témoins :

François Carli

Jean Conti

L'officier de l'état civil :

J. Baum

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale _____

Registre des mariages A.

15-72

No 4
 Ammann
 et
 Tardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann Édgard-Aimé-Roberte
 célibataire

Sommelier

originaire de Dinhard-Melsikon (Zürich) domicilié à
 Lausanne né à

Trilly le douze avril

mil neuf cent cinq fils de

Emile-Jean-Gottlieb Ammann, décédé et de
 Amélie née Megerz, à Lausanne

2. Tardy Alice-Lina
 célibataire

originaire de Pampigny domiciliée à
 Lausanne née à

Pampigny le trente-un août

mil neuf cent quatre fille de

Poléophile Tardy, maréchal et de
 Lina née Gasser, à Pampigny

Comme témoins : 1. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne
 2. Heysse Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Dinhard le 14
 et à Pampigny le 15 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Registre des familles vol. 15 fol. 72

Registre des familles vol. 22 fol. 185.

Communiqué à Dinhard & à
 Pampigny

Les époux :

Ammann
 Alice Tardy Ammann

Les témoins :

Henri Regamey
 Marius Heysse

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

N^o 5
 Jourde
 et
 Burri

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 juillet 1933, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l.e. ... ne pourr. a. contracter un nouveau mariage, dès le 22 septembre 1933. Lausanne, le 26 septembre 1933.

L'officier de l'état civil:

H. Leliant
 suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Jourde Victor-Émile
 célibataire

manœuvre
 originaire de Chabrestat (Moudon) HDL aude-Loire, France) domicilié à Lausanne né à Grolley (Berno) le deux décembre mil huit cent septante-sept fils de

Victor Jourde et de Claire-Éline née Jeanguemat, vides

2. Burri Magdalena
 célibataire

mineure
 originaire de St-Stephan (Berno) domiciliée à Lausanne née à Ewilimun le huit octobre mil huit cent septante-deux fille de

Emanuel Burri et de Johanna née Leyster, vides

Comme témoins: 1. Wyz Frédéric, cordonnier, à Lausanne
 2. Delaprot Emilie, cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à St-Stephan le 25 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
 actes de publication
 certificat de capacité du fiancé pour le mariage du 23^e de j. 2^e

Les époux:

Jourde Victor-Émile
 Magdalena Burri

Les témoins:

Wyz Frédéric
 Emilie Delaprot

L'officier de l'état civil:

H. Leliant

Communiqué à St-Stephan et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 6
Weybrecht
et
Tornare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weybrecht Jean-Marcus
célibataire

employé de Commerce
originaire de St-Mari-aux-Mines (Haut Rhin, France) domicilié à
Lausanne né à

St-Mari-aux-Mines le onze février
mil huit cent nonante-deux fils de

Jacques Weybrecht, professeur de musique, à Bienne et de
Catherine ne Schoeller, décédée

2. Tornare Anna-Marie
célibataire

originaire de Charney (Fribourg) domiciliée à
Charney née à
Charney le vingt-un juillet
mil huit cent nonante-un fille de

Nicolas-Marcelin Tornare, négociant et de
Marie-Salomie ne Serny à Charney

Comme témoins : 1. Klädly Léon, relieur, à Lausanne
2. Pache Marie, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 et à Charney
le 22 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage du Sup.
de J. & P.

Les époux :

J. Weybrecht
A. Weybrecht

Les témoins :

Klädly Léon
M. Pache-Albin

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué à Charney et
à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 7
Dalex
et
Dormond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dalex Edmond - Maurice - Henri
veuf de Bertha - Louisa Reubi v^e le 17 Sep-
tembre 1926, typographe
originaire de Naulx (H^{te}-Savoie, France) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le vingt-deux juillet
mil huit cent huitante-huit fils de
Martin - Pierre Dalex, décédé et de
Emilie - Augustine née Fricotté, à Lausanne

2. Dormond Elisabeth - Lucie
célibataire
employée de commerce
originaire de Olon domiciliée à
Lausanne née à
Savagnier (Neuchâtel) le quatorze janvier
mil neuf cent un fille de
Edouard Dormond, Caneur de chaises et de
Olma - Emma née Horn, à Lausanne

Comme témoins :
1. Cornu Fritz, mécanicien, à Lausanne
2. Meyse Maxime, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Olon le 3 et à
Mourens le 4 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
et acte de décès de sa 1^{re} femme

Les époux :

E. Dalex
E. Dalex

Les témoins :

Mornin
Meyse M^s

L'officier de l'état civil :

Le Prunier

Communiqué à Olon et à
la Chamelière Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 8
Kaufmann
et
Unternährer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaufmann Josef-Caspar dit Walther
célibataire

coiffeur
originaire de Bringen (Lucerne) domicilié à
Bière né à

Grosswangen (Lucerne) le sept avril
mil neuf cent trois fils de

Franz Kaufmann, gendarme retraité et de
Katharina née Junt, à Odligenswil (Lucerne)

2. Unternährer Joséphine-Frida
célibataire

employée de magasin
originaire de Schupfheim (Lucerne) domiciliée à
Lucerne née à

Lucerne le vingt-deux août
mil neuf cent trois fille de

Johann Unternährer et de
Maria née Roth, les deux décédés

Comme témoins :
1. Pauliger Felix, mécanicien, à Bière
2. Olivari Charles, photographe, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière, à Schupfheim le 4, à
Bringen et à Lucerne le 5 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bière

Les époux :

Kaufmann
Josef Kaufmann Unternährer

Les témoins :

Luciano Pelli
Ch. Olivari

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Bière, à Schupfheim
à Bringen et à Lucerne

Registre des mariages A.

No 9
Wandfluh
et
Schumacher

Par jugement du Tribunal de
des Brix de Lausanne, rendu
en date du 16 juin 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septembre
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1930.
Lausanne, le 23 octobre 1930.

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wandfluh Hermann
libataire

portive
originaire de Kandergrund (Borne) domicilié à
Lausanne né à

Kandergrund le vingt-trois avril
mil huit cent nonante-sept fils de

Peter Wandfluh et de
Rosina née Reichen, décédés

2. Schumacher Marguerite-Louise
divorcée de Jules-Maurice Dandot

dès le 25 juillet 1918
originaire de Loche et de La Brévine (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

Cortailod le vingt-trois janvier
mil huit cent nonante-trois fille de

Fritz-Ferdinand Schumacher et de
Thérèse-Cécile née Schwandee, décédés

Comme témoins: 1. Lador Marcel, manoeuvre, au dit Brix, Lausanne.
2. Studmann Albert, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Kandergrund, à La Brévine et au Loche le 2 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Dix janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

acte de naissance
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée avec divorce

Les époux:

Hermann Wandfluh
Eusebe Schumacher

Les témoins:

Lador Marcel
Studmann Albert

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué à Kandergrund,
La Brévine et Le Loche.

Registre des mariages A.

N^o 10
Lettenbauer
et
Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lettenbauer August
célibataire

contre-maitre brasseur

originaire de Wending (Bavière) domicilié à
Schaffhouse né à

Wending le onze novembre
mil huit cent septante-sept fils de

Johann Lettenbauer et de
Philomène née Beyerle, veuves

2. Huber Esther
célibataire

originaire de Koblenz domiciliée à
Lausanne née à

Mézières le dix-huit février
mil huit cent nonante-cinq fille de

Louis-Manuel Huber et de
Alice née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :
1. Huber Louis, à Lausanne
2. Huber Lion, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse le 22, à Koblenz
le 23 et à Lausanne le 25 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Schaffhouse

Les époux :

August Lettenbauer
Esther Lettenbauer

Les témoins :

L. Huber
Lion^{l^{re}} Huber

L'officier de l'état civil :

H. Baiff

Communiqué à Schaffhouse,
Koblenz et Chancellerie Can-
tonale.

Registre des mariages A.

No 11
Bérix
et
Fort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bérix Paul-Marcel
libataire

Conjoints
originaire de Conise domicilié à
Lausanne né à
St. Aubin (Nubâtel) le vingt-neuf décembre
mil neuf cent deux fils de
Sarah-Hélène Berrix, à Lausanne et de

2. Fort Marie-Constance
libataire

femme de chambre
originaire de Mèribles (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Mèribles le douze mai
mil huit cent quarante-trois fille de
Jacques-Joseph Fort, agriculteur et de
Marie-Éléonore née Crestenand, à Mèribles

Comme témoins :
1. Rouyer Alfred, cordonnier, à Lausanne
2. Dupertuis Gustave, serrurier-fermeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Conise le
23 et à Mèribles le 25 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
acte de naissance & acte
de publication

Les époux :
Paul Bérix
Constance Berrix

Les témoins :
Alfred Rouyer
Gustave Dupertuis

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Conise et à
Mèribles

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 1^{er} juillet 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans... le
délai pendant lequel le mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 25 septembre 1924
Lausanne, le 7 novembre 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12
Aguet

Venthey ^{et} née Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aguet Charles-Henri
divorcé de Rose-Félicie Nalet dès le 16
décembre 1915 mandataire
originaire de Lutry et Sullens domicilié à
Lausanne né à
Bouffens le trente juin
mil neuf cent fils de
Charles Aguet, décédé et de
Marie-Louise née Gaudard, à Penthaiz

2. Venthey née Brunner Louisa-Hélène
veuve de Louis dit Robert-Henri Venthey
dès le 26 avril 1923, mineure
originaire de Saxon (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Reublens le quatorze avril
mil neuf cent quatre fille de
Théophile Brunner, décédé et de
Emilie-Françoise née Rolaz, à Penthaiz

Comme témoins : } 1. Rolaz Louis, magasinier, à Lausanne
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sullens, à Lutry
le 22 et à Saxon le 24 décembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé,
avec divorce.
acte de mariage de la fiancée
acte de décès de son 1^{er} mari
actes de publication

Les époux :

M^l Aguet
M^{me} Louisa Aguet

Les témoins :

L. Rolaz
H. Heysse

L'officier de l'état civil :

H. Franje

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Lutry, Sullens
& Saxon

Registre des mariages A.

N° 13
Beuret
et
Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beuret Hippolyte
célibataire

mécanicien
originaire de Breulx (Bern) domicilié à

Lausanne né à

Montier (Bern) le neuf avril

mil huit cent nonante-neuf fils de

Paul Beuret, boboyer et de

Pauline née Boivin, à Montier

2. Matthey Irène-Marguerite
célibataire

Steno-dactylographe

originaire de Borteguin, Le Locle et La Brevine domiciliée à

Lausanne née à

Nalorbe le vingt-cinq septembre

mil neuf cent un fille de

Louis Matthey, employé C.F.F. et de

Augustine née Bonard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bertarionne Guin, agent d'affaires patentes, Lausanne

2. Augustin Hemi, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, Le Locle, La

Brevine le 16, aux Breulx le 17 et à Gilly le 18

décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de mariage et actes de publication.

Les époux :
R. Beuret
I. Beuret

Les témoins :
A. Guin
A. Hemi

Communiqué aux Breulx, Gilly, Le Locle et La Brevine

L'officier de l'état civil :
J. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d., - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 14
Nicolas
Schubiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas Louis-Adrien
célibataire

Commerçant
originaire de Carouge, Mézières et Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à

Rorsier 7 Rue le seize septembre
mil neuf cent deux fils de

Adrien Nicolas et de
Thérèse-Louise Hubacher

2. Schubiger Anna-Sophie
célibataire

originaire de Gommiswald (S^t Gall) domiciliée à
Horgen née à

Fraunfeld le vingt avril
mil neuf cent deux fille de

Johann-Jakob Schubiger, commerçant et de
Hilda ne Banziger, à Horgen

Comme témoins :
1. Martin André, droguiste, à Lausanne
2. M^rofer Hermann, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Montpreveyres,
à Gommiswald, à Horgen le 18, à Mézières et à
Carouge le 19 décembre 1926

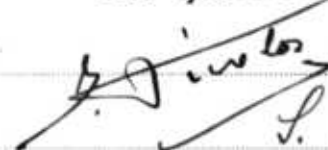
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de mariage
actes de publication

Les époux :


S. Nicolas

Les témoins :



Hermann Mofler

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Mézières, Cox-
celles-le-Jorat, Gommiswald
et Horgen

Registre des mariages A.

N^o 15
Neyroud
et
Weiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyroud Marcel-Ernest
célibataire

jardinier
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize octobre
mil neuf cent un fils de

Ernest Neyroud, employé à Lausanne et de
Charlotte - Emma - Marguerite ne Rochty

2. Weiss Ida

célibataire

repatriée
originaire de Schlieren (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à
Baden (Argovie) le sept janvier
mil neuf cent deux fille de

Hippolyte Weiss, mécanicien et de
Katharina Blumer, à Schlieren

Comme témoins : { 1. Eggelweis Elisabeth, à Schlieren
2. Golaz Victor, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schlieren le 17
et à Chardonne le 18 Décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Marcel Neyroud
Ida Neyroud

Les témoins :

Madame Egli-Weiss
Victor Golaz

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Chardonne &
à Schlieren

Registre des mariages A.

N^o 16
Jensen
et
Panchaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jensen Kristen - Peter

célibataire

chauffeur

originaire de l'Etat des Etats Unis d'Amérique domicilié à
Lausanne né à

Cundo (Danmark) le quatorze septembre
mil huit cent huitante-huit fils de

Friedrich - Julius Jensen, mécanicien et de
Ann - Kathrine Jensen, à Svæbole (Danmark)

2. Panchaud Odette - Bertha

célibataire

employée de bureau

originaire de Lussy et Tolochenaz domiciliée à
Lausanne née à

Gorronay le quinze février
mil neuf cent quatre fille de

Henri Panchaud, décédé et de
Julie - Lina nie Rossier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Baldwin Friedrich, vice-consul N.-U. A. Lausanne.
Panchaud Henri, contrôleur T. L. à Lausanne.
2. Willa Jon, Directeur Hôtel Alcantara, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne l. 13, à Tolochenaz le
14 et à Lussy le 15 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance & traduction
actes de publication
certificat de nationalité (suiss)
permis de publier et de ma-
riage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à Nilous Meyers
et à Morges

Les époux :

Kristen Jensen

Odette Panchaud

Les témoins :

Baldwin W. Baldwin, Vice-Consul
des Etats Unis d'Amérique à Lausanne.
Panchaud Henri
Willa Jon

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Registre des mariages A.

No 17

Leu

et
Lambert

Par jugement du Tribunal du
District d'Aigle rendu
en date du 17 avril 1917
déclaré définitif et exécutoire le 29
avril 1917 le mariage inséré
ci-contre a été dissous par le divorce
à Lausanne le 8 mai 1917
L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leu Charles-Maurice
célibataireingénieur - chimiste
originaire de Marisbausen et Schaffhouse domicilié à
Bea né à
Lausanne le dix-neuf janviermil neuf cent un fils de
Emile-Jaques Leu, architecte et de
Emma née Bardi, à Lausanne2. Lambert Angèle-Marguerite
célibataireoriginaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Mordon le quinze septembremil neuf cent fille de
Léon-Alfred Lambert, Directeur de chauf & cimentés et de
Lucie-Jolise née Defauts, à LausanneComme témoins : } 1. Leu Emile, architecte, à Lausanne
2. Lambert Léon, Directeur, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Bea le 6, à Marisbausen, à
Schaffhouse le 7, à St. Aubin le 7 et à Lausanne le 8
décembre 1916Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bea

Les époux :

Ch. Leu
M. Leu

Les témoins :

Henri Am
Léon Lambert

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Marisbausen,
Schaffhouse, Bea et St. Aubin

Registre des mariages A.

N^o 18
Tendeyres
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tendeyres Oscar - Fernand
célibataire

laitier
originaire de Corcelles - le - Jorat domicilié à
Lausanne né à
Payerne le vingt-neuf novembre

mil neuf cent deux fils de
Hémi Tendeyres, laitier et de
Berthe - Marie née Perrin

2. Bron Marie - Eugénie
célibataire

originaire de Bougy et Lutry domiciliée à
Bougy née à
Bougy le neuf mai

mil neuf cent six fille de
Julien Bron, vigneron et de
Louise - Marie née Boyer, à Bougy

Comme témoins : } 1. Bron Blanche, sans profession, à Genève
2. May Charles, commis, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Corcelles - le - Jorat
à Bougy et à Lutry le 14 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Oscar Tendeyres
Eugénie Tendeyres

Les témoins :

B. Bron
C. May

L'officier de l'état civil :

L. Jaurig

Communiqué à Corcelles - le -
Jorat, Aubonne & Lutry

Registre des mariages A.

No 19
Viret
et
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Ami-Constant
libataire

employé de bureau
originaire de Villars - Turrelin domicilié à
Lausanne né à

Villars - Turrelin le dix-neuf mai
mil huit cent nonante-deux fils de
Jean-François Viret, forgeron, à Montaubion - Chardonnay et de
Rosine née Carrard, décédée

2. Steiner Rosa-Hermina

divorcée de Félix Currat dès le 25 mars 1926

originaire de Grattavache (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Fluelen (Uri) le trente novembre
mil huit cent nonante-six fille de

Auguste Steiner, à Bâle et de
Maria-Rosina Steiner, à Lausanne

Comme témoins :
1. Kobler Maxime, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Keller Emile, Comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Villars - Turrelin et à Grattavache le 27 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte du 1^{er} mariage de la fiancée, avec divorce
jugement en divorce
actes de publication

autorisation de remariage (art
1.3 C. C. S. 1)

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à La Grét

Les époux :

Viret
R. Steiner

Les témoins :

Kobler
Keller

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

L. Bourgeois

Registre des mariages A.

N° 20

Duperret

et
Reymond née Balmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperret Marius _____
 _____ veuf de Pauline Reimboer _____
 employé C.F.F. _____
 originaire du Mont et de Rougemont _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 au Mont de Lausanne _____ le vingt-neuf mai _____
 _____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
 Edouard-Samuel Duperret _____ et de
 Marie née Duperrut, veidés _____

2. Reymond née Balmer Marie-Madeleine _____
 _____ veuve de Louis Reymond d's le 11 mai 1917 _____
 employée de commerce _____
 originaire de Vaulion _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Schuffheim (Lucerne) _____ le vingt-neuf juin _____
 _____ mil huit cent septante-huit _____ fille de
 Jacob Balmer, diédé _____ et de
 Catherine née Buri, à Schuffheim _____

Comme témoins : } 1. Mianton Daniel, capelier, à Lausanne
 } 2. Abellet Albert, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Vaulion
 le 10 décembre 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de 1^{er} mariage des deux
 conjoints & _____
 acte de décès du précédent con-
 joint _____
 acte de publication _____

Les époux :

Marius Duperret
 Marie Duperret

Les témoins :

Mianton
 A. Abellet

L'officier de l'état civil :

J. Bouvier

Communiqué à Rougemont &
 à Vaulion _____

Registre des mariages A.

N° 21
Dessaux
et
Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessaux Eugène Samuel
celibataire

agriculteur
originaire de St-Prix domicilié à

Lausanne né à

St-Prix le six juillet

mil huit cent huitante-quatre fils de

Jules-Marc Dessaux, à Begnins et de

Henriette-Jeanette née Michal, décédée

2. Wagnière Augustine
celibataire

ménagère
originaire de Orzens domiciliée à

Orzens née à

Orzens le premier août

mil neuf cent quatre fille de

Maurice-Gonsalve Wagnière, décédé et de

Anna-Augustine née Gindroz, à Orzens

Comme témoins :
1. Amouruz Frédéric, agriculteur, à Lausanne
2. Navone Achille, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à St-Prix le 22
et à Orzens le 23 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Eugène Dessaux
Augustine Dessaux

Les témoins :

Frédéric Amouruz
Navone Achille

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district de
Nyon
rendu en date du 24 février 1943
déclaré définitif et exécutoire le
16 mars 1943
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
16 mars 1943, le délai pendant
lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 avril 1943

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 22
Lugeon
et
Gfeller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugeon Marcel-Emile _____
célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Chevilly _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Chevilly _____ le quinze février _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Louis-Edouard Lugeon, agriculteur _____ et de

Jeanne née Gleyre, à Chevilly _____

2. Gfeller Marie _____

célibataire _____

gardi-malades _____

originaire de Wechingen (Bern) _____ domiciliée à

Kirchberg (Bern) _____ née à

Kirchberg _____ le dix-huit novembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Jakob Gfeller, maçon _____ et de

Elizabeth née Butikofer, à Kirchberg _____

Comme témoins : } 1. Rudolf Jules, employé de banque, à Lausanne
2. Butikofer Emma, employée de bureau, à Bern

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Kirchberg, à Wechingen
le 4 et à Chevilly le 5 janvier 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Marcel Lugeon
Marie Lugeon-Gfeller

Les témoins :

Rudolf
Emma Butikofer

L'officier de l'état civil :

L. Brangy

Communiqué à la Darratz,
Altzingen et Kirchberg _____

Registre des mariages A.

No 23
Parlier
et
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parlier Louis - Charles _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Beex _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-huit septembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Jules - Louis Parlier _____ et de

Rosa - Olga née Blum, vicés _____

2. Barbey Henriette - Aline _____

_____ célibataire _____

filie de saïte _____

originaire de Fechy et Bougy - Villars _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Chardoney _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Julien - Alfred Barbey, agriculteur _____ et de

Marie - Sophie née Benkhoray, à Chardoney _____

Comme témoins : } 1. Parlier Jean, voyageur de Commerce, à Lausanne

2. Girard Charles, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Beex, à Fechy

et à Bougy - Villars le 5 janvier 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication _____

Les époux :

J. Parlier
H. Parlier.

Les témoins :

Ch. Girard
Jean Parlier

L'officier de l'état civil :

J. Parlier

Communiqué à Beex & à Aubonne _____

Registre des mariages A.

No 24

Hubert

et
Mury

Par jugement du Tribunal des...
district de Lausanne rendu
en date du 26 juin 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 6 août
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l'ancien
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 6 août 1930.
Lausanne, le 11 août 1930.

L'officier de l'état civil:

H. Lesieur

1937

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hubert Charles-Marcel

célibataire

ferriste

originaire de Moutier

domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le vingt-un janvier

mil neuf cent quatre

fils de

Charles Hubert

et de

Clara née Delser, à Lausanne

2. Mury Elisa-Emma

célibataire

femme de chambre

originaire de Vallamand

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux avril

mil neuf cent deux

fille de

Rodouard Mury, décédé,

et de

Louise née Pfaffhauser, à Zurich

Comme témoins:

1. Hubert Eugène, employé de commerce, à Lausanne

2. Hubert Charles, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Moutier et à
Vallamand le 9 janvier 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

Les époux:

Marcel Hubert

Hubert Emma

Les témoins:

Hubert

Hubert

L'officier de l'état civil:

L. Jaeger

Communiqué à Pampigny et à
Cudrefin

Registre des mariages A.

N° 25
Parisod
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Robert
célibataire

électricien S. F. F.
originaire de Yvette et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Yvette le vingt cinq octobre
mil neuf cent

Charles-Louis Parisod, décédé et de
Louise née Djerens, à Lutry

2. Baudin Constance-Mathilde
célibataire

employée de Commerce
originaire de Orsins domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier octobre
mil huit cent huitante

Louise-Hanna Baudin, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Chermasson Henri, conducteur-typographe, Lausanne
2. Marti Henri, ferronnier-couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Lutry le 12,
à Yvette le 14 et à Orsins le 15 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
R. Parisod
M. Parisod

Les témoins :
Donnaton
Henri Marti

Communiqué à Lutry, Lutry et
Orsins.

L'officier de l'état civil :
L. Baudin

Registre des mariages A.

No 26
Fevolaet
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fevola Augustin - Charles - Etienne

célibataire

portier d'hôtel

originaire de Livourne (Italie)

domicilié à

Lausanne

né à

Meydon

le quinze janvier

mil huit cent

huitante - quatre

fils de

Antoine - Pascal Fevola, décédé

et de

Lina - Marie née Benay, à Lausanne

2. Dupuis Lina

célibataire

femme de chambre

originaire de Essert - Pittet

domiciliée à

Lausanne

née à

Essert - Pittet

le cinq février

mil huit cent

huitante - quatre

fille de

Louis Dupuis

et de

Henriette Sermet née Grin

Comme témoins :

1. Laubscher Otto, portier d'hôtel, à Lausanne

2. Bailly Paul, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Essert - Pittet
le 27 juillet et à Livourne le 19 décembre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier et de ma-

riage du Département de

Justice & Police.

Les époux :

Augustin Fevola

Lina Fevola

Les témoins :

Otto Laubscher

P. Bailly

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à Belmont et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 27
Ducotterd
et
Tovagliari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducotterd Oscar - Alfred

célibataire

magasinier

originaire de Léchelles (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Fey le sept avril

mil huit cent nonante - neuf fils de

Eugène - Germain Ducotterd, agriculteur et de

Mery nie Favre, à Fey

2. Tovagliari Alice - Marie

célibataire

minagère

originaire de Rusto Orsizio (Côme, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Pully le vingt-huit décembre

mil neuf cent un fille de

Giovanni Tovagliari, vendeur de journaux et de

Marie nie Broz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Schmidt Martin, manoeuvre, à Crissier

2. Rusconi Ange, cimentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Léchelles le 20 novembre et à Rusto Orsizio (Côme) le 5 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier du Dépt.

de J. & P.

Les époux :

Oscar Ducotterd

Alice Ducotterd

Les témoins :

Schmidt Martin.

Rusconi Ange.

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Léchelles et
à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 28

Divorne

et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Divorne Gustave - André

celibataire

Professeur de musique

originaire de Château-d'Oex

domicilié à

Lausanne

né à

Ormont - Versus

le quinze octobre

mil huit cent nonante - six

fils de

Paul - Emile Divorne

et de

Alice nee Yerlin, décédée

2. Bron Renée - Violette

celibataire

Couturière

originaire de Savigny et Forel (Lavanax)

domiciliée à

Lausanne

née à

Reballens

le quinze février

mil huit cent nonante - cinq

fille de

Auguste - Charles Frédéric Bron

et de

Eugénie nee Débarz, décédée

Comme témoins :

1. Meidmann Charles, entrepreneur, à Lausanne

2. Croisier Agénor, agriculteur, à Ballens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Château-d'Oex, à Savigny le 29 et à Forel le 30 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

G. Divorne
Renée Divorne

Les témoins :

Ch. Meidmann
Agénor Croisier

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Château-d'Oex,
Savigny et Forel

Registre des mariages A.

N^o 30
Auberson
et
Fasel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Auberson** Jean-François
Veuf de Marie-Lina Wenker née le 10^o
août 1925 employé postal
originaire de Bessières M. Gordon domicilié à
Lausanne né à
Newville le treize octobre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Guillaume Auberson et de
Julie-Danielle Mathys, décédés

2. **Fasel** Marcelle-Meane
celibataire
originaire de Nuisens domiciliée à
Lausanne née à
Nuisens le cinq octobre
mil huit cent nonante-sept fille de
Eugène Fasel, décédé et de
Lucie née Banderet, à Nuisens.

Comme témoins :
1. Morel Charles, chauffeur, à Prilly
2. Fasel Germain, marictoni, à Nuisens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Bessières le 8
et à Nuisens le 9 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{er} femme du
fiancé
actes de publication

Les époux :

Auberson J.
Auberson J.

Les témoins :

Morel Charles
Fasel Germain

L'officier de l'état civil :

IPBauj

Registre des mariages A.

N^o 31
Bugnion
et
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion André-Samuel

célibataire

ingénieur

originaire de Lausanne domicilié à

Santo Spirito, Misiones, (Rép. Argentine) né à

L'Isle le vingt deux août

mil neuf cent deux fils de

Gustave-Adolphe Bugnion, pasteur et de

Elisabeth-Marthe-Lucie née Marcel, à Lausanne

2. Moreillon Danielle-Fernande

célibataire

originaire de Vevey et de Bex domiciliée à

Lausanne née à

Burtigny le quatorze août

mil neuf cent trois fille de

Charles-Louis-Albert Moreillon, décédé et de

Valentine née Sondret, à Lausanne

Comme témoins :
1. Bugnion Paul, banquier, à Lausanne
2. Bugnion Frank, étudiant ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Bex le 13
et à Vevey le 14 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

André Bugnion.

Danielle Bugnion.

Les témoins :

P. Bugnion M. Moreillon.

Frank Bugnion. Gustave Bugnion.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Vevey et à Bex

Registre des mariages A.

No 32

Fivaz

et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Armand - Gustave

célibataire

négociant

originaire de Sattel

domicilié à

Moudon

né à

Moudon

le quatre juin

mil neuf cent deux

fils de

Gustave Fivaz, négociant

et de

Sophie ni Barbey, à Moudon

2. Rochat Marcelle - Berthe

célibataire

originaire de L'Abbaye

domiciliée à

Lausanne

née à

Montegnin

le dix mai

mil neuf cent trois

fille de

Francis - Alfred - Numa Rochat, professeur

et de

Blanche - Lina ni Fleury, à Lausanne

Comme témoins :

1. Rochat Numa, professeur, à Lausanne

2. Fivaz Gustave, négociant, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Moudon, L'Abbaye, Lausanne le 17
et à Sattel le 18 janvier 1917Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Moudon

Les époux :

Armand Fivaz

Marcelle Fivaz

Les témoins :

N. Rochat
Gustave Fivaz

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Granges, Moudon
et L'Abbaye.

Registre des mariages A.

No 33
Herren
et
Gaille

15-101

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren Alfred-Roger
libataire

employé B. C. V.
originaire de Lutigen (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept novembre
mil neuf cent fils de

Alfred Herren et de
Julie nu Perrotet, à Lausanne.

2. Gaille Blanche-Liliane
libataire

Steno-Dactylo.
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
aux Planches-Monteur le huit juillet
mil neuf cent un fille de

Georges-Numa Gaille et de
Laure-Mathilde nu Jost-Du-Combes

Comme témoins : } 1. Gaille Numa, Commerçant, à Lausanne
2. Rochet Tily, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Provence le 13
et à Lutigen le 14 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Herren
L. Herren

Les témoins :

Numa Gaille
Tily Tochet

L'officier de l'état civil :

J. Bruny

Par jugement du Tribunal du
dist. de Lausanne rendu
en date du 10 septembre 1943,
déclaré définitif et exécutoire le
2 octobre 1943 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 20 octobre 1943
L'officier de l'état civil :

RECTIFICATION

Par décision du 14 mai 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le prénom est
désigné comme étant originaire
de Lutigen (Fribourg) et non
Meyriez (Fribourg) et non
Lutigen (Fribourg) seulement

Lausanne le 22 mai 1956

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux offices de
l'état civil de Morat (Fribourg)
et Provence.

Registre des mariages A.

No 34
Chappuis
et
Sommer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Jean
celibataire

employé C.F.F.
originaire de Carouge (Vaud) domicilié à
Lausanne né à

Carouge le premier octobre
mil huit cent nonante-sept fils de

M^{lle} Eli Chappuis, marichal, à Lausanne et de
Lucile née Philippin, veuve

2. Sommer Nelly
celibataire

ménagère
originaire de Affoltern i/E. (Berne) domiciliée à

Renan (Berne) née à
La Chaux-de-fonds le douze octobre

mil neuf cent cinq fille de
Adolphe dit Emile Sommer, veuve et de

Josephine-Pauline née Boillat, à La Chaux-de-fonds

Comme témoins : } 1. Sommer Emile, boîtier, à Renan (Berne)
2. Chappuis Jean, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Affoltern 11
à Renan le 11 et à Carouge le 12 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication

Les époux :

Chappuis Jean
Chappuis Nelly

Les témoins :

Sommer Emile
Chappuis Georges

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de
dis. de Lausanne, rendu
en date du 13 juin 1925,
déclaré définitif et exécutoire le 10
juillet 1925, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 29 juillet 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mizieris, Affoltern 11
et Renan

Registre des mariages A.

N^o 35
Destraz
et
Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destraz Allysse - Robert

libataire

menuisier - ébéniste

originaire de Rossens

domicilié à

Lausanne

né à

Genève

le six d'octobre

mil neuf cent trois

fils de

Allysse Destraz, employé à la voie

et de

Mariane-Julie née Sérin, à Lausanne

2. Destraz Louise Marguerite

libataire

originaire de Rossens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit août

mil neuf cent sept

fille de

Jean-Henri-Samuel Destraz employé C.F.F.

et de

Marguerite née Bréiaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Destraz Allysse, employé à la voie, à Lausanne

2. Girard Louis, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rossens le 14 janvier

1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

consentement des père et mère de

la fiancée

actes de publication

Les époux :

Robert Destraz

Louise Destraz

Les témoins :

M. Destraz

Girard L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oron

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 3 mai 1937 déclaré définitif et exécutoire le 17 juin 1937 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 17 juin 1937, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage à Lausanne, le 17 juin 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 36
Chenevard
et
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard Emile-Alexis

célibataire

charactier

originaire de Corcelles-le-Forat domicilié à

Lausanne né à

Corcelles-le-Forat le trente-un août

mil neuf cent un fils de

Emile Chenevard, d'ici et de

Lydie née Bovey, à Corcelles-le-Forat

2. Viret Elise

célibataire

menagère

originaire de Villars-Tiercelin domiciliée à

Villars-Tiercelin née à

Villars-Tiercelin le neuf septembre

mil neuf cent cinq fille de

Pierre-Daniel Viret, maréchal, et de

Aline née Viret, à Villars-Tiercelin

Comme témoins :
1. Bovey Marcel, cuisinier, à Lausanne
2. Porchet Robert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Corcelles-le-Forat le 16 et à Villars-Tiercelin le 17 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Chenevard Emile

Chenevard Elise

Les témoins :

M. Bovey

Rochet

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Corcelles-le-Forat
et à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 37
Plattner
et
Ramseier

Par jugement du Tribunal du dit
canton de Lausanne rendu
en date du 25 Février 1946,
déclaré définitif et exécutoire le 19
Mars 1946, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 17 Mars 1946.
L'Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Plattner Théodore
veuf de Emma Schiegg dès le 17 février
1924 tourneur
originaire de Bretzwil (Bâle Campagne) domicilié à
Lausanne né à
Bâle le vingt-quatre mai
mil huit cent septante-sept fils de
Gottfried Plattner et de
Verena née Schmutz, décédés

2. Ramseier Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Signau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Burgdorf (Berne) le premier mai
mil huit cent huitante-six fille de
Johannes Ramseier, à Lyss et de
Elisabeth née Weber, décédée

Comme témoins: } 1. Emory Maurice, Secrétaire, à Lausanne
2. Hélysi Marins, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bretzwil et Signau le 29
décembre 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
actes de naissance et actes de
publication
acte de décès 1^{re} femme du fiancé

Les époux:
Th. Plattner
H. Rosa Plattner

Les témoins:
Emory Maurice
Hélysi Marins

L'officier de l'état civil:

H. Baur

Communiqué à Bretzwil et à
Signau.

Registre des mariages A.

N^o 38

Blanc

Wüthrich

N^o 1-124

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Adrien

célibataire

Charcutier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Romanel M Lausanne le douze août

mil huit cent nonante-six fils de

François Blanc, veuf et de

Jenny Komma née Blanchard, à Lausanne

2. Wüthrich Berthe-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Trub (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier octobre

mil neuf cent fille de

Friedrich Wüthrich et de

Eugénie née Herz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Wüthrich Frédéric, charpentier, à Lausanne
2. Blanc Louis, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Trub le 25
janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication

Les époux :

Blanc Adrien
Berthe Blanc

Les témoins :

F. Wüthrich
L. Blanc

Communiqué à Trub

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

No 39
Marty
et
Girardet

A. le 9.1.39.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marty Jean
célibataire

ingénieur
originaire de d'origine française domicilié à
Paris (5^e arr^t) né à
Brest le premier février

mil huit cent nonante - quatre fils de
Gaston - Frédéric - Théodore Marty, décédé et de
Jeanne - Amélie - Henriette née Lallumand, à Paris (5^e arr^t)

2. Girardet Anne - Aimée
célibataire

originaire de Brilly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne

le cinq janvier
mil neuf cent un fille de

Jules - Eugène - Ernest Girardet, industriel et de
Aimée Hélène - Augusta née Serregaux, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Girardet Pierre, sculpteur, à Lausanne
2. Chobillon Hélène, Cloe Bernard 90, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Brilly le 5 et à Paris
le 6 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
certificat de domicile et de ma
Honnêteté
certificat de capacité matrimo-
niale du fiancé
permis de mariage du Dépar-
tement de J. & P.

Les époux :

Jean
Anne Marty

Les témoins :

Chobillon
Girardet

L'officier de l'état civil :

Bally

Le fiancé
Marty

Registre des mariages A.

No 40
Pasche
et
Boudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche John-Aimé
veuf de Hémiette née Doges dès le 2 mai 1915

agriculteur
originaire de Oron-la-Ville domicilié à
St-Cierges né à
Oron-la-Ville le trois mai
mil huit cent septante-huit fils de

Charles-Frédéric-Henri Pasche et de
Françoise-Louise née Waridel,

2. Boudry Marie
célibataire

ménagère
originaire de Brodeaux domiciliée à
St-Cierges née à
St-Cierges le vingt-cinq juin
mil huit cent nonante-un fille de

Edouard Boudry, décédé et de
Cécile née Guex, à St-Cierges

Comme témoins :
1. Hélysi Marin, concierge, à Lausanne
2. Moret Roger, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cierges le 28, à Oron-la-Ville
le 29 et à Brodeaux le 30 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
St-Cierges

Les époux :

John Pasche
Marie Pasche

Les témoins :

Moret
Hélysi

L'officier de l'état civil :

H. Boudry

Communiqué à Oron.

Registre des mariages A.

No 41
Conus
et
Rochat

14-320

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Conus** Jonas - Fidèle _____
 veuf de **Félicité - Louise Duc** dès le 9 février 1919
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de **Divrioz et Le Saulgy (Fribourg)** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Divrioz _____ le vingt-six mars _____
 mil huit cent huitante-sept _____ fils de
François - Alfred Conus _____ et de
Marie - Justine née **Morcl**, décédée _____

2. **Rochat** Rosa _____
 divorcée de **Charles - Constant Raymond** dès le
 16 juillet 1920, _____ couturière _____
 originaire de **Naulion** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Oulm _____ le trente septembre _____
 mil huit cent huitante-six _____ fille de
Arthur Rochat, décédé _____ et de
Rosine - Louise née **Charles**, à **Lausanne** _____

Comme témoins : } 1. **Abeybi Marius**, concubine, à **Lausanne**
 } 2. **Begamy Henri**, huissier, à **Lausanne**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 31 janvier, à **Divrioz**,
 à **Le Saulgy** & à **Naulion** le 2 février 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____
 acte de décès 1^{re} femme du fiancé
 acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec divorce. _____

Les époux :

Conus Fidèle
Rosa Conus

Les témoins :

Abeybi Marius
Begamy Henri

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à **Divrioz** et à
Naulion. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 42
Bailly
et
Gindroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bailly Joseph - Gratien
célibataire

Cordonnier
originaire de Belmont & Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze mai
mil neuf cent six fils de

Constant - Marie Bailly, typographe et de
Marie - Rosalie née Bodel, à Lausanne

2. Gindroz Marie - Louise
célibataire

Couturière
originaire de Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Montpreveyres le treize octobre
mil neuf cent trois fille de

Ernest Gindroz et de
Odile - Hélène née Lavanchy, décédés

Comme témoins :
1. Blanc Louis, cordonnier, à Lausanne
2. Cordey Fernand, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Belmont et
à Montpreveyres le 26 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Dix-neuf février mil neuf Cent vingt - Sept

Pièces déposées :
actes de naissance & actes de
publication.

Les époux :

J. Bailly
M^{lle} Bailly

Les témoins :

Louis Blanc
Fernand Cordey

L'officier de l'état civil :

J. Bailli

Communiqué à Belmont (Pully)
et à Corcelles - le - Jorat

Registre des mariages A.

No 43
 Pouly
 et
 Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pouly Louis-Henri _____
 célibataire _____

employé de commerce _____
 originaire de Montpreveyres et des Collages _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le quinze juin _____
 mil neuf cent six _____ fils de

Octave-Louis Pouly, Charbonnier _____ et de
 Louise nie Paley, à Lausanne _____

2. Junod Ruth-Eglantine _____
 célibataire _____

menagère _____
 originaire de Moutex (Vaud) et Vaumarcus-Verniaz (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Concise _____ le vingt-cinq décembre _____
 mil neuf cent six _____ fille de

Charles-Arthur Junod, jardinier _____ et de
 Marie-Louise nie Gaille, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Christ Louis, menuisier, à Lausanne
 2. Pratin Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vaumarcus le 2, à
 Montpreveyres, aux Collages et à Mubrun le 3 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Pouly Louis
 Pouly Eglantine

Les témoins :

Christe Louis
 Pratin Louise

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Corcelles-le-Jorat,
 Meyrier, Pexem et St-Aubin

Registre des mariages A.

No 46
Ott
et
Gysler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ott Max-Hermann
libataire
coiffeur
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à
Genève le onze février
mil huit cent nonante-sept fils de
Emma-Sophie Ott, au Caire et de

2. Gysler Rose-Vielly
libataire
coiffeuse
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre juin
mil huit cent ¹⁹⁰⁵ nonante-neuf fille de
Jules Gysler jardinier et de
Lina Re Laederach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gysler Marcel, jardinier, à Lausanne
2. Hoffmann Aldo, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Zurich et
à Langnau le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Max Ott
Rose Vt

Les témoins :
Gysler Marcel
Aldo Hoffmann

L'officier de l'état civil :
Bauy

Communiqué à Zurich & à
Langnau

Par jugement du Tribunal...
du... de Lausanne, rendu
en date du 28 janvier 1915,
déclaré définitif et exécutoire le 21
avril 1915... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 avril 1915...

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Par décision du 7 janvier 1915
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il a été...
le 24 juin 1905 et non
septembre 1895.

Lausanne, le 10 juin 1915
L'officier de l'état civil:
[Signature]

Signé à Zurich et Langnau

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicod Charles-Eugène
veuf de Marie Maulaz dès le 22 octobre 1924Comptable
originaire de Granges
Lausanne domicilié à
né àMoudon le dix février
mil huit cent huitante-un fils dePaul-Addi Nicod et de
Marquite née Dutoit, décédés2. Juillerat Jeanne-Lucie
célibataireemployée de bureau
originaire de Châtelat (Berne)
Lausanne domiciliée à
née àCourrendlin le deux mai
mil huit cent nonante-sept fille deLouis-Auguste Juillerat, ancien cultivateur et de
Anna née Grandt, à MorgesComme témoins :
1. Juillerat Louis, agriculteur, à Morges
2. Juillerat Anna, ménagère, à Morges.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 janvier, à
Granges et à Châtelat le 1^{er} février 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six février mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
acte de décès 1^{re} femme du fiancé

Les époux :

Charles Nicod
Jeanne Nicod

Les témoins :

A. Juillerat
L. Juillerat

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Granges &
à Ornetan.No 50
Nicod
et
Juillerat

Registre des mariages A.

N^o 51
Cornu
et
Claude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu Emile
célibataire

employé de bureau
originaire de Mülrua domicilié à
Lausanne né à
Smolensk (Russie) le quinze mai
mil neuf cent trois fils de

Emile-Jugène Cornu, employé de bureau et de
Susanne née Golaz, à Lausanne

2. Claude Terwenche
célibataire

couturière
originaire de St-Croix domiciliée à
Morges née à
Neuchâtel le cinq mai
mil neuf cent fille de

François-Ami Claude, entrepreneur et de
Aurèle-Philippine née Béguin, à Morges

Comme témoins :
1. Cornu Emile, secrétaire, à Lausanne
2. Cornu Susanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Mülrua, à
St-Croix, à La Chaux et à Morges le 29 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de notoriété remplaçant l'acte
de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
actes de publication

Les époux :

Emile Cornu fils
Terwenche Cornu

Les témoins :

Suzanne Cornu
E. Cornu

L'officier de l'état civil :

H. Jaurig

Communiqué à Provence, St-Croix
de Morges

Registre des mariages A.

N^o 53
 Willink Ketjen
 et
 Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willink Ketjen Rudolf _____
 célibataire _____

administrateur de banque _____
 originaire de sujet néerlandais _____ domicilié à
 Medan (Sumatra) en séjour à Lausanne _____ né à
 Buitenzorg (Java) _____ le vingt-neuf août _____
 mil huit cent huitante-sept _____ fils de

M Hendrik Willink Ketjen, décédé _____ et de
 Christina-Fredrika nie Boers _____

2. Jaunin Clara-Madeleine _____
 célibataire _____

Couturière _____
 originaire de Froy et Villars-le-Terroir _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Morges _____ le dix-sept novembre _____
 mil neuf cent trois _____ fille de

Fritz Jaunin, décédé _____ et de
 Emma nie Perey, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Abbeck Brucke Henriette, à Lausanne
 } 2. Jaunin William, Sommier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Froy et à
 Villars-le-Terroir le 5 février 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance & traduction
 certificat de capacité du fiancé
 avec traduction _____
 permis de mariage du D^e.
 parlement de Y. & P. _____
 acte de publication _____

Communiqué à Froy, Rebasiens,
 et Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

[Signature]
 Willink Ketjen

Les témoins :

H. L. Abbeck Brucke
 Will Jaunin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 51
Finck
et
Yerly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Finck Paul-Maxime
célibataire

ferblantier - appareilleur
originaire de Bulle domicilié à

Bulle né à

Bulle le vingt-huit février

mil huit cent nonante neuf fils de

M. Henri-John-Maximilien Finck, ferblantier - appareilleur et de

M. Marie-Joséphine née Ramuz, à Bulle

2. Yerly Louisa-Ada
célibataire

Commerçante

originaire de Ruyres-Truyfayes, Pont-la-Ville et La Roche (S) domiciliée à

Lausanne née à

Sâles le dix-huit novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Alexandre-Alphonse Yerly, commerçant à Bulle et de

M. Marie-Constance née Oberon, d'ici

- Comme témoins :
- 1. Yerly Jules, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Pasquier Caroline, couturière, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Bulle le 1^{er}, à Pont-la-Ville, La Roche et Lausanne le 2 et à Ruyres-Truyfayes le 3 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bulle

Les époux :
P. Finck
L. Yerly

Les témoins :
J. Yerly
C. Pasquier

Communiqué à Bulle, à Sâles (Suisse) Pont-la-Ville et La Roche

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Registre des mariages A.

N^o 55
de Rham
et
de Blonay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rham David-Alexandre-René _____
célibataire _____

ingénieur _____
originaire de Giez _____ domicilié à
Paris (10^e arr^t) _____ né à
Paris (16^e arr^t) _____ le sept septembre _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Charles-Edouard de Rham, agent de manufactures _____ et de
Marguerite-Christienne née Beyer, à Paris (10^e arr^t) _____

2. de Blonay Alice-Diica-Hélène _____
célibataire _____

originaire de Blonay et Vevey _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le seize juin _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Sigismond-Edouard de Blonay, décédé _____ et de
Anna-Maria née Bodmer, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. de Blonay Jean, ingénieur, à Camblé.
2. de Rham, agronome, à Giez.

Les publications ont eu lieu à Giez, à Lausanne le 5, à Blonay,
à Vevey et à Paris le 6 janvier 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Grandson. _____

Les époux :

René de Rham
Alice de Rham

Les témoins :

J. de Blonay
M. de Rham

L'officier de l'état civil :

H. Paulin

Communiqué à Grandson,
St-Légier et Vevey _____

D. de Rham.
U. de Blonay
E. de Rham
Verg. de Rham
A. de Blonay.

Registre des mariages A.

No 56
Bridel
et
Chappuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bridel Jacques-Georges-Alfred
célibataire

pasteur

originaire de Moudon et Genève domicilié à
Farcienne près Charleroi (Belgique) né à
Lausanne le vingt-sept août

mil neuf cent deux fils de
Georges-Antoine Bridel, imprimeur et de
Maria-Johanna née Gomin, à Lausanne

2. Chappuis Odette-Liliane-Cléopâtre
célibataire

originaire de Oulens et Delagnens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le dix février
mil huit cent nonante-neuf fille de

Jean-Albert Chappuis, décédé et de
Julie née Hegg, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Bridel Victor, pasteur, à Missy.
2. Nisinaud Rosa, institutrice, à Rossmagny.

Les publications ont eu lieu à Moudon, à Lausanne le 14, à
Genève, à Oulens, à Delagnens le 15 et à Farcienne
le 23 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Moudon

Les époux :

Jacques Bridel

Odette Bridel

Les témoins :

Victor Bridel

Rosa Nisinaud

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Moudon, Genève,
& Echallens

Mr. Bridel Gomin
G. A. Bridel

Registre des mariages A.

N° 57
Remonda
et
Dessarzin

Inscription annulée

Par jugement du Tribunal des
canton de Lausanne, rendu
en date du 28 février 1941,
déclaré définitif et exécutoire le 28
mars 1941, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 21 avril 1941.
L'officier de l'état civil:

Par jugement du Tribunal des
canton de Lausanne,
rendu en date du 28 février 1941,
déclaré définitif et exécutoire le 28
mars 1941,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 28
mars 1941, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 avril 1941.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Remonda Albano-Léonce
célibataire

manoeuvre
originaire de Comologno (Lessin) domicilié à
Lausanne né à

Martigny-ville (Valais) le neuf octobre
mil neuf cent deux fils de

Pacifique Remonda, minier, à Paris et de
Anna nie Rouiller, à Martigny

2. Dessarzin Agnès-Marie
célibataire

filles de Sable
originaire de Surpierre (Frabourg) domiciliée à
Lausanne née à

Willasivizium le trois juin
mil neuf cent fille de

Jean-Joseph-Philippe Dessarzin, instituteur et de
Rosalie-Lothar nie Morard, à Ostavayer-le-Gibloye

Comme témoins: 1. Marcet Ernest, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Pillionet Jules, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Comologno
et à Surpierre le 10 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

Les époux:

Remonda Albano
Remonda Agnès

Les témoins:

Marcet Ernest
Pillionet Jules

L'officier de l'état civil:

J. P. [Signature]

Communiqué à Comologno et
à Surpierre

Registre des mariages A.

No 58
Vallon
et
Gaulis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Ernest - Auguste - Eugène - Charles
celibataire

avocat
originaire de Riez domicilié à
Lausanne né à
Quin (Fribourg) le douze avril
mil huit cent soixante cinq fils de

Marc - François Vallon et de
Clotilde - Emilie - Louise née de Gourzy, veuves

2. Gaulis née Bezencenet Marguerite -
Elisabeth, veuve de Fernand Gaulis dès le 10 mai 1924

originaire de Cossonay, Lausanne, Colombier et St-Saphorin ^{1/4}m. domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six mars 1877
mil huit cent septante-sept fille de

Louis Bezencenet et de
Elisabeth - Madeleine - Marguerite née Karth

Comme témoins : } 1. Gaulis Marcel, géant, à Lausanne
2. Lang Eric, ingénieur, à Relex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Cossonay le 8,
à Riez, Colombier et St-Saphorin ^{1/4}m. le 9 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée.
actes de publication.

Les époux :

E. Vallon
Marguerite Gaulis
Les témoins :
E. Gaulis
Eric Lang

L'officier de l'état civil :

H. Prunif

Imprimerie Vauloise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Cully, Cossonay
& Nublirens.

Registre des jumites vol. 26 fol 159

Registre des mariages A.

No 59
Humbert-Droz
et
Maury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert-Droz Jean-Louis
célibataire

manœuvre
originaire de Locle domicilié à
Lausanne né à
Moudon le dix-neuf avril

mil neuf cent quatre fils de
Jacques-Louis Raide Humbert-Droz, décédé et de
Cécile née Fagot, à Moudon

2. Maury Léontine - Cécile
célibataire

ménagère
originaire de Yvermadiège et Nax (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Yvermadiège le vingt-cinq avril

mil neuf cent dix fille de
Philippe Maury agriculteur, à Nax et de
Marguerite née Grand, décédée

Comme témoins : } 1. Germaines Alexis, couvreur, à Lausanne
2. Jaquet Henriette, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, au Locle le 3 et
à Yvermadiège & Nax le 4 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Jean Humbert-Droz
Léontine Humbert-Droz

Les témoins :
Germaines Alexis
Henriette Jaquet

Communiqué au Locle, à Nax
et à Yvermadiège

L'officier de l'état civil :

H. Prunier

Registre des mariages A.

N^o 60
Vidoudez
et
Marcon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidoudez Sique André
libataire
journaliste
originaire de Charmont domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais le neuf mars
mil neuf cent deux fils de
Jules-Albert Vidoudez, Directeur de fabrique, à Paris et de
Alice née Noutaz, à Ber

2. Marcon Marthe-Marie-Bertha
libataire
Steno-dactylographe
originaire de Annonay (Ardèche, France) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf février
mil huit cent nonante-neuf fille de
Jean-Paulin-François Marcon, décédé et de
Mina née Schmier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Mademoiselle Roland, mécanicien-dentiste, Lausanne
2. M. Rolles François, technicien, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Charmont le 11 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication
permis de publier du Département de J. & P.

Certificat de capacité de la fiancée.

Communiqué à M. Nubler et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :
S. Vidoudez
Marthe Vidoudez

Les témoins :
R. Waldner
F. Meiller

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 61
 Fontannaz
 et
 Debonnevillle

Par jugement du Tribunal du...
 district de Lausanne, rendu
 en date du 28 juin 1928, déclaré
 définitif et exécutoire le 26 septembre
 1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 26 septembre 1928.
 Lausanne, le 15 janvier 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fontannaz Oscar
 célibataire

menuisier
 originaire de Châtillens domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-huit novembre

mil neuf cent cinq fils de
 Julien-Gustave Fontannaz, menuisier, à Lausanne et de
 Marie-Henriette née Paulte, dédée

2. Debonnevillle Jane-Made
 célibataire

demoiselle de magasin
 originaire de Gimel domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le dix-neuf mai

mil neuf cent huit fille de
 William-Julien Debonnevillle, boulanger et de
 Made-Joséphine née Keller, à Lausanne

Comme témoins: { 1. Fontannaz Julien, menuisier, à Lausanne
 2. Mermoud Henri, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Châtillens &
 à Gimel le 12 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
 actes de naissance et actes
 de publication
 consentement des père et mère
 de la fiancée.

Les époux:
 Fontannaz Oscar
 Fontannaz Jane
 Les témoins:
 J. Fontannaz
 Mermoud Henri

Communiqué à Oron & à Gimel

L'officier de l'état civil:
 Le Bailly

Registre des mariages A.

N° 62

Koenig

Sallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koenig Louis
divorcé de Louise-Marie Chex vers le 9 août 1920marchand - forain
originaire de Affwil (Berne) domicilié à
Lausanne né àNeuchâtel le premier septembre
mil huit cent septante-neuf fils deLouis Koenig et de
Marie-Louise née Kauer, veidés2. Sallotton Nora-Elvine
célibataireménagère
originaire de Nallorbe domiciliée à
Lausanne née àNallorbe le vingt-six avril
mil neuf centfille de
Alfred-Frédéric Nallotton, forgeron, à Meydon et de
Thérèse-Louise née Magnenat, veidésComme témoins : } 1. M^l Aubier Eugène, commerçant, à Lausanne
2. M^l Aubier Nelly, commerçante, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Affwil et à
Nallorbe le 8 février 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce.
actes de publication

Les époux :

L Koenig
D Koenig

Les témoins :

Eug. Aubier
Nelly Aubier

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève, rendu
en date du 5 mars 1924,
déclaré définitif et exécutoire le 19
avril 1924, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 19 avril 1924.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 63
Oulevay
et
Küenzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevay André - Fernand

célibataire

employé de commerce

originaire de La Sarraz domicilié à

Lausanne né à

La Sarraz le vingt avril

mil neuf cent cinq fils de

André Oulevay, ouvrier de ville et de

Mara - Jenny née Cüchel, à Lausanne

2. Küenzli Louise - Marguerite

célibataire

Contenues

originaire de Welschenrohr (Soleure) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept avril

mil neuf cent cinq fille de

Louis - Numa Küenzli, charpentier, à Lausanne et de

Lina née Hofer décédée

Comme témoins :

1. Oulevay André, ouvrier de ville, à Lausanne.
2. Robert Henni, Boursier de placement, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Welschenrohr
et à La Sarraz le 5 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

A Oulevay
I M Oulevay

Les témoins :

A Oulevay
Robert Henni

L'officier de l'état civil :

I Paul

Registre des mariages A.

N° 64
Bochud
et
Burnat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bochud Emile
célibataire

manœuvre

originaire de Corminboeuf (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Corminboeuf le vingt-neuf juin
mil neuf cent vingt-cinq fils de

Albanase Bochud et de
Maria née Schafec, décédée

2. Burnat Lucie-Lina
célibataire

ménagère
originaire de Froideville domiciliée à
Lausanne née à

Froideville le sept février
mil neuf cent quatre fille de

Aline-Jeanne Burnat, décédée et de

Comme témoins : } 1. Kleber Arthur, fabricant, à Lausanne
2. Burnat Juliette, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Corminboeuf
et à Froideville le 11 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Bochud Emile
Bochud Lucie

Les témoins :

A. Kleber
J. Burnat

L'officier de l'état civil :

P. Baur

Communiqué à Belfaux et
à Poliez-le-Grand

Par jugement du Tribunal civil de...
l'arr. de la... à... rendu
en date du... 23... 1928...
déclaré définitif et exécutoire le...
de ce... 1928... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le... 22... 1922...
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 65
Pasche
et
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Charles - François
veuf de Blanche - Louise Gay né le 10 juin
1918 plâtrier - peintre
originaire de Oron - la - ville et Lavey - Morcles domicilié à
Lausanne né à
Bez le seize décembre
mil huit cent septante - quatre fils de
Charles - Henri Pasche et de
Melanie née Chamocel, décédés

2. Bonjour Jeanne - Louisa
célibataire
Couturière
originaire de Blonay domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt - cinq janvier
mil huit cent huitante - deux fille de
Charles - Henri Bonjour et de
Louisa - Caroline née Crosset, décédés

Comme témoins : } 1. Jean - Baptist Oscar, gérant d'immeubles, à Lausanne
2. Fellmann Rose, garde - malades, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Oron, à
Lavey et à Blonay le 13 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé _____

Les époux :

François Pasche
Jeanne Pasche

Les témoins :

Jean Baptist
Rose Fellmann

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Oron - la - ville
Bez et St. Léger _____

E. Fontannaz

Registre des mariages A.

N° 66
Nilsdon soit Welin
Lohri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nilsdon soit Welin Pierre
divorcié en 2^{em} noces de Stèle - Josephine -
Julie Sandoz née Francfort vis le 12 mai 1922, tailleur -
originaire de Lomma (Suède) domicilié à
Lausanne né à
Lomma le huit février
mil huit cent soixante fils de
Marguerite Hansdotter, veuve et de

2. Lohri Alice - Marianne
célibataire
originaire de Baegertschi (Bum) domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le vingt-huit mai
mil huit cent septante quatre fille de
Jean - Christian Lohri et de
Louise - Susette née Hubert, décédés

Comme témoins :
1. Periaz Ernest, Professeur, à Lausanne
2. Lohri Jules, retraité S. N., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Baegertschi le 4,
février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec divorce.
certificat de nationalité avec tra-
duction.
certificat de capacité du fiancé
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du S^{pt}
des S. P.
Communiqué à Baegertschi
& à la Chancellerie can-
tonale.

Les époux :

P. Welin
Alice Welin

Les témoins :

E. Periaz
J. Lohri

L'officier de l'état civil :

J. Bauffy

Registre des mariages A.

No 67
Vuillemin
et
Montet

Par jugement du Tribunal civil du district du Saclé (Hemichâtel) rendu en date du 18 juin 1948 déclaré définitif et exécutoire le 12 septembre 1948 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 12 septembre 1948, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 octobre 1948.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuillemin Gildas - Arthur
célibataire

employé d'hôtel
originaire de La Chaux-de-fonds et du Locle domicilié à Lausanne né à Montet (Bienne) le huit janvier mil neuf cent cinq

Albat Vuillemin, imalleur, à Bramelan et de Alma-Eugénie née Joray, dévot

2. Montet Louise - Marguerite
célibataire

ménagère
originaire de Blonay domiciliée à Lausanne née à Blonay le treize septembre mil neuf cent trois

Jules-François-Henri Montet, dévot et de Louise-Sophie née Guex à Blonay

Comme témoins : 1. Cheseaux Ernst, époux, à Lausanne
2. Brand Walter, commis de bar, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux-de-fonds, au Locle et à Blonay le 18 février 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication

Les époux :
Vuillemin Arthur
Vuillemin Louise

Les témoins :
Cheseaux E.
W. Brandt.

Communiqué à La Chaux-de-fonds au Locle et à St-Légier

L'officier de l'état civil :
P. Baur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 69
Cuénoud
et
Géroch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénoud René-Gustave
célibataire

boulangier
originaire de Cully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Cully le vingt-trois octobre

mil huit cent quarante neuf fils de
Adolphe Cuénoud, agriculteur et de
Félicie née Aguet, à Cully

2. Géroch Hélène-Bertha
célibataire

lingère
originaire de Jongny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux février

mil neuf cent deux fille de
Jugène-Louis-César Géroch, ouvrier de ville et de
Julie née Paly, à Lausanne

Comme témoins : 1. Sulzberger Walter, voyageur de Commerce, Zurich
2. Chapuis Jules, ouvrier de fabrique, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Cully, à Lutry
le 9 et à Jongny le 10 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de
publication

Les époux :

R. Cuénoud
H. Géroch

Les témoins :

Walter Sulzberger
Jules Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Pailly

Registre des mariages A.

No 71
Berney
et
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Jean-François
veuf de Marie-Madeleine Guye née le 21 dé-
cembre 1925 évangéliste
originaire de l'Abbaye domicilié à
Mordon né à
aux Bious le dix mai
mil huit cent soixante-neuf fils de
François-Samuel Berney et de
Félicie Moïja née Rohat, aux Bious.

2. Sandoz Rosa-Georgette
libataire

Commerçante
originaire de Dombresson (Noubâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Môtiers le premier août
mil huit cent septante fille de
Alfred Sandoz et de
Anna née Mauley, à Môtiers

Comme témoins : } 1. Hubert Charles, évangéliste, à Lausanne
2. Sandoz Laure, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mordon, à l'Abbaye, à Lausanne et
à Dombresson le 18 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Mordon.

Les époux :

J. Berney
R. Berney.

Les témoins :

H. Hubert
L. Sandoz

L'officier de l'état civil :

L. Buisse

Communiqué à l'Abbaye, à
Mordon et à Dombresson

Registre des mariages A.

No 72
Weltner
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weltner Robert-Charles
célibataire

employé
originaire de Langendorf (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq avril
mil neuf cent fils de

Mrs. Joseph Weltner, décédé et de
Emilie Louise née Will, à Lausanne

2. Dupuis Louise-Augustine
célibataire

Caissière
originaire de Yens domiciliée à
Lausanne née à
Nice (Alpes maritimes) le vingt-sept mai
mil neuf cent fille de

Auguste-Henri Dupuis et de
Catherine-Justine née Kessler, décédés

Comme témoins :
1. Weltner Joseph, mécanicien, à Lausanne
2. Diserens Gustave, relieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langendorf le 11
et à Yens le 12 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

R. Weltner
L. Dupuis

Les témoins :

J. Weltner
G. Diserens

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Langenthal &
à Ylliaz Yffens.

Registre des mariages A.

N^o 73
Butticaz
et
Carron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butticaz Marcel-Robert

célibataire

peintre en boiseries

originaire del Châtelard et de Jongny domicilié à
Lausanne né à

au Châtelard le Douze janvier

mil neuf cent un

fils de

Louis-Jean Butticaz, veuf

et de

Alice-Jenny née Sallaz

2. Carron née Michellod Marie-Louise

veuve de Joseph-Antoine Carron dès le 10

mars 1920

ménagère

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à

Châbles (Valais) le vingt-six janvier

mil huit cent nonante

fille de

Joseph-Alphonse Michellod, tailleur, à Charvat

et de

Marie-Euphrasine née Michellod, veuf

Comme témoins : { 1. Trebboldi Jean, agent de police, à Lausanne
2. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, au Châtelard
à Bagnes le 18 et à Chardonne le 19 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès 1^{er} mari de la
fiancée
actes de publication

Les époux :

Marcel Butticaz
Marie Butticaz

Les témoins :

Trebboldi
Demont Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Montreux,
Chardonne & Bagnes.

Registre des mariages A.

N^o 74
Laurent
et
Lupario

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Marcel-André
libataire

chauffeur d'autos
originaire de Fey domicilié à
Lausanne né à
Fey le onze juin

mil huit cent nonante-neuf fils de
Jules Laurent, agriculteur et de
Adèle née Vagnières, à Fey

2. Lupario Reine-Marie
divorcée de Charles-Marc Dutoit dès

le 13 mai 1925 cuisinière
originaire de Moudon et Neyruz domiciliée à
Lausanne née à

Champéry (Valais) le six avril
mil neuf cent un fille de
Louis Lupario, maçon et de

Marie-Reine née Gonnet, à Champéry

Comme témoins :
1. M. Hugli Maurice, représentant, à Lausanne
2. M. Rey Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Fey, à Moudon
le 24 et à Neyruz le 26 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée avec mention du divorce.
actes de publication

Les époux :

Laurent Marcel
Lupario Reine

Les témoins :

Maurice Hugli
Marius Rey

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Communiqué à Fey, à Moudon
& à Neyruz.

Registre des mariages A.

No 75
Jaccoud
et
Rapit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Louis-Saul
libataire

Voyageur de commerce
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Nessey le dix-huit août
mil neuf cent un fils de

Charles Jaccoud, électricien et de
Lucie-Rosine née Chaubert, à Prilly

2. Rapit Juliette Aimée
libataire

ménagère
originaire de Biolley-Magnouy domiciliée à
Prilly-Chasseur née à
Moudon le treize janvier
mil neuf cent six fille de

Ernest-Lucien Rapit, employé à l'Asile de Cery et de
Hélène née Curbed, à Prilly-Chasseur

Comme témoins :
1. Girardet Marcel, comptable, à Lausanne
2. Meyer Arthur, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Prilly le 19,
à Puidoux et à Biolley-Magnouy le 20 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

L. Jaccoud
J. Jaccoud

Les témoins :

M. Girardet
M. Meyer

L'officier de l'état civil :

L. Banif

Communiqué à Charles, à Don-
neloye et à Prilly

Registre des mariages A.

No 76

Gillieron

et

Testaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Charles Samuel

célibataire

secrétaire-comptable

originaire de Servion et Châtillens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le 17^e octobre

mil neuf cent quatre fils de

Charles-Maurice Gillieron, secrétaire de la Fédération des et de
Alice-Marie née Bigler, à Lausanne entrepreneurs.

2. Testaz Elise-Marie dite Lily

célibataire

M^{me}. dactylographe

originaire de Chamblon domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le 16^e septembre

mil neuf cent quatre fille de

Alfred-Georges Testaz, huissier au Tribunal de district et de
Julie-Lina née Zwahlen, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gillieron Charles, père de l'époux, à Lausanne
2. Humbert Germaine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Servion, à
Châtillens le 29 et à Chamblon le 30 janvier 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix neuf mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Gillieron

Lily Gillieron

Les témoins :

Gillieron

Humbert

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

No 77
Császár
et
Rossetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Császár - putyi Jean
célibataire

boiteux
originaire de Szeged (Hongrie) domicilié à
Lausanne né à
Szeged le vingt-un juin
mil huit cent huitante-quatre fils de

Jean Császár - putyi et de
Juliana née Papp, décès

2. Rossetti Olga - Marguerite
célibataire

employée de commerce
originaire de Treyvagnas domiciliée à
Morges née à
Newy le vingt-trois mai
mil neuf cent quatre fille de

Ferdinand - Louis Rossetti maître-paveur et de
Marie - Ludovine née Fleuret, à Morges

Comme témoins :
1. Pentek Albert, tailleur, à Lausanne
2. Saritch Marko, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Morges le 10 et
à Treyvagnas le 11 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et traduction
certificat de capacité du fiancé
avec traduction
permis de publication et de mariage
du Dép. de N. & P.

Les époux :

Jean Császár
Marguerite Császár

Les témoins :

Albert Pentek
Saritch Marko

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Montagny, Morges
et Chamelline Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 78

Bado

et
Spring

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bado Laurent-Pierre-Jules
célibataire

ordonnier

originaire de Aoste, (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Beimont (Bern) le dix-huit avril

mil neuf cent deux fils de

Pierre Bado et de

Léonie née Cheuillat, veuves

2. Spring Johanna
célibataire

sommelière

originaire de Otzelkofen (Bern) domiciliée à

Lausanne née à

Bern le douze février

mil neuf cent vingt fille de

Margaritha Messer, à Grumbigen et de

Comme témoins :

1. Wegner Robert, poseur de linoléum, à Lausanne
2. Wegner Eva, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Otzelkofen le 21 janvier et à Aoste le 20 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de publier et de

mariage du Département de N.S.P.

Les époux :

Laurent Bado

Johanna Bado

Les témoins :

Wegner Robert

Eva Wegner

L'officier de l'état civil :

J. Baudy

Communiqué à Otzelkofen et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N° 79
Dupertuis
Bucheneel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis Henri-Félix
célibataire

représentant de commerce
originaire de Ormont-Versois domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze mars

mil neuf cent fils de
Charles-Henri Dupertuis, représentant de commerce et de
Marie-Lina née Bucher, à Lausanne

2. Bucheneel Charlotte
célibataire

employée de bureau
originaire de Neuchâtel et de Fontaines domiciliée à
Neuchâtel née à
Neuchâtel le dix-huit novembre

mil huit cent soixante-neuf fille de
Robert-Jules Bucheneel, employé postal et de
Marie-Charlotte née Martin, à Neuchâtel

Comme témoins :
1. Zuber Francis, technicien, à Genève
2. Dupertuis Rodolphe, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ormont-Versois, à
Neuchâtel et à Fontaines le 25 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Charlotte Dupertuis

Les témoins :
Dupertuis

L'officier de l'état civil :
P. Frauge

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Ormont-Versois
Neuchâtel et Fontaines.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 80
Lazareth
et
Johner

RECTIFICATION

Par décision du 17 novembre 1959
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse doit
être désignée comme étant
née "le trois février 1898"
et non pas "le trois février
1896".

Lausanne, le 19 novembre 1959.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué aux offices de l'état
civil de Pully (Vaud) et Rütli
(Saint-Gall) et au département de jus-
tice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lazareth Lucien-Charles-Henri
divorcé de M^{me}. Odile Healdi nie Grand
dès le 25 février 1925, manœuvre
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Pully le trente avril
mil huit cent nonante-neuf fils de
Eugène-Marie Lazareth, maraicher et de
Jeanne-Marie-Louise Blam nie Corday, à St-Sulpice

2. Johner Elise
divorcée de Johann-Karl Büchel dès le 21
janvier 1922, ménagère
originaire de Rütli (St-Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le trois février
mil huit cent nonante-six fille de
Robert-Abraham-Gottlieb Johner, vicedi et de
Elise nie Plattner, à Lausanne

Comme témoins: 1. Amadeusz Fritz, agriculteur, à Lausanne
2. Rottay Adèle, ouvrière de fabrique, à Revens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 février, à Pully
et à Rütli le 1^{er} mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées:

actes de naissance
actes du 1^{er} mariage des deux
conjoints, avec divorce.

Les époux:

Henri Lazareth
Elise Lazareth

Les témoins:

F^{co} Amadeusz
M^{me} Rottay Adèle

Communiqué à Pully & à
Rütli

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 81
Cuérel
et
Niklas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Marcel-Louis-Ferdinand

célibataire

comptable

originaire de Nilras - St-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le vingt-sept février

mil neuf cent trois

fils de

Ferdinand Jules Cuérel, représentant, à Lausanne et de
Nathalie-Célestine née Violon, décédée

2. Niklas Lila-Violette

célibataire

Coiffeuse

originaire de Tramelan-dessus (Bienne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bienne

le vingt-deux mars

mil neuf cent trois

fille de

Peter Niklas, décédé

et de

Marie-Adèle née Guillaume-Gentil, à Lausanne

Comme témoins :

1. Contini Charles, entrepreneur, à Renens

2. Niklas Pierre, m^r d'ailleurs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Tramelan-dessus
le 26 et à Nilras St-Croix le 28 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Cuérel
Lila Cuérel

Les témoins :

C. Niklas

Contini

L'officier de l'état civil :

L. Poiry

Communiqué à Bussigny et à
Tramelan

Registre des mariages A.

N^o 82
Crot
et
Clognier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot Emile
divorcé de Marie Delaprie née Chodat dès le 31 jan-
vier 1927 lauréat
originaire de Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Aigle le dix-huit janvier
mil huit cent septante-un fils de
Frédéric Crot et de
Jeanne - Suzanne née Sépieraz, décédés

2. Clognier Georgette - Rose
catholique
ménagère
originaire de origine française domiciliée à
Gizy (Aisne, France) née à
Gizy le dix-sept mars
mil huit cent vingt fille de
Louis - Adolphe Clognier et de
Reine - Georgette née Goffroy, décédés

Comme témoins :
1. M. Hysse Maxime, concierge, à Lausanne
2. Rezamey Albert, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Lutry, à Epesses
le 21 février et à Gizy le 1^{er} mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce.
passport de la fiancée
permis de publier du Dép. de
N. S. P.
actes de publication
certificat de capacité de la
fiancée
Communiqué Lutry, Cully et
Chamallivie cantonale.

Les époux :

E. Crot
Crot Chate

Les témoins :

Hysse M^s
Rezamey

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

No 83
Bersier
et
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier Jean-Madeste
célibataire

ordonné
originaire de Cugy (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Cugy le vingt-quatre juin
mil neuf cent fils de

Louis-Joseph Bersier, à Cugy et de
Séraphine Marie veuve Haney, décédée

2. Corboz Germaine
célibataire

originaire de Chesalles / Oron domiciliée à
Chesalles / Oron née à
Chesalles / Oron le huit juillet
mil neuf cent deux fille de

Charles-Louis Corboz, agriculteur et de
Marie-Mathilde veuve Marson, à Chesalles / Oron

Comme témoins : } 1. Aubert Henri, Bureau de placement, à Lausanne
2. Marti Hermann, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Cugy le 5
et à Chesalles / Oron le 7 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Jean Bersier
Germaine Bersier.

Les témoins :
Karl
H. Marti.

Communiqué à Cugy et à
Oron.

L'officier de l'état civil :
D. Baur

Registre des mariages A.

No 84
Buri
et
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buri Roger-Émile-Julien

célibataire

ingénieur

originaire de Boltigen (Berno) domicilié à
Paris (8^e) né à

Lausanne le dix-neuf octobre

mil neuf cent deux

fils de

Émile Henri Buri, fonctionnaire postal et de
Alice-Marie née Bourgeois, à Lausanne

2. Piot Marcelle-Frédérique-Jeanne-Louise

célibataire

originaire de Pailly domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre juin

mil neuf cent cinq

fille de

Robert-Henri Piot, ingénieur et de
Marie-Louise-Élisabeth née Pache, à Lausanne

Comme témoins :

1. Roux Paul, fonctionnaire C.F.F. à Vernier
2. Piot Robert, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Boltigen le 24 février, à Lausanne
et à Pailly le 25 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Boltigen

Les époux :

Buri
Marcelle Buri.

Les témoins :

R. Piot.

P. Roux

L'officier de l'état civil :

L. Brauni

Communiqué à Boltigen et
à Gruerens.

Registre des mariages A.

No 85
Bellet
et
Clot

Rectification.

Par décision du 12 mai 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Bellet" soit orthographié:

"BELET"

Lausanne le 23 mai 1955

L'officier de l'état civil:

Cqui à Prilly et Savigny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bellet Georges-David
divorcé de Louise-Guonne Randin dès le
25 mars 1926, employé de bureau
originaire du Mont de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent nonante-sept fils de
Georges-Jules Bellet, ouvrier de ville et de
Marie née Bolomey, à Lausanne.

2. Clot Julia-Lydia
divorcée de Charles-Robert Comby dès le 20
décembre 1923, ménagère
originaire de Savigny domiciliée à
Lausanne née à
Luzern le vingt-deux octobre
mil huit cent nonante cinq fille de
Jules-Emile Clot, charbon, à Montben
et de
Marie née Cherpillod, dédicée

Comme témoins: } 1. Vuillien René, employé de bureau, à Lausanne
2. Baud Albert, conducteur Poste 1^{er} Secours, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Savigny le 3
et au Mont le 4 mars 1955

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de mariage des préci-
dents conjoints, avec divorce.
actes de publication

Les époux:

Bellet
G. Bellet

Les témoins:

Vuillien René
A. Baud

L'officier de l'état civil:

H. Baud

Communiqué à Prilly et à
Savigny.

Registre des mariages A.

No 86
Wenger
et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger Edrien - Charles
célibataire

chauffeur C.F.F.

originaire de Wablen (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le neuf septembre
mil neuf cent

fils de
Jules - Simé - Benjamin Wenger, décédé et de
Marie - Joséphine née Baudin, à Lausanne

2. Rey Emma
célibataire

lingère

originaire de Buenos - Ayres, (République Argentine) domiciliée à
Lausanne née à

Buenos - Ayres le vingt août
mil neuf cent

fille de
Luis Rey, à Martigny et de
Joséphine née Huber, décédée

Comme témoins :
1. Bezençon Henri, pasteur, à Lausanne
2. Baraud Emmanuel, retraité a.g. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 et à Wablen le
3 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
permis de publier du Sept.
de J. et
certificat de capacité de la
fiancée.

Registre des familles vol. 23 fol 191.

Communiqué à Schwarzenburg
et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

A. Wenger
E. Wenger

Les témoins :

Henri Bezençon
Baraud

L'officier de l'état civil :

H. Pauly

Registre des mariages A.

N^o 88
Duperrut
et
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrut Julien - Eugène _____
celibataire _____

boucher _____
originaire de Nufflens - la - ville _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Nufflens - la - ville _____ le onze janvier _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Adolphe - Julien Duperrut, agriculteur _____ et de
Mathilde - Thérèse née Ober, à Nufflens - la - ville. _____

2. Belet Marguerite - Julia _____
celibataire _____

femme de chambre _____
originaire del Mont de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
au Mont _____ le vingt - cinq août _____
_____ mil neuf cent dix _____ fille de

Gustave - Henri Belet, agriculteur, au Mont _____ et de
Wilma née Corbaz, née _____

Comme témoins : } 1. Liardet Ami, boucher, à Lausanne
} 2. Mäusli Alfred, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Nufflens - la -
ville et au Mont le 4 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - six mars mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Julien Duperrut
Marguerite Duperrut

Les témoins :

Ami Liardet
Alfred Mäusli

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Communiqué à Dullens et à
Trilly _____

Registre des mariages A.

N° 89
Dessauges
et
Strütt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessauges Marcel-Alexis _____
célibataire _____

typographe
originaire de Naz (Vaud) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le neuf juillet _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Elic Dessauges, employé _____ et de
Marie née Dupuis, à Lausanne _____

2. Strütt Emma-Lina _____
célibataire _____

fourreuse
originaire de Höllstein 4^{ed} (Amt Lörach, Baden) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bâle _____ le vingt-huit juillet _____

_____ mil neuf cent six _____ fille de
Lina née Strütt, épouse _____ et de

Comme témoins : } 1. Barbey Gaston, typographe, à Lausanne
2. Dupuis Alfred, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 février, à Naz
le 2 et à Höllstein le 3 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance _____
déclaration de grossesse de
la fiancée _____
permis de publier du Dé-
partement _____
acte de publication _____
certificat de capacité de la fiancée _____

Les époux :

M. Dessauges
E. Dessauges.

Les témoins :

Barbey
A. Dupuis

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Fey et à
la Chancellerie cantonale _____

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 29 juin 1926
déclaré définitif et exécutoire le 24
septembre 1926 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 23 octobre 1926.

Officier de l'état civil :

+ approuvé la date 29
juin 1926 écrite aux
reliures.

N^o 90
Nievergelt
Kyburz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nievergelt Ernst
libataire

typographe
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à

Zurich le neuf mai

mil huit cent nonante-cinq fils de

Johann-Konrad Nievergelt et de

Elise née Stauber
2. Kyburz Rosalie-Elly
libataire

employée de bureau
originaire de Unterkulm (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-six février

mil neuf cent cinq fille de

Otto Kyburz, magasinier et de

Rosa née Schmid, à Lausanne

Comme témoins : 1. Kyburz, Otto, employé de commerce, Lausanne
2. Merier Odette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Zurich et à Unterkulm
le 15 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Nievergelt
E. Nievergelt

Les témoins :
O. Kyburz
O. Merier

Communiqué à Zurich et à
Unterkulm.

L'officier de l'état civil :
I. Bally

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
du en date du 7 décembre 1933
déclaré définitif et exécutoire le 13
février 1934
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
force.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12
février 1934, le délai pendant
lequel l.e mari
pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 février 1934

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

No 91
Grimm
et
Bernand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grimm Paul-Eduard

célibataire

Laissier

originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne

le vingt-cinq juin
mil huit cent nonante

fils de

Gottlieb Grimm, représentant de commerce et de
Anna-Maria née Burkhard, à Berne

2. Bernand Marie-Louise

célibataire

originaire de Ste-Croix domiciliée à
Granges-Mamand née à
Granges

le vingt-neuf mars
mil neuf cent six

fille de

Albert-Emile Bernand, commerçant et de
Bertha née Trölliet, à Granges

Comme témoins :

- 1. M. Boser Philippe, maître d'hôtel, à Lausanne
- 2. Lugeon Jean, secrétaire d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Langnau, à
Ste-Croix, à Le Chaux et à Granges le 10 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Grimm

Marie Louise Grimm

Les témoins :

A. Moser.

J. Lugeon.

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des familles vol. 25 fol. 388.

Communiqué à Langnau,
Ste-Croix & Granges

N. L. 20 Mars 1927
Lausanne
H. Baur

Registre des mariages A.

2-36

No 92
 Defrancesco
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Defrancesco Charles-Louis-Jean
 célibataire

peintre en bâtiments

originaire de Aargis (Grisons) domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le vingt juillet
 mil neuf cent deux fils de

Charles-Jean-Louis Defrancesco, peintre en bâtiments et de
 Ida-Marie née Hbenny, à Lausanne

2. Blanc Mina
 célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
 Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf juillet
 mil neuf cent cinq fille de

Edouard Blanc, ouvrier de ville et de
 Marie-Louise Hübelsbach, à Lausanne

Comme témoins : 1. Müller Henri, boulanger, à Lausanne
 2. Defrancesco Edmond, employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Aargis le
 6 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance (nés à
 Lausanne, vol. 34 & 39).

Les époux :

Charles Defrancesco
 Mina Defrancesco

Les témoins :

H Müller
 Ed. Defrancesco

L'officier de l'état civil :

Le Prunier

Communiqué à Aargis

Registre des mariages A.

N^o 93
 Chatelain
 et
 Tiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelain Gustave-Edouard
 divorcé de Lina Butikofec dès le 6
février 1920 sergent de gendarmerie
 originaire de Lully domicilié à
Lausanne né à
Lully le premier janvier
mil huit cent huitante-huit fils de
Abemi-Samuel-Edouard Chatelain, agriculteur, à Reverolle et de
Lina née Roulet, décédée

2. Tiquet Louise
 célibataire

ménagère
 originaire de Lieu domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux le cinq avril
mil huit cent vingt-deux fille de
Marc-Louis Tiquet, décédé et de
Lina née Chamot, à La Chaux

Comme témoins : } 1. Leroy Eugène, inspecteur Société, à Lausanne
 } 2. Leroy Berthe, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 février, à Lully et
 au Lieu le 2 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit-mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication
 acte du 1^{er} mariage de l'époux,
 avec divorce.

Les époux :

Gustave Chatelain
Louise Chatelain

Les témoins :

Leroy Eugène
Berthe Leroy

L'officier de l'état civil :

Le Fraign

Communiqué à Nillars Profess
 & au Lieu

Registre des mariages A.

No 94
Weil
et
Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weil Gaston
célibataire

négociant

originaire de nationalité française domicilié à
Epinal (Vosges, France) né à

Mégnéville (Alsace) le quatorze août
mil huit cent huitante-neuf fils de

Samuel Weil, négociant et de
Babette née Weil, à Epinal

2. Lévy Renée-Pauline
célibataire

originaire de Stein (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trois septembre
mil neuf cent fille de

Nephtzali Lévy, négociant et de
Céline née Meyer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Weil André, représentant, à Epinal
2. Lévy-Meyer Nephtzali, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Stein le 10
et à Epinal le 10 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- actes de naissance
- certificat de nationalité et de do-
micle du fiancé
- certificat de capacité du fiancé
- actes de publication
- permis de mariage du départe-
ttement de J. S.

Les époux :

Weil
Renée Weil

Les témoins :

Lévy
Meyer

L'officier de l'état civil :

Jauffret

Communiqué à Stein et à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 95
 Delzanno
 et
 Delapierre

5-11
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delzanno Robert Fortuné - Emile
 célibataire

employé de bureau
 originaire de Morondo (Novare, Italie) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt neuf août

mil huit cent nonante-sept fils de
 Séverin Fortuné Delzanno, décédé et de
 Emilie Suzanne Emma née Verdomet

2. Delapierre Louise - Marguerite
 célibataire

employée de commerce
 originaire de Reverolle domiciliée à
 Lausanne née à
 Monthey le dix-neuf juin

mil neuf cent cinq fille de
 Eugène Delapierre, électricien et de
 Rosine née Dupuis, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Weismann Gaspard, entrepreneur, à Lausanne
 } 2. Borloz Fernand, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Reverolle le 14
 janvier et à Morondo le 30 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication
 certificat de "nulla osta" pour
 le fiancé
 permis de mariage du Département de G. D.

Les époux :

Robert Delzanno
 Marguerite Delzanno

Les témoins :

Gaspard Weismann
 Fernand Borloz

L'officier de l'état civil :

D. Bauf

Communiqué à Mullieruz et à
 la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 96
Sthioul
et
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sthioul Robert - Paul
célibataire

magasinier
originaire de Bex domicilié à
Lausanne né à
Monticher

le vingt-deux avril
mil neuf cent un fils de
Paul Sthioul, décédé et de
Hermance - Berthe née Hord, à Lausanne

2. Sandoz Marguerite - Violette
célibataire

employée de bureau
originaire de Loèche et de Pombresson domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf août

mil neuf cent fille de
Louis - Albert Sandoz, mécanicien et de
Pauline - Catherine née Dupraz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Sthioul Hermance, à Lausanne
2. Sandoz Louis, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loèche, à Pombresson
le 25 et à Bex le 26 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Sthioul Robert -
Sandoz Marg.

Les témoins :
M^{me} Hermance Sthioul
Sandoz Louis.

Communiqué à Bex, au Loèche
et à Pombresson

L'officier de l'état civil :
H. Paulif

Registre des mariages A.

N^o 97
Frossard
et
Gilliand

14-211

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frossard Paul-Maurice
libataire

jardinier
originaire de Romanel (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf avril
mil neuf cent cinq fils de

Constant-Théophile Frossard, employé aux Téléphons et de
Juliette-Eugénie née Chalamel, à Lausanne.

2. Gilliand Olga-Angèle
libataire

ouvrière de fabrique
originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à

Prilly le vingt-cinq novembre
mil neuf cent trois fille de

Hémi-Frédéric Gilliand, employé aux T. L. et de
Fanny-Louise née Syret, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gilliand Hémi, employé T. L. à Lausanne
2. Frossard Pierre, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gruyères le 7 et à
Combremont-le-Grand le 8 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Paul Frossard
Olga Frossard.

Les témoins :
Gilliand Hémi
Pierre Frossard.

Communiqué à Sâles (Gruyères) et
à Combremont-le-Grand

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 98
Savary
et
Gris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Sylvain _____
libataire _____

ouvreur _____
originaire de Payerne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Corcelles pr. Payerne _____ le cinq janvier _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Emile Savary, menuisier _____ et de
Emma-Louise née Zürcher, à Lausanne _____

2. Gris Martha _____
libataire _____

repasseuse _____
originaire de Cerniaz et Seigneux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Cerniaz _____ le vingt-huit décembre _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Henri-Alfred Gris, employé S. S. _____ et de
Marianne née Nägeli, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gris Alfred, employé S. S. à Lausanne
} 2. Adam Julien, secrétaire municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Payerne, à Seigneux
le 4 et à Cerniaz le 5 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :
Savary Sylvain
Martha Savary

Les témoins :
A. Gris
J. Adam

Communiqué à Payerne et à
Villarszel _____

L'officier de l'état civil :
St Paul

Registre des mariages A.

No. 99
Schopfer
et
Berno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer Lucien
libataire

employé P. L.
originaire de Lauenen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Cottens le dix-sept mai
mil neuf cent trois fils de

Paul-Louis-Marius Schopfer, décédé et de
Hélène-Emilie née Pittet, à Lausanne

2. Berno Marie-Marguerite
libataire

couturière
originaire de Boyernie (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Bex le six juin
mil neuf cent huit fille de

Louis Berno, entrepreneur, à Carouge (Vaud) et de
Berthe née Duthouex, décédée

Comme témoins : } 1. Thomas William, coiffeur, à Lausanne
2. Edmond Henri, empl. P. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lausanne le 25, à
Boyernie et à Carouge le 26 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication
consentement du père de la
fiancée et acte de décès de
la mère :

Communiqué à Lauenen,
Boyernie & Rezières

Les époux :

Schopfer Lucien
Schopfer Marie

Les témoins :

Thomas William
Edmond Henri

L'officier de l'état civil :

J. P. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 101
Cachin
et
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin Auguste - André

célibataire

Conducteur - typographe

originaire de Cerniaz et Chêne - Pâquier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt février

mil neuf cent trois fils de

Constant Cachin forgeron et de

Victoire née Chalet, à Lausanne

2. Richard Marie - Louise

célibataire

employée de commerce

originaire de Lutry et de Riez domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit mars

mil neuf cent quatre fille de

Jules - Edouard - Ernest Richard, décédé et de

Françoise née Pralin, décédée

Comme témoins :

1. Grobety Charles, menuisier, à Moudon
2. Grobety Marie, ménagère, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Lutry le 12, à Chêne - Pâquier, à Riez le 13 et à Cerniaz le 14 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Auguste Cachin
Marie Cachin

Les témoins :

Grobety Charles
Grobety Marie

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Villarzel, Lutry
Sonneloye & Cully

Registre des mariages A.

N^o 102
Kohly
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohly Henri - Marc - Philippe
veuf de Louise - Fanny - Blise Romini dès le
19 octobre 1926, employé de bureau
originaire du Châtelard (Berno) et de Vevey domicilié à
Lausanne né à
Vevey le quatre octobre
mil huit cent septante fils de
Jean - Louis - Gabriel - Henri Kohly et de
Blisa - Adèle - Fanny née Durin, décédés

2. Monnier née Guichard Marie - Alma
veuve de Henri Monnier dès le 23
décembre 1922
originaire de Villars - le - Grand (Vaud) et Neuveville (Bern) domiciliée à
au Châtelard (M^e) née à
Orzens le vingt - quatre février
mil huit cent septante - quatre fille de
Jean - François Guichard et de
Louise - Susanne née Bezençon

Comme témoins : } 1. Roy Gustave, comptable, Neuchâtel, Lausanne
2. Ducrot Charles, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Gsteig B.S.
à Neuveville le 17, à Vevey, à Villars - le - Grand et au
Châtelard le 18 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de décès des précédents _____
conjointes _____
actes de publication _____

Les époux :

H. Kohly
M. Monnier

Les témoins :

G. Roy
C. Ducrot

L'officier de l'état civil :

P. Franje

Communiqué à Gsteig, Vevey
Constantine Neuveville &
Montreux

Registre des mariages A.

N^o 103
Maillard
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard René - Marcel _____
_____ célibataire _____

polisseur de bois _____
originaire de Chesalles / Oron _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trente août _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Victor Maillard _____ et de
Rose née Ferricaz, à Lausanne _____

2. Jaquet Berthe _____
_____ célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire de Granges-de-Nesin (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le trente-un juillet _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Paul Jaquet _____ et de
Hubertine - Lina née Faugleway _____

Comme témoins : { 1. Menoud Lucie, ménagère, à Lausanne
2. Jaquet Oscar, élect. - mécan. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Chesalles / Oron
et à Granges-de-Nesin le 18 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Maillard _____

B. Maillard

Les témoins :

Lucie Menoud _____

Oscar Jaquet _____

L'officier de l'état civil :

H. Praufo _____

Communiqué à Oron - la ville
et à Aumont _____

Registre des mariages A.

N^o 105
 Gianini
 et
 Gallard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gianini** Armand - Gaston _____
 célibataire _____

mécanicien _____
 originaire de Lugano (Tessin) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Etupes (Doubs, France) le huit décembre _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Achille Gianini, maçon _____ et de
 Eliza née Imbert, à Audincourt, (France) _____

2. **Gallard** Alice - Emma _____
 célibataire _____

originaire de Nèzerome (Nièvre, France) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le quatorze avril _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Benoit Gallard _____ et de
 Rose - Emma née Novercay, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gallard Angèle, tricoteuse, à Lausanne
 } 2. Regamey Albert, brasseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Lugano
 le 13 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication _____
 permis de public du De-
 partement de Justice & Police
 certificat de départ de la
 fiancée _____

Les époux :

A. Gianini
 A. Gianini

Les témoins :

A. Gallard
 A. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Paul

Communiqué à Lugano et à
 la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 106
Badoux
Fritz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux Henri-Louis
libataire

tapissier
originaire de Moudon, Curtilles et Crenin domicilié à
Lausanne né à

Subonne le deux septembre
mil huit cent nonante-sept fils de

Charles-Louis Badoux, tapissier, à Lausanne et de
Elija-Marie-Julie dite Louisa nie Porchet, décédée

2. Fritz Augustine-Pauline
divorcée de Marius Monod dès le 1^{er} avril 1924

lingère
originaire de Ormont-Veveys domiciliée à
Lausanne née à

Chêne-Bougeries le quatorze mars
mil huit cent huitante-huit fille de

Joseph Fritz et de
Rosalie nie Jaton, décédée

Comme témoins :
1. Badoux Charly, tapissier, à Lausanne
2. Badoux Louis, fondateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Moudon, à
Ormont-Veveys le 24, à Curtilles et à Crenin le 25 fé-
vrier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
actes de naissance et acte
de publication
acte de mariage de la fiancée
avec divorce

Les époux :
Henri Badoux.
Badoux Augustine

Les témoins :
Charles Badoux,
Louis Badoux

Communiqué à Moudon, Lucens
et Ormont-Veveys

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Registre des mariages A.

No 107

Ferret-Gentil
et
Bruand

Par arrêt du Tribunal fédé-
ral du 28 février 1919, le maria-
ge ci-contre a été dissous par
le divorce.

Lausanne, le 28 mai 1919.
L'Officier de l'Etat Civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferret-Gentil Eugène-André
célibataire

médecin
originaire de Loche (Neuchâtel) et de La Ferrière (Berno) domicilié à
Lausanne né à

Sprimont (Belgique) le six juillet
mil neuf cent

Georges Ferret-Gentil, pasteur et de
Lydie Fayot, à Montet-Cudrefin

2. Bruand Marie-Louise
célibataire

originaire de Cronay domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le sept mai
mil huit cent nonante-neuf

Paul Bruand, chef de train de C. à Lausanne et de
Louise née Piot, dédicée

Comme témoins :
1. Cardinaux Paul, pasteur, à Lausanne
2. Benchat Made, candidat en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, au Loche, à La
Ferrière et à Cronay le 15 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Eugène-André Ferret-Gentil
Marie-Louise Bruand

Les témoins :

Paul Cardinaux
Made Benchat

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué au Loche, à La
Ferrière et à Cronay

Registre des mariages A.

No 108
Frossard
et
Chavan

RECTIFICATION

Par décision du 26 avril 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
de la mère de l'époux soit orthogra-
phé "Challamel" et non -
Chamel.

Lausanne, le 17 avril 1956
L'officier de l'état civil,

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux offices d'état
civil de Sâles (Fribourg) et Lutry.

14-107

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frossard Pierre - César
libataire

mécanicien
originaire de Romanens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt - un décembre

mil huit cent quarante - neuf fils de
Constant - Théophile Frossard, employé au téléphone et de
Juliette - Eugénie née Chamel, à Lausanne

2. Chavan Marguerite
libataire

aide - télégraphiste
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt - quatre avril

mil neuf cent quatre fille de
Henri - François - Louis Chavan, veillant aux Imprimeries réunies et de
Constant - Benjamine née Ravey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Chavan Charles, employé de bureau, à Lausanne
2. Chavan François, veillant aux Imprimeries réunies, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Romanens et
à Lutry le 10 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Pierre Frossard
Marguerite Frossard

Les témoins :

Ch. Chavan
F. Chavan

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

16/54

N° 109

Jean-Petit-Matile
et
Cuénoud

Changement de nom.

Par décision du 13 juin 1957, le Département de Justice et police du Canton de Vaud a autorisé l'intéressé à changer de nom et à porter à l'avenir celui de "Matile".

Lausanne, le 21 juin 1957.

L'officier de l'état civil:

[Signature]
Commissaire au dépt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Jean-Petit-Matile Victor
célibataire

télégraphiste
originaire de La Sagne (Nambècle) domicilié à Prilly
né à

Petit-Jacques (Genève) le sept novembre
mil huit cent nonante-sept fils de

Auguste-Jean-Petit-Matile, mécanicien retraité des C.F.F. à Prilly et de Emma Wyssling, sa femme

2. Cuénoud Louise-Frida dite Lily
célibataire

téléphoniste
originaire de Lausanne domiciliée à Lausanne
née à

Lausanne le premier août
mil neuf cent deux fille de

Gustave-Auguste-Dominique Cuénoud, révisé et de Alois-Bertha née Rouiller, à Lausanne

Comme témoins: 1. Minandy Lucette, garde-malades, à Lausanne
2. Ravussin Arthur, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 3, à Lausanne et à La Sagne le 4 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
autorisation de l'état civil de Prilly

Les époux:
Jean-Petit-Matile
Lily Jean Petit Matile

Les témoins:
a. Ravussin
Minandy

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Communiqué à Prilly et à La Sagne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 110
Gilliard
et
Chapuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard René
libataire

Cantonnier
originaire de Mézières et Montpreveyres domicilié à
Lausanne, Monthorand né à
Lausanne le vingt-trois mai
mil neuf cent un fils de

Adolphe Gilliard, Cantonnier et de
Lina née Bellet, à Monthorand

2. Chapuis Marguerite Adèle
libataire

lingère
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le trente mars
mil neuf cent sept fille de

Gustave Henri Chapuis, agriculteur, à Venes et de
Marie née Dessaux, sœur

Comme témoins : 1. Chapuis Gustave, agriculteur, à Lausanne
2. Richard Suzanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mézières le 11, à
Montpreveyres et à Epalinges le 12 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
consentement du père de la
fiancée et acte de décès de
sa mère

Les époux :

Gilliard René
Gilliard Marguerite

Les témoins :

Anton Oberlin
J. Richard

L'officier de l'état civil :

Le Bruny

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Communiqué à Mézières, Courm
le Jorat et Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 112
Zutter
et
Lang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zutter Paul-Oscar

célibataire

chef de service aux C.F.F.

originaire de Mablern (Berno) et Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Neuchâtel le deux juin

mil huit cent septante-six fils de

Philippe-Auguste Zutter et de
Uranie-Virginie née Diadenbousch, décédés

2. Lang Anna

célibataire

originaire de M. Oberrain (Lucerne) domiciliée à
Ruegsaeschachen (Berno) née à

Ruegsaeschachen le six février

mil huit cent huitante-sept fille de

Johann-Paul Lang et de
Louise née M. Herzog, à Ruegsaeschachen

Comme témoins : 1. Marband Paul, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne
2. Martin Robert, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mablern, à La
Chaux-du-Milieu, à M. Oberrain et à Ruegsaeschachen
le 2 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

— Mlle. —

Anna Zutter

Les témoins :

Jacob Harmand
Pharis

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Schwarzenburg,
La Chaux-du-Milieu, M. Oberrain
et Ruegsaeschachen

Registre des mariages A.

N° 113
Deppeler
et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deppeler Alfred

veuf de Maria - Anna née Liebard

dès le 5 février 1924, tailleur

originaire de Begerfelden (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Begerfelden le treize avril

mil huit-cent cinquante-neuf fils de

Anna Deppeler, décédée et de

2. Magnin Sophie

divorcée de Romain Marquet dès le 15

novembre 1912 commerçante

originaire de Reignier (Monte-Savoie) domiciliée à

Lausanne née à

Chavornay le vingt-quatre février

mil huit-cent septante-six fille de

Emile - Magnin et de

Blanche née Baudat, décédée

Comme témoins : 1. Benfel Alois, Cordonnier, à Lausanne

2. Gubler Jacques, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 et à Begerfelden le

3 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

acte de décès 1^{re} femme de l'époux.

acte du 1^{er} mariage de l'époux, avec divorce

permis de publication du Dép. de J. G. B. et certificat de capacité de l'époux

Communiqué à Begerfelden et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Alf. Deppeler.

S. Deppeler

Les témoins :

Benfel Alois

Gubler Jacques

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

No 114
Treyer
Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treyer Maurice - Antoine
libataire

telegraphiste
originaire de Nyon domicilié à

Bâle né à

Nyon le vingt-sept juillet

mil neuf cent trois fils de

Charles - Jules - Albert Treyer, décédé et de
Julie - Henriette née Saugy, à Nyon

2. Tahud Germaine
libataire

originaire de Bioley - Magnouaz domiciliés à
Lausanne née à

Nyon le onze octobre

mil neuf cent fille de

Gustave - François Tahud, décédé et de
Anna née Vincent, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pittet René, employé de banque, à Lausanne
2. Tahud Henri, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 16, à Lausanne et à
Nyon le 18 et à Bioley - Magnouaz le 19 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bâle

Les époux :
M. Treyer
G. Treyer

Les témoins :
René Pittet
Tahud

Communiqué à Nyon, Bâle
& Sonnelye

L'officier de l'état civil :
J. Bauff

Registre des mariages A.

N° 115
Johnet
et
Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johnet Henri Ami
libataire

employé de commerce
originaire de Châtres (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Villars-Mendraz le douze juin
mil neuf cent vingt

Théophile Johnet, employé B. L. et de
Lea née Cornu, à Lausanne

2. Bezençon Blanche
libataire

employé de commerce
originaire de Donneloye domiciliée à
Lausanne née à

Orbe le huit juin
mil neuf cent vingt

Alfred Bezençon, relieur et de
Jenny-Louise Constance née Mouthy, à Lausanne

Comme témoins : 1. Johnet Théophile, employé aux B. L. Lausanne
2. Gais Jean, garçon de laboratoire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Châtres le 17
et à Donneloye le 18 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Blanche Johnet

Les témoins :

Th. Johnet
J. Gais

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 28 avril 1941
déclaré définitif et exécutoire le
30 mai 1941
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
30 mai 1941, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 25 juin 1943

Officier de l'état civil :

Par décision du 25 juin 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à les fiancés du père de
Johnet Henri Ami, dont
Théophile Alfred Eide.

Lausanne, le 25 juin 1943
L'officier de l'état civil :

R. à Châtres et Donneloye

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 116
Grillet
et
Girardin.

2-114

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grillet Edouard-Oscar-Antoine
célibataire

ingénieur - chimiste
originaire de Lausanne et de Chardonnay domicilié à
Bâle né à

Lausanne le vingt-quatre mars
mil neuf cent deux fils de

Edouard-Auguste-Antoine Grillet, Directeur de banque et de
M^{lle} Émile-Ida née Bally

2. Girardin Cécile-Maria
célibataire

originaire de Les Bois (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Les Replatures (Neuchâtel) le vingt-cinq avril
mil huit cent nonante-neuf fille de

Louis-Justin Girardin, décédé et de
Berthe-Marie née Stalder, au Loche

Comme témoins : 1. Grillet Edouard, Directeur de banque, à Lausanne
2. Bally Alfred, gerant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 18, à Les Bois le 19, à
Lausanne et à Chardonnay le 21 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bâle

Les époux :

Grillet
M. Grillet

Les témoins :

Ed. Grillet.
A. Bally

L'officier de l'état civil :

Bally

Communiqué à Bâle, Les Bois
& Villars Morges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de
distric de Lausanne, rendu
en date du 10 février 1930 déclaré
définitif et exécutoire le 8 mai
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 8 mai 1930.
Lausanne, le 13 mai 1930.

L'officier de l'état civil :

Bally

Registre des mariages A.

N° 117
Brillard
et
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brillard Fernand-Victor
célibataire

Secrétaire
originaire de Moudon, Bussy et Dottens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit mars
mil huit cent nonante-six fils de
Ferdinand Brillard, fonctionnaire retraité, à Lausanne et de
Rose-Elizabeth Sombald nee Pache, décedée

2. Richard Jeanne-Flora
célibataire

Mémo-dactylographe
originaire de Cressier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt mars
mil neuf cent quatre fille de
Charles-Louis-Alfred Richard, ébéniste et de
Caroline nee Dupon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Brillard Auguste, employé de banque, Lausanne
2. Sombald Charles, fonctionnaire postal, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cressier le 18, à Moudon,
à Bussy et à Dottens le 19 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Brillard
Brillard

Les témoins :
M. Brillard
C. Sombald

Communiqué à Moudon, St-Cierge
& Cressier

L'officier de l'état civil :
J. Braillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 118
 Renaud
 et
 Esard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud Georges - Olivier
 célibataire

ouvrier à l'état de Naud
 originaire de Gimel et S^t Georges domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-his décembre

mil neuf cent trois fils de
 Charles-Alfred Renaud, manoeuvre et de
 Louisa née Boyay, à Lausanne

2. Esard Angèle - Elisa
 célibataire

Blaise
 originaire de Chézard - S^t Martin (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le neuf juillet

mil neuf cent un fille de
 Ernest Esard, relieur et de
 Elisa née Rollin, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ducommun Edouard, imprimeur, à Lausanne
 2. Esard Albert, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Chézard le 8,
 à Gimel, à Longjumeau le 9 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication

Les époux :

Georges Renaud
 Angèle Renaud

Les témoins :

Edouard Ducommun,
 A. Esard.

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Gimel, Longjumeau
 et Chézard

Registre des mariages A.

N^o 119
Berney
et
Perey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Samuel - Eugène

libataire

Secrétaire au Département des Finances

originaire de L'Abbaye domicilié à

Lausanne

né à

L'Abbaye

le vingt-cinq décembre

mil huit cent nonante-quatre fils de

Ami-Louis Berney

et de

Anna-Elisa née Berney, décédés

2. Perey Lina - Emma

libataire

Couturière

originaire de Nuffens-le-Château domiciliée à

Nuffens-le-Château

née à

Morges

le sept novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Léon-Paul Perey, décédé

et de

Louisa née Kratzke à Nuffens-le-Château

Comme témoins :

1. Perey Georges, agriculteur, à Nuffens-le-Château
2. Perey Yvonne, ménagère, à Nuffens-le-Château

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbaye et à Nuffens-le-Château le 18 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Samuel Berney
Lina Berney

Les témoins :

G. Fozz
J. Percis

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à L'Abbaye et
à Nuffens-le-Château

Registre des mariages A.

N^o 120
Bertusi
et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertusi Adolphe - Lodovico - Gaetano - Guido
libataire

technicien
originaire de Pizy domicilié à
Lausanne né à
Nergato (Italie) le vingt-trois août
mil huit cent nonante fils de

Domenico Bertusi, décédé et de
Amalia née Stefanelli, à Lausanne

2. Schneider Judith
libataire

institutrice
originaire de Olmi (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf janvier
mil huit cent nonante-sept fille de

Gustave - Albeni Schneider, charbon et de
Augustine - Mélanie née Mayor, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Schneider Robert, employé de commerce, Lausanne
2. Bertusi Silvio, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Olmi le 15
et à Pizy le 16 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 23^e avril mil huit cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

A. Bertusi
J. Bertusi

Les témoins :

R. Schneider
R. Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Gimel & à Biglen

Registre des mariages A.

N^o 121
 Monney
 et
 Dumartheray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney Robert-Émile _____
 célibataire _____

électricien _____

originaire de Villars-le-Grand _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le neuf janvier _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Charles-Louis-Adolphe Monney, décédé _____ et de

Marie-Adélaïde née Chaubert, à Lausanne.

2. Dumartheray Renée-Marguerite _____
 célibataire _____

filles de magasin _____

originaire de St. Oyens et Rossitings / Rolle _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Nallorbe _____ le onze février _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Edouard-Théodore Dumartheray, jardinier _____ et de

Emilie-Fanny née Roebat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Chaubert Émile, négociant, à Lausanne

2. Dumartheray Edouard, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Villars-le-Grand
 à Rossitings le 20 et à St. Oyens le 21 mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____

Les époux :

Monney
 Renée Monney.

Les témoins :

E. Chaubert
 L. Dumartheray

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Constantine, Gindel
 & Gilly _____

Registre des mariages A.

No 122
Hölscher
et
Becker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hölscher Emil-Erich _____
_____ célibataire _____

Docteur en droit, Journaliste à la Société des Nations _____
originaire de Norden (Prusse, Allemagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Norden _____ le six septembre _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de
Höpmann - Wilhelm - Heinrich Hölscher _____ et de
Fenke - Angelina - Sophie née Steinbömer, décédés _____

2. Becker Olga-Méline-Mosefina _____
_____ célibataire _____

originaire de Frankfurt a/m. (Allemagne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Frankfurt a/m. _____ le six octobre _____
_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
Wilhelm Becker _____ et de

Mosanna - Auguste née Flucht décédés _____

Comme témoins : } 1. Hölscher Gustav. Professeur, à Hattburg
2. Mayer Ernst Gottfried, Pasteur, à Norden.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1er avril 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- actes de naissance _____
- certificats de célibat _____
- certificats de domicile _____
- permis de publier et permis de mariage spécial du Département de Justice & Police. _____

Les époux :

M^r Emil Hölscher
Olga Hölscher

Les témoins :

D. Gustav Hölscher
Ernst Mayer

L'officier de l'état civil :

J. Prunier

Communiqué à la Chancellerie cantonale (2). _____

Registre des mariages A.

N^o 123
Kneubühler
et
Bödiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kneubühler Theodor
libataire

employé d'hôtel

originaire de Alfhusen (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à

Alfhusen le seize février

mil huit cent nonante-neuf fils de
Gottlieb Kneubühler, buraliste postal et de
Katharina née Hodel, à Alfhusen

2. Bödiger Elise

libataire

employée d'hôtel

originaire de Untersteckholz (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Untersteckholz le huit juin

mil huit cent nonante-neuf fille de
Johann-Friedrich-Bödiger, agriculteur et de
Albertine née Lang, à Untersteckholz

Comme témoins : } 1. Jacquod Paul, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Wobret Friedrich, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Alfhusen le 22
à Untersteckholz le 22 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Theodor Kneubühler
Elise - Kneubühler

Les témoins :

Jacquod Paul
Wobret Fried.

Registre des familles vol. 23 fol. 236.

Communiqué à Alfhusen et à
Langenthal

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Registre des mariages A.

No 124
Laubscher
et
Joël

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laubscher, Henri Louis
divorcié de Alice Euger dès le 22 novembre
1926 voyageur de commerce
originaire de Bäuffelen (Bern) et La Chaux-de-fonds — domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-fonds le sept novembre
mil huit cent huitante-cinq fils de
Charles-Emile Laubscher, décédé et de
Sophie Eugénie Bloch née Grosjean à La Chaux-de-fonds

2. Joël, Antoinette Berthe
célibataire
originaire de Cossonay — domiciliée à
Genève née à
Lausanne le treize décembre
mil huit cent nonante-neuf fille de
Auguste-François Joël, décédé et de
Emilie-Hortense née Kobler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Robin Lucien, négociant, à Lausanne.
2. Forney Rodolphe, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Bäuffelen, à La
Chaux-de-fonds, à Cossonay & à Genève le 8 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce.

Les époux :

L. Laubscher
A. Laubscher

Les témoins :

Robin
Forney

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Bäuffelen, La
Chaux-de-fonds, Cossonay &
Genève (A. S.)

Registre des mariages A.

No. 125
Craudaz
et
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Craudaz Henri-Louis

célibataire

employé de banque

originaire de Lutry et HB pranches domicilié à Lausanne né à

Lausanne le treize septembre

mil neuf cent un fils de

HB Henri-Edouard Craudaz, employé au télégraphe et de
Ada-Philippine née Stetter, à Lausanne

2. Brunner Marie-Louise

célibataire

originaire de Wattwil (St Gall) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf mai

mil neuf cent deux fille de

Charles-Henri Brunner, typographe et de
Augusta-Charlotte-Henriette née Noverraz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Brunner Henri, typographe, à Lausanne
2. Noverraz Emile, fonctionnaire G.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Wattwil le 8
à Lutry et à HB pranches le 9 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

H Craudaz
M. Craudaz

Les témoins :

M. Brunner
M. Noverraz

L'officier de l'état civil :

H Baugy

Communiqué à Lutry, Moudon
et Wattwil

Registre des mariages A.

No 126
Roulet
et
Hras

5/89 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Gustave-Alfred
célibataire

Commis C.F.F.
originaire de Mussy domicilié à
Lausanne né à
Bayerne le quatorze août

mil neuf cent deux fils de
Jules-Alfred Roulet, décédé et de
Marguerite née Zimmermann, à Lausanne

2. Hras Madeleine-Marie-Bertha
célibataire

employée de banque
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix août

mil neuf cent quatre fille de
Rodolphe-Wilhelm-Alexandre Hras, comptable et de
Jeanne-Louise née Silvet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Lietta Jules, entrepreneur, Champvent
2. Ragon Hélène, modiste, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mussy le 17
mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

G Roulet
M. Roulet

Les témoins :

H Ragon
J Lietta

L'officier de l'état civil :

J Bailly

Communiqué à Grandcour

Rectification

Par décision du 9 mai 1929, le Département
de la justice, de la police et des affaires
militaires du canton de Vaud a ordonné
la rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que la mère de l'épouse
soit désignée comme étant "née Silvet
soit Sirvet".

Lausanne, le 14 mai 1929

L'officier de l'état civil :

201

Cqué à l'état civil cantonal et à l'état
civil de Grandcour.

Registre des mariages A.

No. 127

Nobs

Muser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobs Emile-Hermann

célibataire

employé de banque

originaire de Seedorf (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-huit août

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Jules-Théophile Nobs, décédé

et de

Lina née Schwarzenbach, à Lausanne

2. Muser Germaine-Rachel

célibataire

originaire de Gressy

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un juillet

mil neuf cent trois

fille de

Mathias-Orestime Muser, ancien bouclier

et de

Cécile-Aimée née Rochat, à Lausanne

Comme témoins :

1. Muser Orestime, ancien bouclier, à Lausanne
2. Ney Casimir, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Seedorf et à Gressy
le 14 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

EMILE
G. NOBS

Les témoins :

Muser
C. Ney

L'officier de l'état civil :

St. Baum

Communiqué à Seedorf et à
Belmont Mo.

Registre des mariages A.

No 128

Bavaud

Sthioul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bavaud Albert - Adolphe - Alexandre
célibataire

cordonnier
originaire de Bottey domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf janvier
mil neuf cent trois fils de

Marcel-Emmanuel Bavaud et de
Adèle née Bavaud, décédés

2. Sthioul Alice - Mina
célibataire

ménagère
originaire de Bex domiciliée à
Lausanne née à
Monticher le onze décembre
mil neuf cent trois fille de

Paul Sthioul, décédé et de
Hélène - Berthe Morel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bavaud Emmanuel, retraité S. J. à Lausanne
2. Augsburger René, teinturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand, Bottey
et à Bex le 18 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

A Bavaud
et Bavaud

Les témoins :

EBavaud
Augsburger René

L'officier de l'état civil :

JBavaud

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Bex

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 24 octobre 1941
devenu définitif et exécutoire le 17
novembre 1941.
Le mariage sus-énoncé a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 17
novembre 1941, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage
à Lausanne, le 1^{er} décembre 1941.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o. 129

Chuard

et
Othenin - Girard

Divorce

Par jugement du Tribunal de 1^{ère}
instance de la République
et canton de Genève
déclaré définitif et exécutoire le 15
Septembre 1955. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 27 septembre 1955.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chuard Fernand - Oscar

célibataire

typographe

originaire de Yverches

domicilié à

Lausanne

né à

Madratsch (Berne) le vingt-six juin

mil neuf cent quatre

fils de

Oscar - Edouard Chuard, commis C.F.F.

et de

Julia née Mettelle, au Locle

2. Othenin - Girard Nelly - Ida

célibataire

originaire du Locle

domiciliée à

La Chaux-de-fonds

née à

au Locle

le onze décembre

mil huit cent soixante-sept

fille de

Ybema - Léopold Othenin - Girard

et de

Mathilde - Adèle née Dubois dit Cosandier

Comme témoins:

- 1. Garrand Edouard, photographe, à Lausanne
- 2. Gosteli Armand, fourneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Yverches,
au Locle et à La Chaux-de-fonds le 19 mars 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication

Les époux:

Fernand Chuard
Nelly Chuard

Les témoins:

C. Garrand
A. Gosteli

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Yverches,
au Locle et à La Chaux-
de-fonds.

Registre des mariages A.

N^o 130

Rosset
et
Kursner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rosset** Edmond - Louis
 veuf de **Jeanne - Lucie Krieger** dès le 14
 mars 1926 mouleur
 originaire de **Bougy - Villars** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze juin
 mil neuf cent deux fils de
Louis - Albeni Rosset, jardinier et de
Esthe née Gillivron, à **Prilly**

2. **Kursner** Marthe - Sophie
 célibataire

ménagère
 originaire de **Montherod** domiciliée à
Rolle née à
Montherod le dix-huit juin
 mil neuf cent sept fille de
Eugène - Albert Kursner, agriculteur et de
Anna - Rosina née Augsbuget, à **Montherod**

Comme témoins :
 1. **Rosset Louis**, jardinier, à **Prilly**
 2. **Kursner Eugène**, agriculteur, à **Montherod**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 18, à **Bougy**, à
Rolle le 14 et à **Montherod** le 19 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 consentement des père et mère
 de la fiancée. _____
 actes de publication _____

Les époux :

Rosset Edmond
Rosset Marthe

Les témoins :

Rosset Louis
Eugène Kursner

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à **Aubonne, Gimel**
 & **Rolle**

Registre des mariages A.

N^o 131
 Mercanton
 et
 Charpentier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Eugène
 veuf de Constance-Léonie Chevalley
 dés le 4 juin 1926 Sergent garde-frontière
 originaire de Riez et de Lutry domicilié à
Valorbe né à
Lausanne le 07^e octobre
mil huit cent huitante-deux fils de
Charles-Louis Mercanton, décédé et de
Louise-Catherine née Rosti, à Lausanne

2. Charpentier née Ambresin Jenny-Louise
 veuve de Robert-Jules Charpentier dés
 le vingt-sept novembre 1918,
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Olon le vingt-un octobre
mil huit cent nonante fille de
David-Samuel Ambresin, agriculteur et de
Hélène-Aimée Jenny née Elner, à Olon

Comme témoins : } 1. Barbaf Jules, secrétaire, à Lausanne
 2. Mercanton Charles, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valorbe le 17, à Lausanne le
18, à Riez, le 19 et à Lutry le 20 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Valorbe

Les époux :
Mercanton Eugène
J. Mercanton

Les témoins :

J. Barbaf
C. Mercanton

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Communiqué à Cully, à Lutry
 et à Valorbe

Registre des mariages A.

No 132
Hennard
et
Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard Albert-Jules
célibataire

manœuvre
originaire de Lugy et Boulens domicilié à
Lausanne né à
Poliez-Gittet le six août
mil neuf cent trois fils de

Romile Hennard et de
Julie née Dépierraz, à Lausanne

2. Roch Lucie-Henriette
célibataire

femme de chambre
originaire de Port-Malais domiciliée à
Lausanne née à
Bouveret (Valais) le cinq juillet
mil neuf cent cinq fille de

Joseph Roch, charretier et de
Henriette née Alice au Bouveret

Comme témoins : 1. Pully Robert, manœuvre, à Lausanne
2. Hennard Aimé, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lugy, à Boulens
et à Port-Malais les 16 et 17 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Hennard Albert
Hennard Albert

Les témoins :

Aimé Hennard
Robert Pully

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Poliez-le-Grand,
Liège et Port-Malais

Registre des mariages A.

N° 133
Conil
et
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conil René-Victor
célibataire

électricien
originaire de Malancène (Nanche, France) domicilié à
Lausanne né à

Plainpalais le seize juin
mil neuf cent un fils de

Victor Conil, menuisier et de
Marie-Joséphine née Salvady, à Lausanne

2. Grand Germaine-Elgar
célibataire

ménagère
originaire de Bottens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le dix-huit janvier
mil neuf cent trois fille de

Alfred Grand et de
Julie née Gret, décédée

Comme témoins : 1. Palais Ferdinand, sommelier, à Lausanne
2. M. Rysi Maria, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Yveroy le 22,
à Bottens le 25 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- actes de naissance
- actes de publication
- permis de mariage de Sept.
de M. 28.
- certificat de capacité du fiancé

Les époux :

Conil
Germaine Conil

Les témoins :

Palais
Rysi

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à la Mairie cantonale.

Registre des mariages A.

No 134
Schulthesset
Marchand

Rectification

Par décisions du 28 juin 1928, le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le prénom de l'époux soit orthographié "Achilles" et non "Achille" et que la mère de l'époux soit désignée sous les prénoms "Maria Anna" et non "Anna Maria".

Lausanne, le 30 juin 1928

25. L'officier de l'état civil:
E. Rod

Communiqué au Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Schulthess Achilles

célibataire

typographe

originaire de Stäfa (Zürich) domicilié à

Bougfelden (Hb. Rhin, France) né à

Bougfelden le vingt-trois mars

mil huit cent quarante-trois fils de

Karl Schulthess et de

Anna-Maria née Pflüger, à Bougfelden

2. Marchand Charlotte-Mortense

célibataire

couturière

originaire de Sonvilier (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre mars

mil neuf cent quatre fille de

Charles-Auguste Marchand, décédé et de

Mortense née Hugard, à Lausanne

Comme témoins:

1. Calini Emile, typographe, à Lausanne

2. Weber Ernst, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Stäfa, à Sonvilier le 15, à Lausanne le 16 et à Bougfelden le 16 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Stäfa

Les époux:

Achille Schulthess

Charlotte Schulthess

Les témoins:

Calini Emile

Weber

L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué à Stäfa, et à
Sonvilier

Registre des mariages A.

No 135
Karbel
et
Martinet

Par Jugement du Tribunal de J...
Gimel du canton de... rendu
en date du 5. Mars 1943...
déclaré définitif et exécutoire le 16...
décembre 1943. le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 28. Décembre 1943.
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Karbel Louis
libataire

infirmier
originaire de Goumours-la-ville, Goumours-le-Jura & Pentbarz domicilié à
Gimel né à
Goumours-la-ville le vingt-sept août
mil huit cent quarante-six fils de

Mme-M. Hermann Karbel, manoeuvre, à Lausanne et de
Emma née Dessages, à Jouxtem- Miezey

2. Martinet Claudine
libataire

originaire de Pont-Rozet (Aoste. Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Mirabel (Natais) le onze septembre
mil neuf cent vingt fille de

Mme-Salomé Martinet, à Pont-Rozet et de

Comme témoins: } 1. Luenez Albert, représentant, à Lausanne
2. Jaquier Charles, garçon boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Goumours-la-ville, Goumours-le-Jura,
Pentbarz, Gimel et Lausanne le 4 février et à Pont-Rozet le 20
février 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Gimel

Les époux:

Karbel
L. Karbel

Les témoins:

Luenez Albert
Jaquier Charles.

L'officier de l'état civil:

J. Baur

Communiqué à Geballens,
Sulens, Gimel et à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 136
Crotaz
et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crotaz Vincent-Alfred

_____ célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Saint-Barthélemy (Vaud) _____ domicilié à

au Trombet & Grandvaux _____ né à

Bretigny-S^t. Barthélemy le quinze décembre _____

_____ mil neuf cent _____

_____ fils de

Alfred-Constant Crotaz, agriculteur, à S^t. Barthélemy _____ et de

Jenny née Bardet, d'ici _____

2. Bovay Céline

_____ célibataire _____

ménagère _____

originaire de Dénoret et Chanéaz _____ domiciliée à

Reychallens _____ née à

Rueyes _____ le vingt-six juin _____

_____ mil neuf cent _____

_____ fille de

Ulysse-Bovay, agriculteur _____ et de

Victorine née Rapis, à Reychallens _____

Comme témoins :

1. Bovay Ulysse, agriculteur, à Etagnières.

2. Leibundgut Arnold, somnolier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Grandvaux le 24, S^t. Barthélemy
le 24, à Dénoret et à Chanéaz le 26 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Cully _____

Les époux :

Crotaz Vincent
Crotaz Céline

Les témoins :

Ulysse Bovay
Arnold Leibundgut

L'officier de l'état civil :

L. Bovay

Communiqué à Reychallens, Cully
& Donneloye. _____

Registre des mariages A.

N^o 137
Jayet
Hubscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayet Louis-Henri
célibataire

employé de Commerce
originaire de Moudon et Hémémiches domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix août
mil huit cent huitante-his

fils de
Henri-Louis-Joseph-Samuel Jayet, typographe et de
Louise-Françoise ne Bircard, à Lausanne

2. Hubscher Bertha
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Wabern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le trente-un mai
mil huit cent quarante-sept

fille de
Gottlieb Hubscher, dévot et de
Lina ne Spring, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jayet Henri, typographe, à Lausanne
2. Hubscher Frédéric, écrivain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Moudon, à
Hémémiches et à Wabern le 15 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
L. Jayet
B. Jayet

Les témoins :
L. Jayet
A. Hubscher

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Moudon et à
Schwarzenburg.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 138

Harsch

Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harsch Adolf-Eugen

célibataire

teinturier

originaire de Bâle

domicilié à

Lausanne

né à

Bâle

le sept avril

mil neuf cent quatre

fils de

Johann - Adolf Harsch, chaudronnier

et de

Bertha née Hoch, à Bâle

2. Blanc née Lagnaz Adèle

veuve de Jules-Emile Blanc d'âgé le 23

novembre 1925, blanchisseuse

originaire de Mussy

domiciliée à

Lausanne

née à

Mullens

le vingt-sept juin

mil huit cent vingt-un

fille de

Jean-François Lagnaz, diocèse

et de

Jenny née Nicod, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Harsch Paul, menuisier, à Bâle

2. Harsch Mina, ménagère, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 février, à Bâle
et à Mussy le 1^{er} mars 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance

acte de décès 1^{er} mari de la

fiancée

acte de publication.

Les époux :

Eug. Harsch

Adèle Harsch.

Les témoins :

Paul Harsch

Mina Harsch.

L'officier de l'état civil :

L. Baiff

Communiqué à Bâle et à

Grandcour

Registre des mariages A.

N^o 139
Liard
et
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liard Henri - Alfred

célibataire

typographe

originaire de Villars - Moudraz

domicilié à

Lausanne

né à

Grilly

le dix novembre

mil neuf cent un

fils de

Jules Liard, Corroyeur

et de

Catherine dite Marie Sigrist, à Lausanne

2. Belet Alice - Germaine

célibataire

originaire de Mont Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un août

mil huit cent vingt-neuf

fille de

George - Alfred Belet, décédé

et de

Marie - Louise née M^{lle} Amy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Belet Louis, surveillant-chef - S.V. Lausanne

2. Liard Jules, tanneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Villars - Moudraz
et au Mont Lausanne le 14 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

H. Liard.

J. Liard

Les témoins :

M. Liard

L. Petit

Communiqué à St. Georges &
à Grilly

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N° 140

Gris

Mählen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gris Camille - Adolphe

célibataire

mécanicien

originaire de Cerniaz et Seigneux

domicilié à

Lausanne

né à

Baulmes

le vingt-deux octobre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Adolphe Gris, chef de section, à Baulmes

et de

Alice-Marie née Walther, décédée

2. Mählen Blanche - Clara

célibataire

Couturière

originaire de St. Etienne (Bene)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois décembre

mil neuf cent huit

fille de

Frédéric Mählen, décédé

et de

Julie née Monachon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gris Marcel, hypographe, à Baulmes

2. Pittet Richard, agriculteur, à Villars-Bramard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cerniaz, à St. Etienne, à Baulmes & à St. Etienne les 14 et 15 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

acte de décès du père et consentement de la mère de la fiancée.

Communiqué à Villars & à St. Etienne.

Les époux :

Camille Gris
Blanche Gris

Les témoins :

Gris
Pittet Richard

L'officier de l'état civil :

Le Prunif

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne du en date du 24 mars 1938 déclaré définitif et exécutoire le 26 avril 1938 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 26 avril 1938, le délai pendant lequel le mari pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 2 mai 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Inscriptions annulées et remplacées par la suivante (bonne mention du Tribunal du 7 octobre 1938)

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 24 mars 1938 déclaré définitif et exécutoire le 26 avril 1938. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 2 octobre 1938.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 142

Iseli

Gehrig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iseli Otto

libataire

boulangère

originaire de Täuffelen (Beme) domicilié à
Lausanne né à

Täuffelen le dix-huit février

mil neuf cent quatre fils de

Alfred Iseli, mécanicien, à Täuffelen et de
Marie née Laubscher, décédée

2. Gehrig Bertha-Rosa

libataire

cuisinière

originaire de Oberthal (Beme) domiciliée à
Lausanne née à

Obergoldbach (Beme) le vingt-un novembre

mil neuf cent quatre fille de

Ernst-Friedrich Gehrig, agriculteur et de
Frida née Affolter, à ObergoldbachComme témoins : } 1. Baillens Ulrich, contre-maître, à Lausanne
2. Baillens Meina, ménagère, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Täuffelen et à
Oberthal. les 13 et 24 mars 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Otto Iseli
Bertha Iseli

Les témoins :

Baillens Ulrich
Meina Baillens.Communiqué à Täuffelen et à
Oberthal (Grossbichselten)

L'officier de l'état civil :

J. Baillens

Registre des mariages A.

No 143
Groux
Fonjallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux François
célibataire

contrôleur B. S.
originaire de Giez et Novales
Lausanne domicilié à
Novales né à

le premier mars
mil huit cent quarante-neuf fils de

Charles Groux, décédé et de
Louise Admire Meyer ni Clottu, à Lausanne

2. Fonjallaz Marthe
célibataire

mariée
originaire de Lutry et Repen
Gongny et Yvoy née à

Charvonnex le onze mai
mil neuf cent quatre fille de

Emile Fonjallaz, décédé et de
Jenny - Caroline Françoise ni Raymond, à Gongny

Comme témoins : } 1. Reist Jean, somnolier, à Lausanne
2. Hélyette Mariel, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Giez, Novales, Lutry,
Repen et Gongny les 25, 27 et 28 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Groux François
Groux Marthe

Les témoins :
Reist
Hélyette

L'officier de l'état civil :
H. Baugy

Communiqué à Grandson, Fiez
Lutry, Gully et Charvonnex

Registre des mariages A.

N° 144

Chollet

Botalla^{et}-Gnacco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Gustave-Ernest

célibataire

électricien

originaire de Maracon

domicilié à

Lausanne

né à

Aubonne

le quinze janvier

mil neuf cent

fils de

Jules-Alfred Chollet, décédé

et de

Marie-Louise-Alberline née Pelichet, à Lausanne

2. Botalla-Gnacco Pierina

célibataire

employée de commerce

originaire de Ronco-Bielise (Novare, Italie)

domiciliée à

Lausanne, précédemment à Sonate

née à

Ronco-Bielise

le vingt-sept janvier

mil huit cent vingt-six

fille de

Nymphia Botalla-Gnacco, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Frattarel Louis, chauffeur, à Lausanne

2. Chollet Marcel, empl. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Maracon le 11
à Ronco-Bielise le 17 février et à Sonate le 20 mars

1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

permis de publier du 27
de j. 28.

actes de publication

Les époux :

Gustave Chollet

Pierina Chollet

Les témoins :

Frattarel Louis

Marcel Chollet

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Salziens et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 145
Chevalley
et
Métral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Paul-Alois _____
célibataire _____

fonctionnaire postal _____
originaire de Quidoua _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
M. Quidoua _____ le sept février _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
Gustave-Henri-Félix Chevalley, agriculteur _____ et de
Julie née Légeret, à Quidoua _____

2. Métral Jeanne-Augusta _____
célibataire _____

originaire de Martigny - ville _____ domiciliée à
Martigny - ville _____ née à
Martigny - ville _____ le vingt-quatre avril _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Jules Métral _____ et de
Thérèse-Alcine-Alphonsine née Faillie, à Martigny - ville _____

Comme témoins : } 1. Métral Léon, comptable, Martigny - ville
2. Chevalley André, agriculteur, à Quidoua _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Martigny - ville
le 22 et à Quidoua le 23 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

L. Chevalley
J. Chevalley

Les témoins :

Léon Métral
André Chevalley.

Communiqué à Cheabres et
à Martigny - ville. _____

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 146
Oberle
et
Lambert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberle Robert
célibataire

coiffeur
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à
Zurich le seize juillet
mil neuf cent quatre fils de

Emil - Robert Oberle, emballer et de
Bertha née Eggenchwiler, à Zurich

2. Lambert Mathilde - Louise
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à
Neuchâtel née à
Gublens le vingt-quatre janvier
mil neuf cent un fille de

M. Henri Lambert, conducteur C. F. T. et de
Eugénie - Hélène née Jaton, à Lausanne

Comme témoins : 1. Tribolet Henri, chef de gare retraité, Lausanne
2. M. Berninger Ernest, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 à Gorgier, à Zurich
et à Neuchâtel le 31 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Robert Oberle
Mathilde Oberle

Les témoins :
Tribolet
Ernest Berninger

Communiqué à St. Aubin, Zurich
& Neuchâtel

L'officier de l'état civil :
Le Prunier

Par jugement du Tribunal du dis.
canton de Zurich, 6^e section rendu
en date du 27 avril 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 juin 1932.
L'officier de l'état civil:

Ballif

Registre des mariages A.

N^o 147
 Parchet
 et
 Zalenska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parchet Louis - Adrien _____
 célibataire _____

Docteur - Chimiste _____
 originaire de Nouvry (Valais) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Nijni - Nowgorod (Russie) le quinze janvier _____
 mil huit cent huitante - huit _____ fils de

Victor Parchet, décédé _____ et de
 Louise Jouvenat, à Lausanne _____

2. Zalenska Catherine _____
 divorcée de Alexis Petrasche dès le

24 novembre 1926, _____
 originaire de sans nationalité déterminée _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Krementchoug (Russie) le vingt - six novembre _____
 mil huit cent huitante - cinq _____ fille de

Jean Zalenski, décédé _____ et de
 Almie née Kardinalovska, à Kbartof _____

Comme témoins : } 1. Parchet Octave, agriculteur, à Nouvry
 } 2. Jouvenat Robert, restaurateur, à Orige

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Nouvry le
 26 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt - sept.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 acte de notoriété p. fiancée en
 remplacement de l'acte de naissance
 et de l'acte de mariage _____
 jugement en divorce p. fiancé
 autorisation de remariage avant
 le délai imposé _____
 autorisation de publier du Dépar-
 tement V. N. & P. _____
 Communiqué à Nouvry _____

Les époux :

L. Parchet
 C. Parchet

Les témoins :

Octave Parchet
 Jouvenat

L'officier de l'état civil :

L. Panch

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 148
Felber

Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Felber Edouard-Walter
célibataire

Boitier
originaire de Deitingen (Solure) domicilié à
Lausanne né à

Fräschels (Fribourg) le seize février
mil huit cent nonante neuf fils de

Edouard Felber, agriculteur et de
Elise née Schard, à Deitingen

2. Hauswirth Emma
célibataire

ménagère
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Château-d'Œz le vingt-sept janvier
mil neuf cent trois fille de

Honest Hauswirth, sieur et de
Anna-Lina née Berdoz, à Château-d'Œz

Comme témoins : } 1. Recordon Paul, employé de banque, à Lausanne
2. Recordon Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Deitingen et à
Saanen le 19 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Edouard Felber
M^{me} Felber

Les témoins :
P. Recordon
M. Recordon

Communiqué à Deitingen et
à Saanen

L'officier de l'état civil :
H. Bauff

Registre des mariages A.

N^o 149
Martin
et
Blumenthal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Ernest - Alfred
célibataire
employé de Commerce
originaire de Froideville domicilié à
Lausanne né à
Eugy le dix-huit mars
mil neuf cent fils de
Julien Martin, employé de Commerce et de
Julie-Jenny née HB Guinand, à Lausanne

2. Blumenthal Marie-Louise
célibataire
employée de Commerce
originaire de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juin
mil neuf cent fille de
Alfred Blumenthal, épiciers et de
Henriette dite Emma née Christinet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chappuis Louis, empl. de Commerce, Lausanne
2. Kormann Oscar, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Bâle le 24
et à Froideville le 28 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
A. Martin
L. Blumenthal

Les témoins :
Chappuis
Kormann

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Bâle

L'officier de l'état civil :
J. Baug

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 150
Meylan
et
Ribi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Robert - Louis - Auguste
célibataire

Comptable

originaire de Chénit domicilié à
Chamonix (H^{ts} Savoie, France) né à

au Camp de Brassus le quinze mars
mil huit cent huitante-neuf fils de

M^{re} - Eugénie - Robert Meylan, décédé et de
Louise - Adèle née Simond, à Lausanne

2. Ribi Hélène - Anna
célibataire

Cassière

originaire de Formatingen (Suisse) et de Genève domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept décembre
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean - Ulrich Ribi, décédé et de
Louise - Eugénie - Augusta née Barraud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jachet Albert, Secrétaire, à Lausanne
2. Chappuis Louis, empl. de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus, à Genève le 3,
à Lausanne et à Formatingen le 5 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
du Sentier

Les époux :
Meylan
Ribi

H. Meylan

Les témoins :

Chappuis
Jachet

L'officier de l'état civil :

L. Jallat

Communiqué au Sentier, à
Formatingen et à Genève

Registre des mariages A.

N^o 151
 Henneberger
 et
 Schwitzquebel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henneberger Charles _____
 célibataire _____

machiniste _____

originaire de Guggisberg (Berno) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Epalinges _____ le quatorze mars _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Charles H. Henneberger _____ et de

Maria née Hugonet, décédés _____

2. Schwitzquebel Laure-Madeleine-Bertha _____
 célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Lauenen (Berno) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Auguste-Samuel Schwitzquebel coureur, à Lausanne _____ et de

Celina née Jeanrenaud, décédés _____

Comme témoins : { 1. Lullin Alfred, employé S. S., à Lausanne
 2. Niederhauser Charles, empl. S. P. K., à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Guggisberg et
 à Lauenen le 18 mars 1903.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____

Les époux :

C. Henneberger.

L. Henneberger

Les témoins :

C. Niederhauser

A. Lullin

L'officier de l'état civil :

L. Paillard

Communiqué à Guggisberg et
 à Lauenen _____

Registre des mariages A.

N^o 152
Gysi
et
Bergeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysi Walter Friedrich

laitier

célibataire

originaire de Mörb (Beme) domicilié à
Rebaisens

né à Landiswil (Beme) le vingt-un mai

mil neuf cent deux fils de

Friedrich Gysi, laitier, à Landiswil et de
Frieda née Steinmann, dédicée

2. Bergeaud dit Avocat Rachel

célibataire

menagère

originaire de Penthalaz domiciliée à
Rebaisens

née à Rebaisens le treize septembre

mil neuf cent cinq fille de

Benjamin - Constant Bergeaud dit Avocat, à Rebaisens et de
Jeanette - Louise née Neuenchwander, dédicée

Comme témoins :

1. Bergeaud dit Avocat Marthe, à Rebaisens

2. Gysi Hermann, laitier, à Landiswil

Les publications ont eu lieu à Mörb, Penthalaz et Rebaisens le
2 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Rebaisens

Les époux :

Fritz Gysi
Rachel Gysi

Les témoins :

Marthe Bergeaud
Hermann Gysi

L'officier de l'état civil :

H. Paig

Communiqué à Mörb, Penthalaz
& Rebaisens

Registre des mariages A.

N^o 153
Bovet

et
Voelin

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 2^e Janvier 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 5 septembre
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 5 septembre 1933.
Lausanne, le 11 septembre 1933.
L'officier de l'état civil.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet Pierre Henri
célibataire

praticien
originaire de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Willars 4 Champvent le vingt-huit septembre
mil neuf cent deux fils de

Louis Bovet, absent et de
Mabelle nie Marzjut, à Concise

2. Voelin Eliette-Marie
célibataire

horlogère
originaire de Olbe (Berne) domiciliée à

Reconvilier (Berne) née à
Sornilier le huit juillet

mil neuf cent sept fille de
Léon-Constant Voelin, décédé et de

Emma nie Dollberger, à Reconvilier

Comme témoins : 1. Bovet Mabelle, sans profession, à Concise
2. Heysse Henri, concierge, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Fleurier, à Ve-
sannes le 5 et à Olbe le 7 mars 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès du père de
la fiancée et consentement de
sa mère

Les époux :

Bovet
Bovet Eliette

Les témoins :

L. Bovet Marzjut
Heysse H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Fleurier, Olbe
et Vevey.

Registre des mariages A.

N^o 154
Magnin
et
Mottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Charles - Henri

divorcé de Elise - Louise Pufresne née

Mottier d'ès le 20 avril 1926 — veuve
originaire de Cudrefin — domicilié à
Lausanne — né à
Moudon — le sept juin

mil huit cent huitante - deux — fils de

Joseph - Antoine Magnin, à Moudon — et de
Suzette née Kaiser, décédée

2. Mottaz née Dubois Marie - Hélène

veuve de Paul Mottaz d'ès le 7 octobre

1923. —
originaire de Syens — domiciliée à
Lausanne — née à

St. Gria — le neuf janvier —
mil huit cent septante - six — fille de

Arnold Dubois — et de
Josèphe née Lambert, décédée

Comme témoins : 1. Furet Jean, électricien, à Lausanne
2. Gret Alfred, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Cudrefin le
26 et à Syens le 27 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage, avec divorce
pour celui du fiancé
acte de décès M^r - mari de
la fiancée
actes de publication

Les époux :

Henri Magnin
Hélène Magnin

Les témoins :

Gret Alfred
J. Furet

L'officier de l'état civil :

L. Pauff

Communiqué à Cudrefin et à
Moudon

Registre des mariages A.

N^o 156

Chalet

et
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chalet Robert

cibataire

agriculteur

originaire de HB Ermenches

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix août

mil neuf cent deux

fils de

Adrien Chalet, décédé

et de

Emma née Nere soit Noyre, à Lausanne

2. Grand Clara-Marie

cibataire

repasseuse

originaire de Nernamige et Naz (Natalis)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze avril

mil neuf cent trois

fille de

Marie-Marguerite Grand, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Devaud Edmond, entrepreneur, Les Collanges

2. Morier HB uni, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à HB Ermenches
le 22, à Nernamige le 23 et à Naz le 24 mars
1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Robert Chalet

Clara Chalet

Les témoins :

Edmond Devaud

Henri Morier

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Moudon, Nernamige
et Naz.

Registre des mariages A.

No 157
Olivary
et
Détraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivary Gustave-Arthur _____

veuf de Clara-Alice née Desch né le 2
avril 1925 _____

originaire de Aix-en-Provence (France) _____ domicilié à

Lully-Morges _____ né à
Bière _____ le vingt-quatre décembre

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Arthur-Hippolyte Olivary _____ et de

Augustine-Louise née Grosjean, décédée _____

2. Détraz Edith-Adèle _____

_____ célibataire _____

_____ couturière _____

originaire de Forel et Jorrenet _____ domiciliée à

Lully-Morges _____ née à

Rebandens _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Alfred Détraz, employé S. N. _____ et de

Marie-Julie née Desch, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Détraz Alfred, employé S. N. à Lausanne _____

2. Magnin Armand, employé S. N. à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lully le 18, à Forel le 19, à Jorrenet
le 20 et à Aix-en-Provence le 25 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Villars-Morges _____

Les époux :

G. Olivary
E. Olivary

Les témoins :

Alf. Détraz
Armand Magnin

L'officier de l'état civil :

H. J. J. _____

Communiqué à Villars-le-Moine
à Forel, à Oron et à la
Chaux-de-Fonds Cantonale _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 158
Graber
et
Boschung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber Jakob
célibataire
électricien
originaire de Mythen (Bern) domicilié à
Lausanne né à
Nattwil (Lucerne) le dix-sept janvier
mil neuf cent cinq fils de
Jakob Graber, charbonnier et de
Wilhelmine née Meibet, à Mäggingen

2. Boschung Bernhardine
célibataire
ménagère
originale de Baum (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Baum le vingt-deux juin
mil huit cent quarante-sept fille de
Ambros Boschung, cordonnier, à Baum et de
Luise née Bertsch, dévidée

Comme témoins :
1. Prince Robert, chauffeur, à Lausanne
2. Graber Alfred, manœuvre, à Perroy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mythen le 8 et
à Baum le 9 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Jacques Graber.
Bernardette Graber

Les témoins :
A Prince
Alfred Graber.

L'officier de l'état civil :
Le Maire

Communiqué à Mythen &
à Baum

Registre des mariages A.

N^o 159
 Gernicone
 et
 Eglseder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gernicone Salvatore Emanuele _____
 célibataire _____

Sommelier _____

originaire de Ogira (Catania, Italie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Ogira _____ le douze mai _____

mil huit cent nonante-six _____ fils de

Filippo Gernicone, décédé _____ et de

Giuseppe né Abiliti, à Lausanne _____

2. Eglseder Katharina - Helene _____
 célibataire _____

minagère _____

originaire de Pocking (Griesbach, Bavière) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

S^t. Gall _____ le quinze mars _____

mil neuf cent un _____ fille de

Franz Eglseder, charpentier _____ et de

Anna - Karolina - Helene née Lauer, à S^t. Gall _____

Comme témoins : { 1. Deage Edouard, cafetier, à Lausanne
 2. Richard Joseph, Sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Pocking le 5
 et à Ogira le 25 décembre 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-six _____

Pièces déposées :

acte de naissance _____
 acte d'origine de la fiancée
 et certificat de capacité _____
 acte de publication _____
 permis de mariage du Départe-
 ment le J. & P. _____

Les époux :

S. Gernicone
 K. Gernicone

Les témoins :

Ed. Deage
 Richard Joseph

L'officier de l'état civil :

S. Bräu

Communiqué à la Commission
 cantonale. _____

Registre des mariages A.

N° 161
Aeschlimann
et
Desplands

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne rendu
en date du 15 mars 1938,
déclaré définitif et exécutoire le 22
avril 1938, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 30 avril 1938.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Aeschlimann Albert - Marcel
célibataire

employé de commerce
originaire de Sumiswald (Bem.) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze avril
mil huit cent nonante-neuf fils de

Jean Aeschlimann et de
Madeleine-Gabriele née Baumann, décédée

2. Desplands Nelly - Jeanne
célibataire

Couturière
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
Mully le vingt-sept juin
mil neuf cent un fille de

Jean-Savid Desplands, marchand jardinier et de
Amélie-Louise née Laurent, à Lausanne

Comme témoins: 1. Aeschlimann Emile, comptable, à Lausanne
2. Kuffer Charles, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sumiswald et à
Rougemont les 15 et 26 mars 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
actes de naissance et actes
de publication

Les époux:
Albert Aeschlimann
Nelly Aeschlimann

Les témoins:
A. Schinnerer
Ch. Kuffer

L'officier de l'état civil:
H. Baugy

Communiqué à Sumiswald
et à Rougemont

Registre des mariages A.

N° 162
Junod
et
Lamotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Fritz - Paul
divorcé de Louise - Alice Nisconti dès le 25
février 1927, — garagiste
originaire de Trarrens (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Maurin (Neuchâtel) le dix-sept novembre
mil huit cent huitante-sept fils de
Charles Junod, jardinier, à Bôle et de
Marie - Louise née Klüpfel, décédée

2. Lamotte Marguerite - Marie - Françoise
divorcée de Adéli Piot dès le 25 sep-
tembre 1924
originaire de Pailly domiciliée à
Lausanne née à
Chumangal (France) le quatre août
mil huit cent vingt-trois fille de
Lucien Lamotte, décédé et de
Mélamin - Modeste née Perrot

Comme témoins : 1. Beausine Charles, vulcanisateur, à Lausanne
2. Schweizer Marcel, représentant, St-Sulpice

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Trarrens et à
Pailly le 30 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec divorce
extrait de jugement en divorce
pour l'époux
actes de publication

Les époux :

F. Junod
M. Junod

Les témoins :

Chs. Beausine
M. Schweizer

L'officier de l'état civil :

L. Pailly

Communiqué à Trarrens & à
Maurrens.

Par jugement du Tribunal...
distribué de l'aveu... rendu
en date du 2 avril 1936...
déclaré définitif et exécutoire le 12
juin 1936... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 19 juin 1936...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 163
Filletaz
et
Soltermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Filletaz Franck - Adolphe
cibataire

pâtissier
originaire de Gimet domicilié à
Gimet né à
Gimet le onze novembre
mil huit cent huitante-trois fils de

Adolphe-Louis Filletaz et de
Louise-Charlotte nie Renard, décds

2. Soltermann Mina
cibataire

originaire de Neuchigen (Bem) domiciliée à
Oberwangen (Bem) née à
Oberwangen le vingt-neuf novembre
mil huit cent vingt-quatre fille de

Friederic Soltermann, décdé et de
Anna-Blise nie Wenzel, à Oberwangen

Comme témoins : { 1. Brentbart Emile, opticien, à Lausanne
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gimet, à Neuchigen et König le
31 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Gimet

Les époux :
Mina Filletaz

Les témoins :
Brentbart
Heysse

Communiqué à Gimet, Neuchigen
et König

L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Registre des mariages A.

No 166
Houst

Schmidhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Houst Gustave-Frédéric
célibataire

Représentant de Commerce
originaire de Jussy - sous - Champvent domicilié à
Lausanne né à
Grandson le dix-sept janvier
mil huit cent huitante-six fils de
Louis-Frédéric Houst et de
Pauline née Compondu, les deux décédés

2. Schmidhauser Germaine dite Téchla
célibataire

employée de Commerce
originaire de Riedt et Götighofen (Thurgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Rolle le seize juin
mil neuf cent un fille de
Jean-André Schmidhauser et de
Thécla née Minandry, décédés

Comme témoins :
1. Schmidhauser Marguerite, infirmière, à Paris
2. Jordan Adolphe, employé aux Forges de Joux, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Jussy - sous
Champvent, à Riedt et à Götighofen le 12 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
G. Houst
G. Houst

Les témoins :
M. Schmidhauser
M. Jordan

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Communiqué à Hatbod et à
Düngen

Registre des mariages A.

No 167

Krauser

et

Mussbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krauser Laurent

libataire

veuf

originaire de Neuchâtel

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel

le vingt-neuf mai

mil neuf cent

_____ fils de

Laurent Krauser, décédé

et de

Rose-Louise née Berger, à Neuchâtel

2. Mussbaum Andrée-Mathilde

divorcée de Alexandre Pittet née le

9 avril 1926

Steno-dactylographe

originaire de Seignin et de Nillos-Bramard

domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux-de-fonds

le vingt avril

mil huit cent vingt-huit

_____ fille de

Fritz-Auguste Mussbaum, Directeur, à Brieme

et de

Yvonne-Marguerite née Guillaume-Gentil, à Lausanne

Comme témoins :

1. Desportes Georges, architecte, à Lausanne

2. Guisan Louis, professeur de danse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchâtel le 23, à Seignin et à Nillos-Bramard le 24 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

acte du 1er mariage de témoins _____

avec divorce _____

Les époux :

Laurent Krauser

Andrée Krauser

Les témoins :

Guisan Louis
Desportes Georges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Neuchâtel et à Nillos-Bramard _____

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 8 janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 16 mars 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 16 mars 1934, le délai pendant lequel la _____ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 18 mars 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 168

Aldry
et
Emaulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aldry Joseph - Glacide

célibataire

gare-frontière

originaire de Conthey (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Conthey le vingt-un janvier

mil neuf cent fils de

Joseph - Marie - Constant Aldry, maçon et de

Marie n^e Du, à Conthey

2. Emaulaz Juliette - Marie - Fanny

célibataire

ménagère

originaire de Aully - devant - Pont (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Bourg - St - Pierre (Valais) le quatre août

mil neuf cent fille de

Auguste Emaulaz et de

Mathilde n^e Ferron, les deux décédés

Comme témoins :

1. Emaulaz Osimé garde frontière, à Ouchy
2. Martinella Victor, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Conthey et à Aully -
devant Pont les 13 et 14 mai 1917Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Joseph Aldry
Juliette Aldry.

Les témoins :

Emaulaz O.
Martinella Victor

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Conthey et à
Aully - devant - Pont.

Registre des mariages A.

N^o 169
Rickli
Salina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rickli Emile _____
_____ célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Mungeniers M^a. (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Paris (14^e arr^t) _____ le vingt-huit octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Emile-Auguste Rickli, employé de Commerce, à Lausanne et de
Alice née Bastardoz, décédée _____

2. Salina Marguerite-Hermance _____
_____ célibataire _____

originaire de Donatjeu _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bière _____ le vingt-six mai _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de
M^{me} Emile Salina, conducteur C.F.F. _____ et de
Leonie - M^{me} Hermance née Germond, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Rickli Emile, employé de Commerce, à Lausanne.
2. Bethez Jules, chef de train C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 mars, à Donatjeu
le 1^{er} et à Mungeniers le 2 avril 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

consentement des père et mère
de la fiancée _____

Communiqué à Mungeniers M^a.
et à Donatjeu. _____

Les époux :

Rickli
M. Rickli

Les témoins :

Rickli
Bethez Jules Salina

L'officier de l'état civil :

Bouffé

Registre des mariages A.

No 170
Pfefferlé
et
Girod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfefferlé Louis - Rodolphe
célibataire

mécanicien - électricien
originaire de Gerschinen (Natais) domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt-quatre septembre

mil huit cent nonante six fils de
Romile Pfefferlé, mécanicien, à Fribourg et de
Antoinette née Loquet, décédée

2. Girod Nelly
célibataire

téléphoniste
originaire de Champoz (Berno) domiciliée à
Renens - gare née à
Lausanne le vingt-neuf septembre

mil neuf cent fille de
Auguste Admond Girod, retraité C.F.F. et de
Ada née Opplinger, à Renens.

Comme témoins : 1. Girod Edmond, retraité C.F.F. à Renens.
2. Pfefferlé Emil, mécanicien, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Gerschinen, à
Champoz le 26 et à Renens le 27 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actg
de publication

Les époux :

R. Pfefferlé

N. Girod

Les témoins :

N. Girod

Emil Pfefferlé

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Registre des mariages A.

No 171
Grandjean
et
Bersier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Marcel-Bernard
libataire

fabricant de sirops
originaire de Bellrive domicilié à
Lausanne né à
Bellrive le vingt-his février

mil neuf cent deux fils de
Romile-Bernard Grandjean, agriculteur et de
Claire née Grandjean, à Bellrive

2. Bersier née Meier Martha-Melanie
veuve de Théodore Bersier dia le 1^{er} janvier

1924, couturière
originaire de Nuisens et Cugy (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Cugy le dix-sept septembre

mil huit cent nonante-trois fille de
Christophe Meier et de
Marie née Murro, décédés

Comme témoins :
1. Grandjean Bernard, agriculteur, à Bellrive
2. Pysalton Emile, commis, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Bellrive, à
Nuisens et à Cugy le 6 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{er} mari de
l'épouse
actes de publication

Les époux :

M. Grandjean
M^{lle}. Grandjean

Les témoins :

B. Grandjean
Pysalton

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Communiqué à Constantine,
Nuisens et Cugy

Registre des mariages A.

N^o 172
Saladey
et
Fernetaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saladey Louis Léon
veuf de M^{lle} Hélène née Perret dès le 1^{er}
octobre 1925 commerc
originaire de Villeneuve domicilié à
Lausanne né à
Aigle le treize novembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Blise-Fanny Saladey, décédée et de

2. Fernetaz née Darbellay Elise-Valentine
veuve de Joseph-Pacifique Fernetaz dès
le 16 juin 1923 mineur
originaire de Liddes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Liddes le vingt juillet
mil huit cent huitante-dix fille de
Emile Darbellay, menuisier et de
Lucie-Adélaïde née Darbellay, à Liddes.

Comme témoins : } 1. Burnod Louis, m^d. fripier, à Lausanne
} 2. Burnod M^{lle} Henri, m^d. forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Liddes le 8 et
à Villeneuve le 9 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de décès des précédents
conjointes _____
actes de publication _____

Les époux :

L. Saladey
E. Saladey

Les témoins :

Burnod
Louis Burnod

L'officier de l'état civil :

J. P. Ballig

Communiqué à Villeneuve et
à Liddes.

Registre des mariages A.

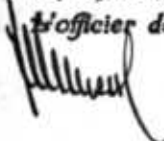
N° 173

Bezençon

et
Gillieron

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Lausanne, rendu
en date du 5 octobre 1923,
déclaré définitif et exécutoire le 20
décembre 1923, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 26 décembre 1923.

L'officier de l'état civil: AD INT.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bezençon Fernand-Maurice
célibataire

polisseur
originaire de Domlège domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf mai
mil neuf cent quatre fils de

Gustave-François Bezençon, ouvrier de ville et de
Catherine-Louise ni Breit, à Lausanne

2. Gillieron Lina-Hélène
célibataire

mineure
originaire de Sion domiciliée à
Lausanne née à
Maurrens le seize août
mil neuf cent deux fille de

Jean-Louis Gillieron, agriculteur, à Chapelle & Moudon et de
Clémence nie Jaquier, dévidée

Comme témoins: } 1. Egli Jean marichal, à Lausanne
2. Bezençon Gustave, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Domlège et à
Sion le 20 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

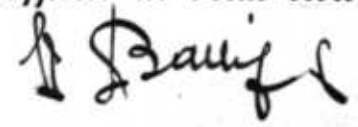
Les époux:

Bezençon Fernand
Gillieron Lina

Les témoins:

Jean Egli
Gustave Bezençon

L'officier de l'état civil:



Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 174
Cachin
et
Tasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin Marius - Eugène
libataire

boulangier
originaire de Ferniaz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit octobre
mil neuf cent sept fils de

Louis-Henri Cachin, vigneron et de
Marie Piffet née Lambert, à Echandens

2. Tasche Bertha
célibataire

couturière
originaire de Oron-la-Ville domiciliée à
Cottens 7 Moirge née à
Grolley le vingt-quatre juin
mil neuf cent quatre fille de

Henri-Daniel Tasche, agriculteur et de
Lina née Kuny, à Cottens

Comme témoins :
1. Cachin Henri, vigneron, à Echandens
2. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Cottens le 3
à Ferniaz et à Oron-la-Ville le 4 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huite avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.
Consentement des père et mère
du fiancé.
autorisation de mariage du
Dép. de J. & P.

Les époux :

Marius Cachin
Bertha Tasche

Les témoins :

Henri Cachin
Hélyse M^{rs}

L'officier de l'état civil :

J. P. Baugy

Communiqué à Villarsel, Oron
et Grolley

Registre des mariages A.

N^o 175
Deriaz

et
Ravussin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz Alfred-Auguste
libataire

Veinturier
originaire de Baulmes domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept février
mil huit cent huitante-neuf

fil de
Louis-Alban Deriaz, décédé et de
Désirée-Jenny-Louis née Baillet, à Lausanne,

2. Ravussin Nelly-Miarthe
divorcée de Emile Divorce dès le

28 juillet 1914, mineure
originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Lausanne née à
Lausanne le quatre juillet

mil huit cent nonante-cinq fille de
Louis-Alfred Ravussin et de

Fanny-Louise-Marie Rosey née Blam, décédée

Comme témoins : } 1. Deriaz Allysse, agriculteur, à Baulmes
2. Ravussin Maurice, commis C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Baulmes et à
Château-d'Oex le 5 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
acte de mariage de l'épouse
avec divorce. (reg. 46, p. 385)

Les époux :

Alfred Deriaz
Nelly Deriaz

Les témoins :

Maurice Ravussin
Allysse Deriaz

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Baulmes et à
Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 176
Décosterd
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Gustave - Felix
célibataire
agriculteur
originaire des Thioleyres domicilié à
aux Thioleyres né à
Lausanne le neuf décembre
mil neuf cent un fils de

Louis - Jamile Décosterd et de
Elise née Rittener, aux Thioleyres

2. Golay Nelly - Marcelle
célibataire
Luisinière
originaire de Chenit domiciliée à
Lausanne née à
Pignat-Dessus le quinze juillet
mil neuf cent cinq fille de

Jane - Auguste Golay et de
Marie - Elisa née Raymond, aux Pignat-Dessus

Comme témoins : 1. Adolphe Muhl, brigadier de police, Lausanne
2. Wilmer Alfred, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à ux Thioleyres, au Sentier, au Brassus
et à Lausanne le 16 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
à Oron.

Les époux :
Décosterd Gustave
Décosterd Nelly

Les témoins :
Adolphe Muhl
Wilmer Alfred

Communiqué à Oron et au
Sentier

L'officier de l'état civil :
H. Leclercq

Par jugement du Tribunal de
distinction d'Oron rendu
en date du 27 mai 1927
déclaré définitif et exécutoire le 27
mai 1927 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 27 mai 1927
Officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 177

Michel
et
Scalvinoni

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 5 septembre 1938,
déclaré définitif et exécutoire le 3
octobre 1938, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 12 octobre 1938.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Michel Robert Auguste

libataire

représentant

originaire de Châtel-S^t Denis (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq décembre

mil huit cent nonante-un fils de

Pierre-Vincent Michel, décédé et de

Marie-Léonide née Menoud, à Châtel-S^t Denis

2. Scalvinoni Pierina

divorcée de Karl Kramer dès le 9 avril

1926

originaire de Berg & Nebel (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Bré (Terzin) le 13 septembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Faustino Scalvinoni et de

Caterina née Prati, vivants

Comme témoins: } 1. M. Hänggi Max, représentant, à Lausanne
2. Garzoni Ernest, entrepreneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Châtel-S^t Denis
le 5 et à Berg & N. le 6, avril 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de la
fiancée avec divorce (Lⁿ 174.1919)

acte de publication.

Les époux:

Robert Michel

Pierina Michel

Les témoins:

Max Hänggi

Garzoni Ernest

L'officier de l'état civil:

J. Baur

Registre des mariages A.

No 179

Domeniconi
et
Hugonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domeniconi Giovanni - Antonio
libatairegypcier - peintre
originaire de Bidogno (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Bidogno le dix-sept août
mil huit cent huitante-huit fils deAntonio Domeniconi, gypcier - peintre, à Lausanne et de
Virginia née Lucici, décédée2. Hugonnet Marguerite - Henriette
libataireveuve
originaire de Morges et Gollion domiciliée à
Lausanne née à
Marseille (France) le vingt-huit décembre
mil huit cent nonante-trois fille deWilliam-Georges Hugonnet et de
Henriette née Berger, à LausanneComme témoins : } 1. Muschi Charles, plâtrier - peintre, à Lausanne
2. Domeniconi Tranquillo, plâtrier - peintre, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Morges, à Gollion
le 8 et à Bidogno le 9 avril 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Jean Domeniconi
Marguerite Domeniconi

Les témoins :

Muschi Charles
Domeniconi Tranquillo

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué Bidogno, Morges
et Corsonas

Registre des mariages A.

N^o 181
Isperian
et
Archetto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isperian Abraham _____
célibataire _____

mécanicien _____

originaire de nationalité arménienne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Berlin _____ le trois mars _____

_____ mil neuf cent six _____ fils de

Karapet Isperian _____ et de

Nerouka née Lahikian _____

2. Archetto Louise _____

célibataire _____

originaire de Turin (Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

aux Bains-Vivis _____ le vingt-sept juin _____

_____ mil neuf cent six _____ fille de

Pietro Archetto, matelassier _____ et de

Giovanna née Baldo, aux Bains-Vivis _____

Comme témoins : } 1. Archetto Pietro, matelassier, aux Bains-Vivis.

2. Chavan Edouard, employé au Télégraphe, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 mars et à Turin

le 3 avril 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de notoriété remplaçant
l'acte de naissance du fiancé
acte de naissance de la fiancée
permis de publier et de ma-
riage du Département de
Justice & Police _____
actes de publication à Lausanne
& à Turin _____

Communiqué à la Chancellerie Can-
tonale (2) _____

Les époux :

A. Isperian
L. Archetto

Les témoins :

André Frier
E. Chavan

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

2-209

No 182
Blanc
et
Demont

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal du district de Lausanne définitif et exécutoire dès le 22 juin 1955. Lausanne, le 21 octobre 1959.
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Maurice-Louis-Eugène
célibataire

chauffeur d'auto
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à

Epalinges le premier août
mil huit cent nonante neuf fils de

Louis-Eugène Blanc et de Léonie née Favrat, à Lausanne

2. Demont Clara-Marie
célibataire

ménagère
originaire de Nullierens et Grancy domiciliée à Lausanne née à

Nullierens le douze août
mil neuf cent quatre fille de

Théodore-Félicien Demont, agriculteur et de Berthe-Rosa née Brun, à Nullierens

Comme témoins : 1. Waldner Gustave, professeur d'allemand, à Lausanne
2. Waldner Roland, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Nullierens et à Grancy le 14 avril 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Maurice Blanc
Blanc Blanc

Les témoins :

Waldner
Waldner R.

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Nullierens & à Grancy.

Registre des mariages A.

N^o 183
 Emery
 et
 Recherhon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Emmanuel Charles-Mauri
 veuf d'Emma-Jenny née Blanc

instituteur

originaire de Chardonne domicilié à

Lutry né à

Corsier & Vevey le deux août

mil huit cent nonante-six fils de

Mauri-Félix Emery, décédé et de

Mari-Eugénie née Chevalley, sa veuve, à Corsier

2. Recherhon Laurence

libataire

originaire de Pizy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois août

mil huit cent nonante-sept fille de

Victor Recherhon, décédé et de

Lucie-Amélie née Maggi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Louis, commerçant, à Lausanne

2. Mollichard Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry le 14, à Lausanne le 14, à

Chardonne le 15 et à Pizy le 16 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Lutry

Les époux :

Emery
 Laurence Emery

Les témoins :

L. Louis
 Ch. Mollichard

L'officier de l'état civil :

L. Bauffe

Communiqué à Chardonne,
 Lutry et à Gimet

Registre des mariages A.

N^o 184

Briaux

et
Dénériaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briaux alias Dupertuis Eugène

célibataire

employé de banque

originaire de Villeneuve et d'Ormont-dessous domicilié à
Lausanne né à

Belmont Mully le vingt-deux avril

mil huit cent quarante-trois fils de

Edouard Briaux alias Dupertuis, décédé et de
Françoise-Suzanne née Liardet, à Lausanne

2. Dénériaz Flora-Cécile

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Chardonne et de Chebres domiciliée à
Lausanne née à

Gongry le treize février

mil neuf cent quatre fille de

Marc-François-Simon Dénériaz, décédé et de
Cézarine née Bayernoy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Lépinard Paul, artiste-peintre, à Lausanne
2. Lépinard Claire, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Villeneuve, à
Chardonne le 15, à Ormont-dessous le 18, et à Chebres
le 19 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Eug. Briaux
F. Briaux

Les témoins :

Lépinard
C. Lépinard

L'officier de l'état civil :

J. Paulje

Communiqué à Villeneuve, Ormont-
dessous, Chardonne et Chebres.

Registre des mariages A.

No 185
Meylan
Rohner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Meylan Ernest - Paul - Ami
célibataire

représentant de commerce
originaire de Chênit domicilié à
Lausanne né le

au Camp de Brattus le vingt-trois mars
mil neuf cent un fils de

Ami Meylan, jardinier et de
Louise née Craudaz, à Lausanne

2. Rohner Anna
célibataire

originaire de Oberegg (Appenzell A.O.) domiciliée à
Lausanne née à

Oberegg le dix-huit mars
mil neuf cent fille de

Ferdinand Rohner et de
Maria - Anna née Lang, décédée

Comme témoins : 1. Eugène Gmille, agent de police, à Lausanne
2. Meylan Ami, machiniste, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, au Brattus le 20
au Sentier le 21 et à Oberegg le 21 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Meylan
Ernest Meylan

Les témoins :
Eugène Gmille
Meylan Ami

L'officier de l'état civil :
Bauffe

Communiqué au Sentier et à
Oberegg

Registre des mariages A.

N^o 186
Baudier
et
Hunt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudier Henri - Paul
veuf de Charlotte - Augustine Gillot dès le
29 juillet 1922, Directeur de l'Agence des Usines Renault
originnaire de Marseille (Bouches du Rhône, France) domicilié à
Mulhouse, précédemment à Strasbourg né à
Marseille le vingt-huit septembre
mil huit cent huitante-deux fils de
Félix - Victor - Balthazar Baudier et de
Emilie - Marguerite nie Lecluse, décédés

2. Hunt Diane - Marguerite M^lèle
célibataire
originnaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Paris (18^e arr^l) le vingt sept juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Carlton Hunt, d'ici et de
Mathilde nie Werner, à Lausanne

Comme témoins :
1. Roth Joseph, Directeur, à M^llingue.
2. Savoy Amédée, Chef de service, à Phibourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Mulhouse le
2 et à Strasbourg le 4 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès 1^{er} femme fiancée
actes de publication
certificat de capacité des fiancés
le permis de publier et de ma-
riage du Département

Les époux :
H. Baudier
D. M. Baudier

Les témoins :
J. Roth
à Savoy

L'officier de l'état civil :
J. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale.

Registre des mariages A.

No 187
Pratin

Kohler née Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pratin Jean-Charles _____
divorcé de Clara Reberhard d'ici le 11
mai 1916, _____ ouvrier de ville _____
originaire de Courson _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Chivens _____ le dix-huit janvier _____
mil huit cent huitante-trois _____ fils de
Jean-Aimé Pratin _____ et de
Rosine-Sabine née Piot, décédée _____

2. Kohler née Roulin Albertine-Louise _____
veuve de Jules-Alfred Kohler d'ici le 31 août
1918, _____ ménagère _____
originaire de Pizy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Provence _____ le quatre avril _____
mil huit cent huitante-trois _____ fille de
Georges-François Roulin, à Provence _____ et de
Lenise née Fossi, décédée _____

Comme témoins : } 1. Felchet Auguste, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Durssel Paul, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Courson et à
Pizy le 4 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de mariage _____
acte de décès N° mai de
la fiancée _____
actes de publication. _____

Les époux :

Pratin Jean
Pratin Albertine

Les témoins :

Felchet Auguste
Durssel Paul

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Communiqué à S^t Lieges et
à Gimel _____

Registre des mariages A.

N° 188
Borgeaud
Brolati

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 23 janvier 1947... déclaré définitif et exécutoire le 26 février 1947... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 7 mars 1947
L'officier de l'état civil:

Par décision du 25 mars 1947 le Département de Justice et Patrimoine du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il est déclaré que l'époux soit désigné comme étant non seulement originaire de Penthalaz, mais encore de "Genève".

Lausanne, le 31 mars 1947
L'officier de l'état civil:

Cqué à Cossonay et Genève

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud Robert - Marcel
célibataire

Commerçant
originaire de Penthalaz (Vaud) et Genève domicilié à Lausanne né à Genève le vingt-cinq juin

mil neuf cent fils de François - Mar-Louis Borgeaud, horloger et de Marie - Romélie née Dotbaum, à Genève

2. Brolati Marie - Alda
célibataire

manœuvre
originaire de Turin (Italie) domiciliée à Chambres - Monteur née à Vevey le dix-huit juin mil huit cent nonante-neuf fille de

Gaspard Brolati et de Lucia née Archetti, aux Chambres

Comme témoins : 1. Degaudenzi Georges, mécanicien, à Lausanne
2. Lestan Marguerite, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Penthalaz, aux Chambres le 19 et à Turin le 24 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication
permis de publier du Dép. de J. 28.

Les époux :

Borgeaud
Borgeaud. Alda.

Les témoins :

Georges Degaudenzi
Marguerite Lestan

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Registre des mariages A.

No 189

Anagnostou
Gaillard^{et} née Schär

Par jugement du Tribunal du
district de Vevey, rendu
en date du 22. Juin. 1939.,
déclaré définitif et exécutoire le 19.
Septembre 1939, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 22.1. septembre 1939.
L'officier de l'état civil:

Par décision du 31 juillet 1953
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'e l'époux doit être dési-
gné comme étant né le :
"dix janvier mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit"

Lausanne, le 11 août 1953
L'officier de l'état civil:

Cqué à Genève (S.C.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anagnostou Minélas _____
célibataire _____

major d'artillerie _____
originaire de Thèbes (Grèce) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Thèbes _____ le dix janvier
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Nastileos Anagnostou _____ et de
Elise née Stamou, dédés _____

2. Gaillard née Schär Emma-Bertha _____
veuve de Emile-Moïse _____

Gaillard ds le 2 juin 1913 _____
originaire de Gentrod (Genève) _____ domiciliée à
Brevitet (Les Planches) _____ née à
Bienne _____ le trois décembre _____
_____ mil huit cent huitante-un _____ fille de

Ulrich Schär _____ et de
Lina née Antenen, dédés _____

Comme témoins : } 1. Muller Wilhelm, Directeur d'hôtel, à Brevitet
2. Muller Louise, à Brevitet.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Gentrod et à
Brevitet le 16 avril 1939 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et traduction
pour l'un du fiancé _____
acte de décès du mari de la
fiancée. _____
déclaration du prêtre orthodoxe
pour mariage religieux. _____
permis de publier et de mariage
du Département de J. & P. _____

Communiqué à Gentrod et
à Montrouze. _____

Les époux :

Anagnostou
B. Anagnostou

Les témoins :

W. Muller
L. Muller

L'officier de l'état civil :

L. Boujard

Registre des mariages A.

No 190
Tanchaud
et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanchaud Edouard-Samuel
veuf de Augusta-Françoise-Félice Rebançon
dis le 9 juillet 1923, géomètre officiel
originaire de Lussy et de Tolochenaz domicilié à
Lausanne né à
Morqu le premier mars
mil huit cent septante-trois fils de
Samuel-François Tanchaud et de
Jenny née Lemont, décidés

2. Bovay Berthe
célibataire
ménagère
originaire de Chanéaz domiciliée à
Lausanne née à
Chanéaz le trois février
mil huit cent nonante-six fille de
François-Alain-Philippe Bovay, charron et de
Julie née Porchet, à Chanéaz

Comme témoins : 1. Bernay Auguste, négociant, à Lausanne
2. Hermann Charles, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Tolochenaz
le 9, à Chanéaz le 10 et à Lussy le 11 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé et
acte de décès de sa 1^{re} femme.
acte de naissance de la fiancée

Les époux :

E. Tanchaud
B. Bovay

Les témoins :

A. Bernay
H. Hermann

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Villars & Gens,
Morqu et Donneloye.

Registre des mariages A.

N^o 191
Messerli
et
Baatar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli Théophile - Rodolphe - Alphonse
célibataire

employé de bureau
originaire de Rümliigen et de Lausanne domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le quatorze août
mil huit cent vingt-quatre fils de

Gottlieb dit Théophile Messerli et de
Alice-Lina ne Bumann, ses deux dédies

2. Baatar Julie - Marie dite Juliette
célibataire

originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le sept octobre
mil huit cent vingt-un fille de

François - Louis Baatar, dédies et de
Fanny - Françoise ne Corbaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Brunner Paul, Directeur de police, à Lausanne
2. Brunner Elisabeth, à Lausanne.

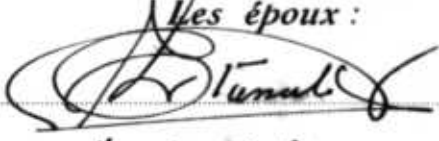
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rümliigen et
à Lutry le 21 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Mes époux :

J. Messerli

Les témoins :
Elisabeth Brunner
Paul Brunner

L'officier de l'état civil :


Communiqué à M. H. Lehmann et
à Lutry

Registre des mariages A.

N^o 192
LavanchyIschi ^{et} née Anet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Marc-Louis _____
divorcé de Bertha Schaufroth dès
le 12 décembre 1919, batelier _____
originaire de Lutry et Nillette _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux juin _____
mil huit cent septante huit _____ fils de

Charles-David Lavanchy _____ et de
Louise-Marguerite née Roebat, décédés _____

2. Ischi née Anet Emilie-Bleniette-Sudanne-
Louise-Jeanne, veuve de Henri-Louis-Benjamin Ischi dès
le 24 janvier 1924 _____
originaire de Rumisberg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix octobre _____
mil huit cent septante-neuf _____ fille de

Jules-Louis Anet _____ et de
Henriette-Adèle-Thérèse née Rosset _____

Comme témoins : } 1. Jaques Henri, batelier C.N. à Lutry
} 2. Lavanchy Charles, empl. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Rumisberg, à
Lutry le 12 et à Nillette le 13 avril 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce (M. Lg., p. 426)
acte décès du 1^{er} mari de la
fiancée (_____)
carte de publication. _____

Les époux :

L. Lavanchy.
H. Lavanchy

Les témoins :

Henri Jaques.
H. Lavanchy

L'officier de l'état civil :

H. Branglo

Communiqué à Lutry, Cully
& Orbipp. _____

Registre des mariages A.

N^o 193
Barbey
et
Dupont

Par jugement du Tribunal de
discret de Lausanne rendu
en date du 21 mai 1938
déclaré définitif et exécutoire le 28
mai 1938 - le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 14 juin 1938.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Barbey Jules
célibataire

étalagiste
originaire de Granges p. Payame domicilié à
Lausanne né à
Granges le vingt-un avril

mil neuf cent un fils de
Domine Barbey et de
Aline née Joliquin décédés

2. Dupont Adèle Marie Marguerite
divorcée de Ernest-Jean-François Carrel
dès le 6 octobre 1926, étalagiste

originaire de Siviriez (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq septembre
mil huit cent soixante-sept

filles de
Jean-Marie-Antoine Dupont, étalagiste et de
Marie-Julie-Adélaïde née Pinget, à Lausanne

Comme témoins: 1. M. Romung Jules, brigadier de police, à Lausanne.
2. Charles Robert, appointé de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Granges et à
Siviriez le 2 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce
actes de publication

autorisation de remariage
(art. 103. c.c.s.)

Communiqué à Granges et à
Siviriez

Les époux:

Jules Barbey
Mary Barbey

Les témoins:

Romung
Charles Robert
appointé

L'officier de l'état civil:

J. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 194
Chevaux
et
Gétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevaux Francis - René
divorcé de Jeanne - Augustine née Viennet
dès le 25 septembre 1924, Directeur du détective office
originaire de Lusry Morges domicilié à
Lausanne né à
Yens le huit juillet
mil huit cent nonante - cinq fils de
Louis - Jean Chevaux, agriculteur et de
Anna - Louise née Grausaz, à Lusry Morges.

2. Gétaz Henriette - Charlotte
célibataire

Sommelière
originaire de Château - d'Oex domiciliée à
Lausanne née à
Château - d'Oex le neuf septembre
mil neuf cent un fille de
Paul - Victor Gétaz, charpentier et de
Henriette - Charlotte née Mubscher, à Lausanne

Comme témoins :
1. Grobety Eugène, chef de l'office du travail, Lausanne
2. Dubois Eugène, secrétaire G.M. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Lusry et à
Château - d'Oex le 21 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

acty de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé,
avec divorce.
acty de publication.

Les époux :

René Chevaux
Henriette Chevaux

Les témoins :

Grobety
Dubois

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Communiqué à Villars Yffens
et à Château - d'Oex

Registre des mariages A.

N^o 195
Anrig
et
Rigoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anrig Walter _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Sargans (St Gall) _____ domicilié à
Berne _____ né à
Ober-Winterthur _____ le trente-un octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Arnold-Eduard-Joseph Anrig _____ et de
Anna-Maria nee Schellenbaum, à Winterthur _____

2. Rigoli Béatrice-Emma _____
célibataire _____

Memo-dactylographe _____
originaire de Mergozzo (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six mai _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Adolfo-Somenico, Anselmo Rigoli _____ et de
Amoente-Elisabeth nee Perret, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Rigoli Anselmo, cimentier, à Lausanne
2. Hudini Aidi, à Bonnon-le-Bains

Les publications ont eu lieu à Berne le 4, à Sargans le 5,
à Lausanne le 7 et à Mergozzo le 20 mars 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Berne. _____

Les époux :

W. Anrig
B. Anrig

Les témoins :

A. Perret
D. Hudini

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Sargans, à
Berne et à la Mairie
cantonale. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

7-31.

No 196
Blanc
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles-Louis-Arthur
célibataire

agriculteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux juillet

mil neuf cent cinq fils de
Paul-Charles Blanc et de
Marie nie Siserens, décédés

2. Delessert Yvonne-Fanny
célibataire

couturière
originaire de Lutry et Forel domiciliée à
aux Monts de Pully née à
Savigny le trente mai

mil neuf cent huit fille de
Marius Delessert, décédé et de
Louise nie Siserens, au Mont de Pully

Comme témoins :
1. Ravessond Auguste, agriculteur, aux Monts de Pully
2. Colomb Frédéric, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Lutry, à
Forel, à Pully le 16 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acty de naissance
consentement du tuteur et de
la mère de la fiancée.
acty de publication.

Les époux :

Blanc Louis
Blanc Yvonne

Les témoins :

Auguste Ravessond
Fr. Colomb

L'officier de l'état civil :

H. Prauge

Communiqué à Lutry, Forel &
Pully

Registre des mariages A.

N^o 197
Walker
et
Maxey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walker Francis - Alexander - Leyland
veuf de Annie - Baines Walker des le
19 décembre 1915, industriel
originaire de Sujet britannique domicilié à
Rotherham (York, Angleterre) né à
Rotherham le dix juin
mil huit cent septante-cinq fils de

Maac Walker et de
Mary Ann ne Norton, décédés

2. Maxey Sarah - Jane
célibataire

originaire de Sujette britannique domiciliée à
Sheffield (Angleterre) née à
Sheffield le vingt-huit août
mil neuf cent cinq fille de

Henry - Baines Maxey Directeur Commercial et de
Jane ne Pratt, à Sheffield

Comme témoins :
1. Pickford Joseph H. avocat, à Rotherham
2. Maxey Henry B. industriel, à Sheffield

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- actes de naissance
- acte de décès 1^{re} femme du fiancé
- certificat de nationalité, avec traduction
- permis de publier et de mariage du Dép. d. J. 25.
- acte de publication

Communiqué

Les époux :

Francis Alexander Walker
S. J. Walker

Les témoins :

J. H. Pickford
H. B. Maxey

L'officier de l'état civil :

J. B. Baiff

Jane Maxey
M. Maxey
Krafft

Registre des mariages A.

N^o 199
Genayne
et
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genayne Alfred
divorcé de Martine Ryckener vis le 28
avril 1926, chauffeur
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Bussy Morgeas le quatre août
mil huit cent huitante-huit fils de
Jenny-Susanne Genayne, à St-Livres. et de

2. Genoud Jeanne-Marie
célibataire
originaire de Châtel-St-Denis domiciliée à
Lausanne née à
Bulle le quatre octobre
mil huit cent nonante-six fille de
Auguste-Jules Genoud, facteur postal retraité, à Bulle et de
Marie-Jélie nie Koffel, décédée
Comme témoins : } 1. Gnäbnitt Werner, commerçant, à Lausanne
2. Ledermann, Albert, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Château-d'Oex
et à Châtel-St-Denis le 26 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage du
fiancé, avec divorce
facta de publication

Les époux :

Alf. Genayne
Jeanne Genayne

Les témoins :

W. Gnäbnitt
A. Ledermann

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Château-d'Oex
à Châtel-St-Denis.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 200
Doudde
et
Zonca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudde Oscar
célibataire

chauffeur
originaire de Breysaux et Arconciel (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Glamafaye M. Nilsen y Glâne le vingt-huit juin
mil neuf cent quatre fils de

Jean-Pierre Doudde, décédé et de
Berthe Caroline née Savary, à Nevey

2. Zonca Eva-Jeanne
célibataire

ouvrière de fabrique
originaire de Oleggio Castello (Novare, Italie) domiciliée à
Nevey née à

Corsica le quatre octobre
mil neuf cent quatre fille de

François-Joseph Zonca, mason et de
Marie née Voloxio, à Nevey

Comme témoins :
1. Duret Samuel, mécanicien, à Lausanne
2. Zonca François, mason, à Nevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23^e, à Breysaux le 24
à Arconciel le 26 mars et à Oleggio-Castello le 10
avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
permis de publier du
Dépt. de J. & P.

Les époux :

Oscar Doudde
Eva Doudde

Les témoins :

Samuel Duret
François Zonca

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Breysaux, à
Arconciel et à la Chancellerie
cantonale.

Registre des mariages A.

N° 201

Giron

Westreichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Giron François

veuf de Louise - Elise Sinkelmann née Dutrit

dû le 9 janvier 1920, employeur

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt - octobre

mil huit cent soixante - deux fils de

Monsieur Charles Giron, et de

Mme Marie - Louise née Seltschak, les deux décédés

2. Westreichet Catherine - Henriette - Juliette

divorcée de Gustave - David

affiliée dû le 7 septembre 1912, repasseuse

originaire de Grandvaux et Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Dion le vingt - trois janvier

mil huit cent septante - cinq fille de

Mme Marie Westreichet et de

Monsieur Marty, décédés

Comme témoins: 1. Baud Henri, empl. de Commerce, Lausanne

2. Carin Henri, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Genève, à

Grandvaux le 21 et à Lutry le 20 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix - neuf mai mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées:

acte de mariage des fiancés, celui de la fiancée avec divorce, acte de décès de la femme du fiancé, actes de publication.

Les époux:

F Giron
H. Giron

Les témoins:

H. Baud - Lion
H. Carin

L'officier de l'état civil:

L. Baugly

Communiqué à Genève (B.C.)
Cully et Lutry

Registre des mariages A.

No 202
 RoCHAT
 et
 STIRN.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Jules _____

veuf de M^{lle} Stéphanie - Marie née Jacot dit
 le 26 octobre 1924, — Commis aux P. F. P. _____
 originaire de M^lauraz, L'Abbaye et Chavannes-le-Veyron domicilié à
 Lausanne _____ né à

Grandson _____ le trois août _____
 mil huit cent huitante - deux _____ fils de

François RoCHAT _____ et de
 Emma - Adeline née Cottier, les deux décédés _____

2. STIRN Corina - Hélène _____
 célibataire _____

originaire de Genève - ville _____ domiciliée à
 Genève _____ née à

Genève _____ le sept mars _____
 mil huit cent huitante - deux _____ fille de

Christophe - Frédéric STIRN _____ et de
 Jeanne - Delphine née Allmand, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. STIRN Frédéric, négociant, à Genève.
 } 2. M^luguet Louis, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'abbaye, à Genève,
 le 6, à Chavannes-le-Veyron le 7 et à M^lauraz le
 8 avril 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé
 acte de décès de sa femme.
 acte de naissance de la fiancée
 acte de publication. _____

Les époux :

J. RoCHAT - STIRN
 H. RoCHAT.

Les témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Communiqué à Pampigny, à
 l'abbaye, à Grandjeu &
 à Genève _____

Registre des mariages A.

No 203
Trögler
et
Ninghetto

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 novembre 1912, déclaré définitif et exécutoire le 28 décembre 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 31 décembre 1913.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Trögler Robert-Louis
célibataire

coiffeur
originaire de Pully domicilié à Lausanne né à Lausanne le dix-sept septembre

mil neuf cent six fils de
Alfred-Jemile-Louis Trögler et de
Rose-Elisa née Retin, décédés

2. Ninghetto Marie-Agnès
célibataire

ménagère
originaire de Lombardore (Turin, Italie) domiciliée à Lausanne née à Evionnaz (Valais) le vingt-sept février

mil neuf cent deux fille de
Jean-Célestin Ninghetto, terrassier et de
Marie-Louise née Gross, à Montbey

Comme témoins: 1. Lohri Emile, terrassier S.-M., à Lausanne
2. Foste Jean, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Pully le 16 et à Lombardore le 24 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
actes de naissance et actes de publication,
permis de publier du Département de J.-L.

Les époux:
Robert Trögler
Agnès Trögler

Les témoins:
L. Lohri
Jean Foste

L'officier de l'état civil:
L. Baillif

Communiqué à Pully et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 204
Lorétan
et
Sumi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorétan Etienne
libataire

portier
originaire de Narone (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Narone le quatre septembre

mil neuf cent deux fils de
Stéphan Lorétan, agriculteur et de
Marie née Bayard, à Narone

2. Sumi née Debonnevillle Fanny-Jeanne
veuve de Constant Jeanle Sumi dès le 7 mars
1919

cuisinière
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Platelet (Jura, France) le quatorze novembre
mil huit cent huitante-neuf fille de

Edouard Debonnevillle, agriculteur et de
Marie-Anna-Jugénie née Benoit-Guyot

Comme témoins : } 1. Hedy Eliza, ménagère, à Lausanne
2. Bavard Emile, employé d'hôtel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Narone et à
Saanen le 23 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de 1^{er} mariage de la
fiancée et de décès de son
mari
actes de publication.

Les époux :

Lorétan Etienne
Emma Lorétan

Les témoins :

Elisa Hedy
Emil Bavard

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Narone et à
Saanen

Registre des mariages A.

No 205
Vittoz
et
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vittoz Ernest - Oscar
célibataire

agent de police
originaire de Froideville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre septembre

mil neuf cent deux fils de
Eugène - Charles - Oscar Vittoz maréchal et de
Elise - Constance Vernez, à Lausanne

2. Grand Marthe - Alice
célibataire

Couturière
originaire de Coteaux et Vevey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize mars

mil neuf cent cinq fille de
Marc - Jules Grand, forgeron, et de
Alice - Claire ne Guignard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Humbert Joret, comptable, à Genève
2. Grand Cécile, modiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Vevey le 21
à Froideville et à Coteaux le 22 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
Ernest Vittoz
Marthe Grand

Les témoins :
Cécile Grand
H. Joret

Communiqué à Poliez-le-Grand,
Palezieux et Vevey

L'officier de l'état civil :
L. Baugiff

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 11 avril 1946
déclaré définitif et exécutoire le 15
mai 1946
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, de le 15
mai 1946, le délai pendant
lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 5 juin 1946

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 206
Tedeschi
et
Vercesi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tedeschi Albert _____
célibataire _____

cariste _____

originaire de Biono (Novara, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-cinq juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

François-Antoine Tedeschi, négociant _____ et de

Rosa^e née Antonigoli, à Lausanne _____

2. Vercesi Germaine-Angèle _____
célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Groppello-Cairolì (Pavia, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le onze mars _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de

Alessandro Guglielmo Vercesi, négociant, à Lausanne _____ et de

Adèle née Colombo, décédée _____

Comme témoins : 1. Tedeschi François, négociant, à Lausanne

2. Bonzon René, négociant, à Pompaples

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Biono et à
Groppello-Cairolì le 20 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement du père de la
fiancée et acte de décès de la
mère. _____

permis de publier et de ma-
riage de Sép.^r de J. 20.

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale. (2) _____

Les époux :

Tedeschi Albert
Tedeschi Germaine

Les témoins :

François Tedeschi
René Bonzon

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Registre des mariages A.

No 207
Laurent
et
Zufferey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Henri
célibataire

employé de Commerce
originaire de Fey domicilié à
Lausanne né à
Dottens le douze août

mil huit cent nonante-un fils de
Louis-Élie Laurent, maréchal, à Lausanne et de
Lucie née Martin, décédée

2. Zufferey Marguerite
célibataire

cuisinière
originaire de Chippis et de Chandolin (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Chippis le quinze octobre

mil huit cent nonante-un fille de
Basile Zufferey, décédé et de
Marie née Caloz, à Chippis.

Comme témoins :
1. Laurent Louis, maréchal, à Lausanne
2. Zufferey Alphonse, cultivateur, à Chippis

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fey, à Chippis et à
Chandolin les 22, 23 et 25 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication.

Les époux :

Henri Laurent
Marguerite Laurent

Les témoins :

Louis Laurent
Zufferey Alphonse

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Communiqué à Fey, Chippis
Chandolin

Registre des mariages A.

No 208
Freiss
et
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freiss Constant - Robert
célibataire

manœuvre
originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux février

mil neuf cent cinq fils de
Jules - Constant Freiss ouvrier de ville et de
Marie - Augustine née Dutoit, à Lausanne.

2. Parisod Yolande - Marquicite
célibataire

ménagère
originaire de Nilette et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept septembre

mil neuf cent cinq fille de
Marie - Fanny Parisod née Girou, à La Convulsion et de

Comme témoins :
1. Ruffli Georges, employé C.F.F. à Lausanne
2. Freiss Constant, ouvrier de ville à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La Chaux
à Nilette et à Lutry le 25 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
R. Freiss
M. Parisod

Les témoins :
Freiss Constant
Ruffli Georges
L'officier de l'état civil :
A. Baugli

Communiqué St-Croix, Lutry
Lutry

Registre des mariages A.

No 209

Auderjon

et
Besson

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 17 juin 1943 déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1943 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 10 juillet 1943, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 23 juillet 1943.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auderjon Louis-Joseph

celibataire

employé C.F.F.

originaire de Lutternil et Chesepelloz (Fribourg) domicilié à Berne

Numbâtel

le vingt-quatre juillet

mil huit cent nonante-sept fils de

Louis-Théophile Auderjon, postillon et de

Marie-Céline-Madeleine née Biolley, les deux décédés

2. Besson Marie-Fanny

celibataire

picariste

originaire de Valeryes & Rances & Lignerolles domiciliée à Vallorbe

Vallorbe

le vingt-février

mil neuf cent cinq fille de

François Besson, employé C.F.F. et de

Rose née Michon, à Vallorbe

Comme témoins :

1. Meylan Gimi inspecteur police Aucté, à Lausanne
2. Besson François, employé C.F.F. à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Berne le 26, à Valeryes Lignerolles et Vallorbe le 27, à Lutternil et à Chesepelloz le 28 avril 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne

Les époux :

Auderjon Louis

Besson Marie

Les témoins :

Meylan
Besson François

L'officier de l'état civil :

Dr Baudouin

Communiqué à Belfaux, à
Baulmes à Berne et à
Lignerolles

Registre des mariages A.

N^o 210
von Bergen
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Bergen Arnold - Gabriel
célibataire

Polisseur
originaire de Schattenbalb (Berna) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un décembre
mil neuf cent fils de

Arnold Gabriel von Bergen et de
Melanie née Zillweger, décédés

2. Delessert Emma
célibataire

employé de Commerce
originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois mars
mil neuf cent deux fille de

Gabriel Delessert, gypcier - peintre et de
Marie-Julie née Guignard

Comme témoins :
1. Delessert Georges, orfèvre, à Lausanne
2. Delessert Robert, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu : à Lausanne le 16, à Cully le 17
à Schattenbalb le 18 et à Lutry le 19 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Arnold von Bergen
Emma von Bergen

Les témoins :
Georges Delessert
Robert Delessert

Communiqué à Meiringen, Cully
& Lutry

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

No 212

Vanoni

Vanoni^{et} née Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanoni Joseph - Elise

divorcié de Alphonzine - Bertha Michaud

dès le 22 février 1915, ajusteur C.F.F.

originaire de Biogno - Beride (Tessin) domicilié à
Payerne né à

Payerne le cinq juin

mil huit cent septante-sept fils de

Louis Vanoni et de

Anna - Françoise Mansion, décédés

2. Vanoni née Monti Ernestine - Anna - Colombine

veuve de Louis - Eugène - Félicien dès le 14

septembre 1920 ménagère

originaire de Biogno - Beride (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à

Montet & Cudrefin le six août

mil huit cent septante-huit fille de

Charles Monti et de

Marie née Monti, décédés

Comme témoins : 1. Brochet Auguste, agent de police, à Lausanne

2. Charles Robert, appointé de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne le 23, à Lausanne le 25

à Biogno - Beride le 26 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Payerne

Les époux :

Vanoni Joseph

Vanoni Ernestine

Les témoins :

Charles

et Brochet

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Biogno - Beride,
& à Payerne.

Registre des mariages A.

N° 213

Krenzer

Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Krenzer Friedrich-Albert
célibataire

pasteur

originaire de Rütli (Berne) domicilié à

Waltzingen (Berne) né à

Waltzingen le vingt-un octobre

mil neuf cent fils de

Friedrich Krenzer et de

Frieda née Hegmüller, à Waltzingen

2. Delessert Berthe Louise
célibataire

assistante-pharmacienne

originaire de Seyres-Correns domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze décembre

mil neuf cent deux fille de

Paul-Etienne Delessert, décédé et de

Clara née Helder, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Clara Delessert, à Lausanne
2. André Delessert, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rütli, à Waltzingen, à Seyres-Correns et à Lausanne les 6 et 7 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Waltzingen

Les époux:

F. Krenzer
Berthe Krenzer

Les témoins:

P. Delessert
André Delessert

L'officier de l'état civil:

J. Baumhoff

Communiqué à Kirchenthurnen,
Waltzingen et à St. Croix

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 214
Fischbach
et
Orsinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischbach Emil-Karl
célibataire

Commerçant
originaire de Kirchberg (St. Gall) domicilié à
Lausanne né à

Alpenau (St. Gall) le vingt-mai
mil huit cent nonante-six fils de

August Fischbach, Restaurateur et de
Mariane née Müggler, à Alpenau

2. Orsinger Bertha
célébataire

originaire de Rheinfelden (Baden) domiciliée à
Martigny-Bourg née à

Bad Rheinfelden le six janvier
mil neuf cent quatre fille de

Franz Orsinger, Contre-maître et de
Luise née Gimtenberger, à Martigny-Bourg

Comme témoins :
1. Karrer Olga, mécanicienne, dentiste, Lausanne
2. Tolck Ernst, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Kirchberg, à
Rheinfelden le 23, à Martigny le 25 avril. 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

permis de publier et certificat de capacité de la fiancée

Communiqué à Kirchberg, Martigny et Rheinfelden.

Les époux :

Emile Fischbach
Bertha Fischbach.

Les témoins :

Olga Karrer
Ernst Tolck

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Registre des mariages A.

No 215

Eauze

et
Loup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eauze Charles-Georges

célibataire

Chauffeur de Camions

originaire de Ormont - dessus et Leyzin domicilié à
Lausanne né àLausanne le vingt-neuf juillet
mil neuf cent quatre fils de

Jules-Adrien Eauze

Julie-Rosine née Favre

2. Loup Lina-Maria

célibataire

Couturière

originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née àLausanne le vingt-un mai
mil neuf cent six fille de

Jules-Henri Loup, jardinier

Louise-Antoinette-Marie née Rossier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Eauze Jules, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Loup Jules-Henri, jardinier, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ormont-dessus,
à Leyzin et à Rougemont les 20 et 21 avril 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Eauze
L. Eauze

Les témoins :

Eauze Jules
Loup Jules-Henri

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Communiqué à Ormont-dessus,
Leyzin et Rougemont

Registre des mariages A.

No 216
Aubert
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Philippe - David - Eugène
célibataire

ingénieur - agronome
originaire de Cherit domicilié à
Lausanne né à
au Sentier le dix-neuf mai

mil huit cent nonante-neuf fils de
Samuel - Eugène Aubert, Professeur et de
Julia - Adèle née Nicole, au Solliat

2. Chappuis Antoinette - Cécile
célibataire

ménagère
originaire de Quarant domiciliée à
Brassus née à
Brassus le cinq septembre

mil neuf cent un fille de
Emile - Auguste Chappuis, horloger et de
Cécile - Augustine née Fiquet, au Brassus.

Comme témoins :
1. Aubert Samuel, Professeur, au Solliat
2. Chappuis Emile, horloger, au Brassus

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Brassus, au Sentier
et à Quarant les 4 & 5 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Ph. Aubert

Antoinette Aubert.

Les témoins :

Sam. Aubert

Em. Chappuis.

L'officier de l'état civil :

J. Bauriff

Communiqué à l'Église & au Sentier

David Kisch

Registre des mariages A.

N^o 217
Rossier
et
Berdet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Charles
celibataire

jardinier
originaire de Nilarzel domicilié à
Lausanne né à

Couvet (Fribourg) le trois juillet
mil huit cent quarante-sept fils de

Fritz - Benjamin Rossier, surveillant et de
Marie née Baumgart, à Couvet

2. Berdet Marie-Louise
divorcée de Louis Constant Nava dès

le 8 avril 1926
originaire de Agno (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à

Delley (Fribourg) le premier décembre
mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean-Justin Berdet et de
Marie-Louise dite Madeleine née Delley, décédée

Comme témoins : } 1. Schmidt Rose, ménagère, à Lausanne
2. Ruchat Ami, agriculteur, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Nilarzel et
à Agno le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

autorisation de remariage
(art. 103. C.C.S.)

Communiqué à Nilarzel & à
Agno.

Les époux :

Ch. Rossier

M^{lle} Berdet

Les témoins :

R. Schmidt

Ruchat Ami

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Registre des mariages A.

No 218
Chévoz
et
Dind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévoz Gustave-Albert
divorcé de Emma-Hilje Marcuard
de le 27 mai 1920, Commencant
originaire de Mussy domicilié à
Lausanne né à
Mussy le sept novembre
mil huit cent septante six fils de
Louis-Daniel Chévoz et de
Marie-Françoise-Philomène née Broillet, décédés

2. Dind Bertha
célibataire
gerante
originaire de St-Georges domiciliée à
Lausanne née à
St-Georges le huit janvier
mil huit cent huitante-sept fille de
Louise-Méry Dind, à Cheseaux et de

Comme témoins :
1. Paquier Emile, négociant, à Lausanne
2. Brunner Emile, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mussy et à St-Georges
le 11 et 12 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil huit cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
acte du 1er mariage du fiancé,
avec divorce.

Les époux :

Gustave Chévoz
B. Dind

Les témoins :

St. Paquier
E. Brunner

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Communiqué à Grandcour &
à St-Georges.

Registre des mariages A.

N^o 219
Magnenet
et
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenet Pierre-Jules
célibataire

agriculteur
originaire de Naulion domicilié à
Naulion né à
Naulion le vingt-sept août

mil neuf cent sept fils de
Pierre-Robert-Louis Magnenet, décédé et de
Lina née Kerker, à Genève.

2. Michel Jeanne- Simone
célibataire

pianiste
originaire de Käniz (Berne) domiciliée à
Naulion née à
Penthiviaz le dix avril

mil neuf cent huit fille de
Christian Michel, agriculteur et de
Louise née Boray, à Baroiz

Comme témoins :
1. Michel Christian, agriculteur, à Baroiz
2. Michel Louise, ménagère, à Baroiz

Les publications ont eu lieu à Naulion le 11 et à Käniz
le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Naulion

Les époux :
Pierre Magnenet
Simone Magnenet

Les témoins :
Christian Michel
Louise Michel

Communiqué à Naulion et à
Käniz

L'officier de l'état civil :
Le Bonif

Registre des mariages A.

N° 220
Müller
et
Kamber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Maxime - Alfred _____
célibataire _____

jardinier _____
originaire de Zollikofen (Borne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le douze novembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Albert - Charles Müller, décédé _____ et de
Alice - Louise née Grandt, à Aigle. _____

2. Kamber Marie - Madeleine _____
célébataire _____

femme de chambre _____
originaire de M^{ts} agendorf (Soleure) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Brumath (Basin - Alsace) le sept - mars _____
_____ mil huit cent vingt - quatre _____ fille de

Johann - Joseph Kamber, voiturier _____ et de
Magdalena née Strober, à Brumath _____

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, buissier, à Lausanne
2. M^{rs} H^{eyse} Marie, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Zollikofen et
à M^{ts} agendorf le 12 mai 1908

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Müller Maxime Alfred
Madeleine Müller

Les témoins :

H^{ri} Regamey
H^{eyse} M^{rs}

L'officier de l'état civil :

H^{ri} Braug

Communiqué à Zollikofen & à
M^{ts} agendorf. _____

Registre des mariages A.

No 221
Durussel
et
Kopf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Albert _____
célibataire _____
négoiant _____
originaire de Domeloye et Bussy & Mondon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Domeloye _____ le dix-sept décembre _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Sylvain-Héli Durussel, à Lausanne _____ et de
Rosalie née Pons, à Domeloye _____

2. Kopf Jeanne _____
célibataire _____
négociante _____
originaire de Gremin _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Berche _____ le vingt-deux juin _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Jean Kopf, décédé _____ et de
Marie-Christine née Hausler _____

Comme témoins : } 1. Kopf Eugène, négociant, à Lausanne.
2. Kopf Marguerite, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Domeloye, à
Bussy M. le 14 et à Gremin le 15 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

Albert Durussel
Jeanne Durussel

Les témoins :

Eugène Kopf.
Marguerite Kopf.

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Communiqué à Domeloye, Mondon
Lucens _____

Registre des mariages A.

No 222

Clerc

Corboud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Charles-Louis

divorcé de Marquise Nicolet dit Félia dès le 27
mai 1915, appareilleur

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

Froideville le vingt-cinq janvier

mil huit cent huitante-quatre fils de

Jules Clerc et de

Lina-Julie née Burnat, décidés

2. Corboud Anne-Joséphine

divorcée de Jakob Gamme dès le 25
février 1926 ménagère

originaire de Bergen (Schaffhouse) domiciliée à

Lausanne née à

La Bour-de-Trême (Fribourg) le vingt-cinq juillet

mil huit cent nonante-trois fille de

Joseph Corboud et de

Marie-Julie née Cobander, décidés

Comme témoins : } 1. Schaffter Casimir, coiffeur, à Lausanne
2. Corboud Caroline, ménagère, à Milan.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Froideville et
à Bergen le 14 mai 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de mariage avec divorce _____
autorisation de remariage _____
pour l'épouse, avant l'expiration _____
du délai légal _____
actes de publication. _____

Les époux :

Charles Clerc
Josephine Clerc

Les témoins :

C. Schaffter
P. Corboud

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Bergen _____

Registre des mariages A.

No 223
Forney
et
Gris

21-262

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Forney Lucien-Louis-Auguste
libataire

armurier
originaire de Lausanne et Belmont / Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept décembre

mil huit cent nonante-six fils de
François-Frédéric Forney, armurier et de
Siméon-Maline-Henriette née Sibar, à Lausanne

2. Gris Lucie
célibataire

coiffeuse
originaire de Cerniaz et Seignin domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit mai

mil neuf cent quatre fille de
Henri-Alfred Gris, employé S.N. et de
Marianne née Nägeli, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Jacques Adrien, empl. de bureau, à Lausanne
2. Cottier Maurice, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 avril, à Belmont,
à Cerniaz et à Seignin le 2 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux:

Forney
L. Forney

Les témoins:

Adrien Jazmin
Cottier Maurice A. Gris

L'officier de l'état civil:

J. Bauby

Communiqué à Sully et à
Nikarzel.

Registre des mariages A.

No 224

Löwy

et

Anastassieu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löwy Ladislaw

célibataire

employé privé

originaire de Lucerne (Tchécoslovaquie) domicilié à

Lucerne né à

Lucerne le vingt-deux juin

mil neuf cent trois fils de

Samuel Löwy, négociant et de

Leonorá Brezjel, à Lucerne

2. Anastassiou Zoé

célibataire

originaire de Salonique (Grèce) domiciliée à

Lausanne née à

Salonique le dix-sept janvier

mil neuf cent cinq fille de

Christo Anastassiou, négociant, à Athènes et de

M^{lle} Hélène Sardonja, décedée

Comme témoins : 1. Rogotti Anastasie, à Lausanne

2. M^{lle} Eysi Marins, concubine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance avec traduction
 Déclaration d'origine de l'époux
 Dispense de publication à Lucerne
 certificat de capacité du fiancé
 certificat du Métropolitite de
 Salonique pour la fiancée
 permis de domicile (rendus)
 permis de mariage du De-
 partement de Justice & Police
 Communiqué à la Chamellerie
 cantonale.

Les époux :

Ladislaw Löwy

Zoé Löwy

Les témoins :

A. Rogatti

Eysi M^{lle}

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Registre des mariages A.

N° 225
Indermühle dit Dumoulin
et
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 21 janvier 1937
déclaré définitif et exécutoire le 14
avril 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 14
avril 1937, le délai pendant
lequel l'un
ne pourrait contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 14 avril 1937

1. Indermühle dit Dumoulin Edouard-Daniel-Henri
célibataire

garagiste
originaire de Ampoldingen (Banc) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit décembre

mil huit cent nonante huit fils de
Marie-Louis-Henri Indermühle dit Dumoulin, serrurier et de
Hésule dite Lucie née Bolomee, à Lausanne

2. Dougoud Blanche-Gertrude
célibataire

originaire de Lieffrens et Villarimboud (Fribourg) domiciliée à
aux Croisettes et Epalinges née à
Lausanne le vingt-quatre octobre
mil huit cent nonante-huit fille de

Joseph-Alphonse Dougoud, agriculteur et de
Marie-Joséphine née Longat, aux Croisettes

Comme témoins : 1. Regamey Albert, Suisse, à Lausanne
2. Hélysi Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Ampoldingen
à Lieffrens, à Villarimboud le 13 et à Epalinges le 14 mai
1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
E. Dumoulin
B. Dougoud

Les témoins :
A. Regamey
M. Hélysi

L'officier de l'état civil :
J. Bauffe

Communiqué à Ampoldingen
Nüsternens, Villarimboud et
Epalinges

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 227
Dénériaz
et
Ongaro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz Prosper
libataire

monteur

originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à

Yverdon le cinq août

mil huit cent nonante-neuf fils de

Alfred-François Dénériaz décédé et de

Oliva née Beckers, à Yverdon.

2. Ongaro Marthe-Marguerite
divorcée de Georges-Samuel Kramer

dès le 29 avril 1924,

originaire de Chevroux domiciliée à
Lausanne née à

Neuchâtel le vingt-six août

mil huit cent nonante-neuf fille de

Joseph Ongaro, marchand-tailleur et de

Adèle-Joséphine née Rosay, à Yverdon

Comme témoins : 1. Ongaro Joseph, tailleur, La Bour-de-Peily
2. Desjardins Lucien, chaudronnier, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Chardonne
et à Chevroux le 7 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce.
acte de publication.

Les époux :

Prosper Dénériaz
Marthe Dénériaz

Les témoins :

J. Luyonnet
L. Desjardins

L'officier de l'état civil :

L. Bouffé

Communiqué à Chardonne et
à Chevroux

Registre des mariages A.

N° 228
Marmillod
et
Terotti

RECTIFICATION

Par décision du 24 juin 1959
le département de Justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux soit dési-
gné comme étant né à
"Aigle" et non à Lausanne.

Lausanne, le 26 juin 1959.
L'officier de l'état civil:

~~Communicé~~
communiqué à l'office de l'état
civil de Rossinière.
Aux autorités italiennes par le Dépt.
Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmillod Alphonse-Emile
célibataire

employé de Commerce
originaire de Rossinière. domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix septembre
mil neuf cent deux fils de

Jules-Alois Marmillod, gendarme retraité et de
Julie-Charlotte née Fayet, à Lausanne

2. Terotti Lydia-Rosine
célibataire

modiste
originaire de Curino (Biella, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Germier le vingt-trois août
mil neuf cent trois fille de

Angelo-Secundo Terotti, cordonnier et de
Maria-Francesca née Nercelli à Aubonne

Comme témoins : } 1. Marmillod Ernest, représentant, Lausanne
2. Lambert Gustave, empl. C.F.F., Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rossinière
le 16 avril et à Curino le 1^{er} mai 1959

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

permis de publier du Dé-
part. de J. & P.

Communiqué à Rossinière et à
la Chancellerie cantonale.

Les époux :

A. Marmillod.

L. Terotti

Les témoins :

E. Marmillod

G. Lambert

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

N^o 229
Lometti
et
Krieg

M-200

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lometti Albert - Fioravanti

célibataire

peintre en bâtiments

originaire de Armeno (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né

au Chêne, Châtelard-Montreaux le sept novembre
mil neuf cent trois fils de

Auguste - Lometti, décédé et de
Josephine - Madeleine née Calci, à Vevey

2. Krieg Jeanne-Henriette

célibataire

blanchisseuse

originaire de Gysenstein (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Clarus (Châtelard) le vingt décembre
mil neuf cent cinq fille de

Camille - Léon Krieg, en France et de
Marguerite née Kleinert, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Margherita Pio, électricien, à Vevey
2. Zwahlen, Marcel, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Gysenstein le 12
et à Armeno le 24 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement de la mère du
fiancé et acte de décès de
son père.
permis de mariage du Dé-
partement de J. & P.
actes de publication.

Communiqué à Gysenstein &
à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Lometti Albert
Lometti Jeanne

Les témoins :

Margherita Pio
Zwahlen Marcel

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Registre des mariages A.

N^o 230
Müller
et
Berlie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Henri - Louis - Emile
célibataire

boulangère - pâtisseries
originaire de Sigriswil (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mai

mil neuf cent quatre fils de
Henri - Louis Müller et de
Louise - Marie - Elisabeth née Regamey, décédés

2. Berlie Marguerite - Yvonne
célibataire

originaire de La Rippe domiciliée à
Lausanne née à
Chaux - Montreux le sept février

mil neuf cent cinq fille de
Alexandre Berlie, décédé et de
Adèle née Sutoit, à Lausanne

Comme témoins : 1. DeFrancesco Charles, gyronier-peintre, à Lausanne.
2. Berlie Emile, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sigriswil et à La
Rippe le 30 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Müller

M. Müller

Les témoins :

Ch. DeFrancesco,
E. Berlie

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Sigriswil & à
Gingins
Registre des familles vol. 24 38.

Par jugement du Tribunal...
tribunal de Lausanne, rendu
en date du 15 juin 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 28 septembre
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à six mois, le
délai pendant lequel la femme
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 28 septembre 1933.
Lausanne, le 6 octobre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

Müller

Registre des mariages A.

No 231
Häfliger
et
Bruno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häfliger Robert
libataire

fromager
originaire de Romoos (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Buttisholz (Lucerne) le vingt-quatre septembre
mil neuf cent deux fils de

Johann Häfliger, décédé et de
Katharina née Lindegger, à Sursee

2. Bruno Gertrude
libataire

ménagère
originaire de Carau (Lucerne, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Carau le quatorze mai
mil neuf cent trois fille de

Paolo Matteo Bruno, négociant et de
Lina Margarittha née Biri, à Genève

Comme témoins :
1. Regamey Albert, bûcheron, à Lausanne
2. Comoy Maurice, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Romoos le 10
et à Carau le 20 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.
permis de publier du Dé-
partement de J. D.

Les époux :

Häfliger Robert
Häfliger Gertrude

Les témoins :

M. Regamey
M. Comoy

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Romoos et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 233
Garo
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garo Jean-Robert _____
célibataire _____

Représentant de Commerce _____
originaire de Eschugg (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neuchâtel _____ le premier avril _____
_____ mil huitcent nonante huit _____ fils de

Jean-Robert Garo, marchand _____ et de
Emma née Aebersold, à Neuchâtel _____

2. Reymond Marguerite-Marie-Louise _____
divorcée de Max-Kommannel Rütli-
mann dès le 2 août 1924 _____ modiste _____

originaire de Weerswilen (Schwytz) et Bâle-Ville _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Jussy (Genève) _____ le quatorze août _____
_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Auguste-Roger Reymond, décédé _____ et de
Marie-Hélène née Belfand, à Yverdon _____

Comme témoins : } 1. Bardet Paul, insp. d'assurance, à Lausanne
2. Bardet Charlotte, à Neuchâtel, Edouard 38

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Eschugg le 20, à Weers-
wilen et à Bâle le 21 mai 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de mariage de la fiancée
avec mention du divorce

Les époux :

Jean Garo.

M Garo

Les témoins :

Bardet

Charlotte Bardet

L'officier de l'état civil :

I Baujy

Communiqué à Erlach, Berg
et Bâle _____

Registre des mariages A.

N^o 234
 Rosset
 et
 Leutwyler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset M^l Hugues _____
 célibataire _____

secrétaire d'hôtel _____

originaire de Morges _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Bex _____ le deux juin _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

M^l Henri-Félix Rosset, Directeur de travaux _____ et de

Elisa-Ida née Buffat, à Morges _____

2. Leutwyler M^l Hélène _____

_____ célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Remach (Argovie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Remach _____ le six janvier _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

M^l Ulrich Leutwyler, charbon _____ et de

M^l Marie née Merz, à Remach _____

Comme témoins : } 1. Fressinau Eugène, portier d'hôtel, Lausanne
 } 2. Rosset Olivier, cuisinier, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Morges et à
 Remach le 14 mai 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication _____

Les époux :

[Signature]
 Hélène Rosset

Les témoins :

[Signature]
 O Rosset.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Morges et à
 Remach. _____

Registre des mariages A.

14. 1927

N^o 235
Burren
et
Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burren Charles-Alphonse
célibataire

ouvrier
originaire de Rüeggisberg (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux décembre
mil huit cent nonante-cinq fils de

Gottfried Burren, décédé et de
Marie-Louise née Cortray, à Lausanne

2. Gallay Juliette
célibataire

ouvrière
originaire de Mont et d'Essertines Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Mont et Rolle le six octobre
mil neuf cent quatre fille de

Marc-Auguste Gallay, jardinier et de
Jeanne-Mauricette née Gallay, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gallay Georges, jardinier, à Lausanne
2. Gallay Augusta, ouvrière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Rüeggisberg,
à Mont le 7 et à Essertines le 9 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Burren Charles
Juliette Burren

Les témoins :

G. Gallay
A. Gallay

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Rüeggisberg,
Rolle & Gilly.

Registre des mariages A.

No 236

Mader

et
Turrian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mader Louis-Johannes-Daniel

célibataire

planteur

originaire de La Haye (Pays-Bas) domicilié à
Malang (Java), en séjour à Lausanne né à
La Haye le vingt-neuf juin

mil huit cent nonante-deux fils de

Gerardus Mader, décédé et de
Marthe née Radan à La Haye.

2. Turrian Odile

célibataire

gouvernante

originaire de Château-d'Oex domiciliée à
Lausanne née à

Château-d'Oex le dix septembre

mil huit cent huitante-cinq fille de

Charles-Henri Turrian et de

Julie née Chabloz, décédés

Comme témoins :

1. Hostettler Emile, jardinier, à Lausanne
2. Meige Alice, empl. de Commune, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Château-d'Oex
le 11 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
traduction de l'acte de nais-
sance du fiancé
certificat de capacité
permis de mariage du
Département de J. & B.

Les époux :

L. Mader
O. Turrian

Les témoins :

E. Hostettler
A. Meige

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Château-d'Oex
et à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 237
Bourgoz
et
Blanchoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgoz Charles-François

célibataire

employé postal

originaire de St-Sulpice (Vaud)

domicilié à

Lausanne

né à

au Locle

le trente septembre

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Charles-François Bourgoz, dédité

et de

Marie-Alice née Foretay, à Lausanne.

2. Blanchoud Alice-Louise

célibataire

couturière

originaire de Oron-le-Châtel

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quinze mars

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Louis Blanchoud, facteur postal

et de

Rose née Badet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Nivet Henri, employé postal, à Lausanne

2. Forney Marcel, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à St-Sulpice le 26 et à Oron-le-Châtel le 27 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Francis Bourgoz

Alice Bourgoz

Les témoins :

Henri Nivet

Marcel Forney

L'officier de l'état civil :

St Baillif

Registre des mariages A.

N^o 239
Ticé
Levallois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ticé Georges
célibataire

ingénieur - chimiste
originaire de Box domicilié à
Paris (10^e arr^t) né à
Box le vingt-neuf septembre

mil neuf cent un fils de
Paul-Louis Ticé, Juge de Paix et de
Elise-Rose-Fanny veuve Minod, à Box

2. Levallois Fernande-Jeanne-Léonie-Alphonine
célibataire

originaire de Percy (Mande, France) domiciliée à
Corneilles en Paris (Seine & Oise) née à
Maison-Laffite (Seine & Oise) le premier mai

mil neuf cent trois fille de
Julis-Alphonse Levallois et de
Marie-Emilie veuve Levestin, à Corneilles en Paris

Comme témoins : } 1. Ticé Roland, Chef Station G.S.F. à Lausanne.
2. Levallois Marcel, Comptable, à Paris (19^e arr^t)

Les publications ont eu lieu à Box le 14, à Corneilles en Paris le 16, à Paris (10^e) le 17 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 27^e juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Box

Les époux :

Ticé
Ticé

Les témoins :

Roland Ticé
M. Levallois

L'officier de l'état civil :

D. Bauff

P. Ticé
Levallois

Registre des mariages A.

No 240
Brot
et
Cachin

14

113

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot Georges-Henri-Louis
cibataire

employé de banque
originaire de Lausanne et de Vuarrens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre avril
mil neuf cent un fils de
Louis-Hubert-Antoine Brot, empl. C.F.F. et de
Jeanne-Oliverie née Fatio, à Lausanne

2. Cachin Irène-Hélène
cibataire

originaire de Cerniaz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze avril
mil huit cent nonante-huit fille de
Alphonse Carbin, décédé et de
Clair-Elise née Sétaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Demierville Albert, secrétaire, à Lausanne
 } 2. Brot Louis, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Vuarrens le
12 et à Cerniaz le 13 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
G. Brot
I. Brot

Les témoins :
[Signature]
L. Brot

Communiqué à Vuarrens et à
Villarsel.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 241

Stoudmann

et
Borgeaud dit Avocat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoudmann Georges-Fernand-Paul
célibataire

chef mécanicien-électricien
originaire de Bussy M Morges domicilié à
Evian-les-Bains né à
Lausanne le quatre mai
mil neuf cent deux fils de

Eugène-Alfred-Louis Stoudmann, chef de service au Télégraphet de
Françoise-Sina Marie-Louise ne Semont, à Lausanne.

2. Borgeaud dit Avocat Louisa
célibataire

télégraphiste
originaire de Penthalaz domiciliée à
Lausanne née à
Villars-Luzery le seize avril
mil neuf cent un fille de

Alexandre Borgeaud dit Avocat, décédé et de
Rosine ne Borat, à Villars-Luzery

Comme témoins : } 1. Stoudmann Louis, chef de service à Lausanne
2. Panchaud Charles, massier, à Evian-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Bussy le 24 à Lausanne, à
Penthalaz le 25, à Evian-les-Bains le 26 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Villars-Luzery

Les époux :

Stoudmann
Louisa Borgeaud

Les témoins :

Stoudmann
Panchaud

L'officier de l'état civil :

S. Bauf

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 23 avril 1926
déclaré définitif et exécutoire le 27
juillet 1926
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 27
juillet 1926 le délai pendant
lequel l'un des mariés
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 juillet 1926

Registre des mariages A.

No 242
Tüscher
et
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tüscher John-Louis-Emile
célibataire

Docteur ès Sciences
originaire de Limpach (Berno) domicilié à
Leylin né à
Orbe le dix-sept avril
mil huit cent nonante-trois fils de

Julien Tüscher, Pasteur et de
Suzanne-Emilie née Gonet, à Orbe.

2. Dufour Blanche-Fanny
célibataire

originaire du Châtelard (Montreux) domiciliée à
Lausanne née à
Yveroy le vingt-huit septembre
mil neuf cent quatre fille de

Jules Dufour, Conseiller d'Etat et de
Louise-Marie-Henriette née Chollet, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Dufour Willy, employé de banque, à Lausanne
2. Schaub Rodolphe, Professeur au Lycée, à Berno.

Les publications ont eu lieu à Leylin le 12, à Lausanne, à
Limpach et au Châtelard-Montreux le 13 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Leylin.

Les époux :

J. L. Tüscher
B. Dufour

Les témoins :

W. Dufour
R. Schaub

L'officier de l'état civil :

J. B. Baillif

Dufour
s. suprad

Communiqué à Limpach, Leylin
et Montreux.

No 243
Challet
et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Challet Charles-Edouard
célibataire

peintre en bâtiments
originaire de Cottens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit septembre

mil neuf cent cinq fils de
Paul-François-Louis Challet, décédé et de
Louis-Marguerite née Duffere, à La Chaux-de-Fonds

2. Légeret Yvonne-Cécile-Henriette
célibataire

repassante
originaire de Chexbres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit mai

mil neuf cent neuf fille de
Jean-Henri Légeret, ouvrier de ville et de
Elise-Cécile née Borgognon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Légeret Henri, jardinier, à Lausanne
2. Légeret Roger, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Cottens le 29
et à Chexbres le 30 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

consentement des père et mère
de la fiancée.

Communiqué à Gramy et
à Chexbres.

Les époux :

Challet Charles
Challet Yvonne.

Les témoins :

Légeret Henri
Légeret Roger

L'officier de l'état civil :

Le Bauf

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 18 février 1920
déclaré définitif et exécutoire le 12
mars 1920
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 15
mars 1920, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 mars 1920.

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 234

Rey
et
Brossy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Jean _____
célibataire _____boulangère _____
originaire de Combremont-le-Grand _____ domicilié à
Lausanne _____ né àCarrouge (Vaud) _____ le quatorze juillet _____
mil neuf cent deux _____ fils deEmile Rey, agriculteur _____ et de
Jugine né Pasche, à Carrouge. _____2. Brossy Berthe-Eolisa _____
célibataire _____originaire de Payerne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àLausanne _____ le dix-huit octobre _____
mil neuf cent un _____ fille deFrédéric-Charles Brossy, boulangier _____ et de
Eolisa né Pasche, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. Gattolliat Paul, mécanicien, à Ste Croix.
2. Martin Alfred, empl. C.F.F. Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Combremont-le-Grand et à Payerne le 14 mai 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publications _____

Les époux :

Jean Rey
Berthe Rey

Les témoins :

Paul Gattolliat
Alfred Martin

L'officier de l'état civil :

L. Baiff

Communiqué à Combremont et à
Payerne _____

Registre des mariages A.

N^o 245
Cuffia
et
Devaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuffia Jules-Charles _____
célibataire _____

marié _____

originaire de Succaglio (Tessin, Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Surpierre _____ le quatorze novembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Jaques Cuffia, terrassier, à Surpierre _____ et de

Louise Philomène née Nez, décidée _____

2. Devaud Isabelle-Marie-Louise _____
célibataire _____

menagère _____

originaire des Cullayes _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Arzier _____ le premier mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Constant-Eugène Devaud, employé de commerce _____ et de

Louisa-Rose née Pillionnet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Cuffia Georges, agriculteur, La Mont 7 L^{re}
2. Devaud Edmond, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, aux Cullayes le
29 avril, et à Succaglio le 15 mai 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte de décès de la mère _____

du fiancé et consentement de _____

son père. _____

permis de mariage du Sec^r _____

de J. S. _____

actes de publication. _____

Communiqué à Mezières et _____
à la chancellerie cantonale. _____

Les époux :

Jules Cuffia
Isabelle Cuffia

Les témoins :

Cuffia Georges
Edmond. Devaud.

L'officier de l'état civil :

J. Bauffe

Registre des mariages A.

No 216

Belet

Jaccoud - Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet Henri-Louis
 divorcé de Perrine Orain dès le 8 août
 1927 ouvrier de ville
 originaire del Mont / Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Morges le quinze janvier
 mil huit cent soixante - cinq fils de
 Louis Belet et de
 Marie née Hilber, décédés

2. Jaccoud née Chavan Jeanne-Charlotte
 divorcée de Charles-Louis Jaccoud dès le
 27 avril 1911.
 originaire de Chexbres domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-trois décembre
 mil huit cent huitante fille de
 Jean-Samuel Chavan et de
 Marie-Charlotte née Borrel, décédés

Comme témoins : } 1. Hornung Jules, brigadier de police, à Lausanne.
 } 2. Pamblanc Robert, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, au Mont le 31
 mai et à Chexbres le 1^{er} juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neufcent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de mariage
 extraits de jugements en
 divorce
 actes de publication.

Les époux :

Louis Belet
 Jeanne Belet

Les témoins :

Hornung Jules
 Pamblanc

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Grilly et à
 Chexbres.

Registre des mariages A.

No 247
Blanchod
et
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchod Gérard-René
célibataire

technicien - électricien
originaire de Avenches domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente-un juillet
mil neuf cent

fils de Paul-Théodore Blanchod et de Hortense née Kastanet, décédés

2. Gaillard Julie-Rodine-Angeline
célibataire

originaire de Pont-la-Ville (Fribourg) domiciliée à
Fribourg née à
Pont-la-Ville le douze avril
mil neuf cent

fille de Jean-Angelme Gaillard, négociant et de Marguerite née Kubin, à Fribourg.

Comme témoins : 1. Monaton Francis, Directeur, à Fribourg
2. Gay-Crosier Gustave, technicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Avenches, à Pont-la-Ville et à Fribourg le 8 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication.

Les époux :

Gérard Blanchod.
Julie Blanchod

Les témoins :

Francis Monaton
Gustave Gay-Crosier

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Avenches, Pont-la-Ville et Fribourg

Registre des mariages A.

N° 218

Aviolat
et
Thonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aviolat George - Edouard _____
 _____ veuf de Eliza nie Guesen d'is le 30 janvier
 1926 _____ contre-maitre _____
 originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le onze mars _____
 _____ mil huit cent septante-deux _____ fils de
 Laure Emilie Aviolat, décédé _____ et de

2. Thonney Léa _____
 _____ célibataire _____
 originaire de Nullyens _____ domiciliée à
 Nevey _____ née à
 Oron-la-ville _____ le trente-un décembre _____
 _____ mil huit cent huitante-trois _____ fille de
 Louis Thonney, décédé _____ et de
 Julie nie Meysse, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Grubon Emile, fondé de pouvoirs, à Lausanne.
 2. Brunzod André, empl. de Courmouaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Ormont-dessous
 à Nevey le 18 et à Nullyens le 19 mai 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès 1^{er} femme du
 fiancé _____
 actes de publication. _____

Les époux :

Aviolat
 Léa Aviolat

Les témoins :

G. Grubon
Brunzod

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Ormont-dessous,
 Meysse et Nevey _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 200
Tahud
et
Martelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud Georges - André
libataire

mécanicien
originaire de Bottons et Poliez-Pittet domicilié à
Châtou (Seine et Oise, France) né à
Paris (2^e arr^t) le deux juin
mil huit cent nonante-sept fils de

Jean - Claude Tahud et de
Jeanne ni Fontanié

2. Martelet Mathilde - Louise
divorcée de Jean - Baptiste - Louis

Ferrari dès le 27 janvier 1926
originaire de Oran (Algérie) domiciliée à
Villeneuve (Seine, France) née à
Oran le vingt-cinq août
mil huit cent nonante-trois fille de

Charles - Célestin Martelet et de
Antonia - Maria - Andujar Sala,

Comme témoins : } 1. Brunner Emile, Cafetier, à Lausanne
2. Heysse Marius, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châtou, à Villeneuve le 27 mai,
à Bottons, à Poliez-Pittet le 6 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Poliez-le-Grand.

Les époux :

G. Tahud
M. Martelet

Les témoins :

E. Brunner
M. Heysse

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 251
Theobald
et
Noichl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Theobald Alfred-John _____
célibataire _____

professeur _____
originaire de sujet britannique _____ domicilié à
La Bour. de Peilz _____ né à
Finchley (Middlesex) _____ le deux avril _____
mil huit cent huitante-quatre _____ fils de

James Theobald, décédé _____ et de
Annabella Matilda nee Gough, décédée _____

2. Noichl Maria-Magdalena _____
célibataire _____

originaire de Hochstätt (Allemagne) _____ domiciliée à
La Bour. de Peilz _____ née à
Reitmeiring (près Stet) _____ le quatorze décembre _____
mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de

Johann Noichl _____ et de
Maria nee Oberndorfer, décédée _____

Comme témoins : } 1. Greder Auguste, sans profession, La Bour. de Peilz
2. Greub Jean-Emile, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à La Bour. de Peilz le 14 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de La Tour-de-Peilz _____

Les époux :
Alfred John Theobald
Maria Magdalena Theobald

Les témoins :
Aug. Greder
Jean-Emile Greub
Maurice Carraz
Benoît de Cusson
L'officier de l'état civil :
Le Bailli

Communiqué à La Bour. de Peilz
et à la Municipalité Cantonale.

Registre des mariages A.

No 252

Piot

-Suadens^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot Paul-Benjamin
célibataire

instituteur

originaire de Pailly domicilié à
Bière né àM. Vuarny le dix-sept mars
mil huit cent nonante-huit fils deJean Piot, décédé et de
Rosaline née Piot, à Vuarny2. Suadens Aline-Lucy
célibataire

institutrice

originaire de Blonay domiciliée à
Villars-Préjens née àSevey le dix-huit novembre
mil neuf cent trois fille deErnest-Albini Suadens, tonnelier sur bois, à Sevey et de
Ada née Jammin, décédéeComme témoins : 1. Chablot André, instituteur, à Schandens.
2. Ducret Germaine, institutrice, à Mullyens.Les publications ont eu lieu à Bière le 27, à Blonay et à
Villars-Préjens le 28 et à Pailly le 30 mai 1907Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bière.

Les époux :

P. Piot
A. Suadens

Les témoins :

G. Ducret
A. Chablot

L'officier de l'état civil :

A. Bauff

Communiqué à Vuarny, Bière
Villars-Préjens, et à Sevey.

Ernest Suadens

Registre des mariages A.

N° 253
Wuilleumier
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wuilleumier Robert-Georges**
celibataire

agriculteur
originaire de Bramelan-dessus (Bém) et La Sagne (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze octobre

mil neuf cent cinq fils de
Charlotte - Antonine Wuilleumier et de

2. **Diserens Juliette-Louise**
celibataire

mineure
originaire de Savigny domiciliée à
Savigny née à

Savigny le premier décembre
mil neuf cent six fille de

Charles-Louis Diserens, agriculteur et de
Genevieve rue Migroz, à Savigny

Comme témoins : } 1. **Guébinot Henri**, Commis, à Lausanne.
2. **Brunner Emile**, Caféier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bramelan-dessus,
La Sagne et Savigny le 18 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Robert Wuilleumier
Juliette Wuilleumier

Les témoins :
H Guébinot
E Brunner

Communiqué à Bramelan, La
Sagne et Savigny

L'officier de l'état civil :
L Baugy

Par décision du 23 mai 1929,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
que Wuilleumier soit ortho-
graphié Wuilleumier, c'est-
à-dire avec un W initial.

Lausanne, le 23 mai 1929.
L'officier de l'état civil :

L Baugy
à Bramelan et La
Sagne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

No 206
Mayer
et
Siechty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Charles-Louis
célibataire

pierriste
originaire de Grandcour domicilié à
Lausanne né à
Payerne le onze juillet

mil neuf cent cinq fils de
Henri-Louis-Charles Mayer, pierriste et de
Lina née Moscard, à Lausanne

2. Siechty Berthe
célibataire

cuisinière
originaire de Morat (Fribourg) et Landiswil (Berno) domiciliée à
Lausanne née à
Porsmer (Normandie) le vingt-trois janvier
mil neuf cent trois fille de

Alfred Siechty, décédé et de
Jeanne Eugénie née Protz,

Comme témoins : 1. M. Eug. Gaston, emp. de bureau, à Lausanne
2. Glutz Marcel, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Morat le 12,
à Grandcour le 13 et à Landiswil le 14 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Charles Mayer
Berthe Mayer

Les témoins :

August
Perez

L'officier de l'état civil :

Lozano

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
en date du 11 mai 1939
ce mariage est définitif et exécutoire le 9
juin 1939
ce mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal le 9 juin 1939, le délai pendant
lequel la femme
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 13 juin 1939

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 257
Witschi
et
Fätzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witschi Walter

célibataire

comptable

originaire de HB indelbank (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Neuenegg (Berne) le vingt-cinq mars
mil huit cent nonante - six fils de

Johann Witschi et de

Bertha nie Kunz, décédée

2. Fätzer Louise

célibataire

originaire de Romanshorn (Thurgovie) domiciliée à

Moos - Egnach (Thurgovie) née à

Moos - Egnach le dix-sept décembre
mil huit cent nonante - quatre fille de

Philipp Fätzer, agriculteur et de

Louise nie Büllmann, à Moos - Egnach

Comme témoins : } 1. Steinmann Jules, typographe, à Lausanne.
2. Witschi Mathilde, empl. de Commerce, à Biem.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à HB indelbank
à Romanshorn le 21 et à Moos - Egnach le 24 mai
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Walter Witschi

Louise Witschi

Les témoins :

Steinmann Jules

Mathilde Witschi

L'officier de l'état civil :

Le Prêtre

Communiqué à HB indelbank,
Romanshorn et Neukirch

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 258

Evard

Küffer née Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Evard Ernest
veuf de Eliza Roulin de le 30 juin
1926, religieux
originaire de Chézard St. Martin (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
St. Aubin le seize novembre
mil huit cent septante quatre fils de

Henri Ernest Evard et de
Pauline Caroline née Bouquin, décédée

2. Küffer née Martin Lina Mathilde
veuve de Hermann Küffer de le 23 mars
1925, couturière
originaire de Aret (Basse) et de Neuchâtel domiciliée à
Albrunck (Bade) née à
Neuchâtel le vingt-sept mai
mil huit cent septante-sept fille de

Louis Alphonse Martin et de
Louise Charlotte née Brossin, décédée

Comme témoins : 1. Ducommun Edouard, imprimeur, à Lausanne
2. Ballucci Nigile, empl. d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chézard-St. Martin,
à Aret, à Neuchâtel, à Albrunck les 11 et 12
mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
actes de vis des précédents
conjointes

Les époux :

E. Evard
M. Evard

Les témoins :

Edouard
Nigile

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Chézard, Aret
et Neuchâtel.

Registre des mariages A.

No 259
Lemmy
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemmy Raymond
célibataire

ingénieur - métallurgiste

originaire de sujet britannique domicilié à

Lewisham (Londres, Angleterre) né à

Lewisham le deux mai

mil huit cent vingt-trois fils de

George - Kingsford Lemmy et de

Amélie - Julie née Raymond, à Lewisham (Londres)

2. Rochat Hélène - Bertha
célibataire

Vendeuse

originaire de Lieu domiciliée à

au Brassus née à

au Sentier le seize juin

mil huit cent vingt-huit fille de

Georges - Robert Rochat, au Brassus et de

Louise - Bertha née Piquet, décédée

Comme témoins : 1. Lemmy George, ingénieur à Lewisham

2. Rochat Robert, au Brassus.

Les publications ont eu lieu à Brassus le 19, au Sentier et
au Lieu le 20 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Brassus

Les époux :

Raymond Lemmy

Hélène Lemmy

Les témoins :

G. K. Lemmy

Robert Rochat

Communiqué au Sentier & au Lieu

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 260
Cosandey
Kohly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey Léon-Biené
libataire

comerce
originaire de Prez- vers- Siviriez et Le Bionnens (Fr.) domicilié à
Lausanne né à
Prez- vers- Siviriez le premier avril
mil huit cent nonante-huit fils de

Emile Cosandey, agriculteur et de
Rosalie née Nicolet, à Prez- vers- Siviriez

2. Kohly Blanche- Marguerite
libataire

fille de laie
originaire de Gsteig b/s. (Bune) domiciliée à
Gsteig née à
Bez le dix-neuf septembre
mil huit cent huitante-neuf fille de

Pierre-François Kohly, dévidé et de
Marie-Alice née Pittier, à Bez

Comme témoins : } 1. Gendre Amé, saletier, à Lausanne.
2. Pythoud François, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Prez- vers- Si-
viriez, à Le Bionnens et à Gsteig b/s. le 8 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Léon Cosandey.
Blanche Marguerite Cosandey

Les témoins :
Gendre-Rossier
Et Pittier

Communiqué à Siviriez, à
Alisy et à Gsteig.

L'officier de l'état civil :
J. Prunier

Registre des mariages A.

No 261
Mauch

et
Soder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauch Samuel

divorcé de Regina née Meier des le 19
septembre 1915 restaurateur

originaire de Buefenthal (Argovie) domicilié à
La Buitiaz M Puidoux né à

Bâle le neuf janvier

mil huit cent septante-neuf fils de

Samuel Mauch, à Nevy et de

2. Soder Emilie-Marie

célibataire

originaire de Bâle domiciliée à

La Buitiaz M Puidoux née à
Bâle le sept mars

mil neuf cent quatre fille de

Richard Soder et de
Frida née Graber, les deux décédés

Comme témoins : 1. Hoer Ernst, hôtelier, à Lausanne
2. Memmel Cornelius, agriculteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Buefenthal et à
Puidoux le 27 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Cherbes.

Les époux :

S. Mauch
Emilie Mauch

Les témoins :

C. Memmel
Ernst Hoer

L'officier de l'état civil :

L. Baugly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Communiqué à Buefenthal, à
Cherbes et à Bâle

Registre des mariages A.

No 252
Niklas
et
Roseng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niklas Pierre-Gaston _____
célibataire _____

tailleur _____

originaire de Bramelan - dessus _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Biemme _____ le treize mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Peter Niklas, décédé _____ et de

Marie-Adèle née Guillaume-Gentil, à Lausanne _____

2. Roseng Milette-Yvonne _____
célibataire _____

employée de Commerce _____

originaire de Cerlier (Bâle) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le quatorze octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Henri-Frédéric-Jean-Samuel Roseng _____ et de

Marie née Lenoir, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Marchand-Gentil Adolphe, à Lausanne
2. Lenoir Alois, tailleur, à Corsoran

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bramelan - dessus et
à Cerlier le 23 mai 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent-vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

P. Niklas

M. Roseng

Les témoins :

M. Marchand-Gentil

Alois Lenoir

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Bramelan - dessus
et à Cerlier _____

Registre des mariages A.

15-121

No 262
Aubert
et
Nicod

Rectification

Par décision du 28 mars 1980, l'autorité de surveillance a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de Martigny, Martigny-Lambe, Charvat et Trient (VS).

Lausanne, le 3 avril 1980
L'officier d'état civil :
135

et affilié aux Etats civils de Haute-Grey et Trient.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert René-Maurice

célibataire

employé de bureau

originaire de Martigny-ville (Valais) domicilié à Lausanne né à

Apples le dix-sept novembre

mil neuf cent un

fils de

Alfred-Alexis Aubert

et de

Alice-Anna née Münster, décédée

2. Nicod Fanny-Marguerite

célibataire

employé de commerce

originaire de Granges domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf mai

mil neuf cent un

fille de

Gustave-Adolphe Nicod, retraité B.C.V.

et de

Jeanne-Marie née Gerchlinmann, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Hussy Louis, inspecteur des denrées alimentaires, Lausanne
2. Hoginier Georges, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Martigny-ville, à Granges le 3 juin 1980

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

R. Aubert
M. Aubert.

Les témoins :

Ch. Hussy
G. Hoginier

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Martigny-ville & à Granges

G. Nicod

Registre des mariages A.

N^o 265
Dumont
et
Griottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont René-Alfred

célibataire

pâtissier - confiseur

originaire de Nullyens et Grancy _____ domicilié à
Langres (H^{te} Marne, France) _____ né à
Nyon _____ le vingt-neuf novembre _____

mil neuf cent un

_____ fils de

Jean-Auguste Dumont, confiseur _____ et de

Jeanne-Marie née Fontollet, à Lausanne _____

2. Griottier Aline-Marguerite

célibataire

employée de Commerce

originaire de Mies et de Pizy _____ domiciliée à
Langres (H^{te} Marne, France) _____ née à
Lausanne _____ le premier septembre _____

mil neuf cent un

_____ fille de

Alois Isaac-Louis Griottier, Scieur _____ et de

Emma-Louise née Rochat, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Guenin-Eloy Samuel, orfèvre-bijoulier, Lausanne
2. Griottier Henri, cordonnier, à Bexcoy

Les publications ont eu lieu à Nullyens, Grancy, Mies, le 11, à
Pizy et à Langres le 13 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Nullyens. _____

Les époux :

Dumont René

Marguerite Dumont

Les témoins :

S. Guenin-Eloy

H. Griottier

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Nullyens, Grancy
Coppet et Gimel. _____

Registre des mariages A.

No 266
Berlic
et
Burri.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berlic Raymond - Frank

célibataire

mécanicien

originaire de La Rippe

Lausanne

domicilié à

né à

Crastet

le vingt-huit décembre

mil neuf cent un

fils de

Julien - Samuel - Louis Berlic, décédé

et de

Louise - Jenny ne Hossman, à Lausanne

2. Burri Elise - Hélène

célibataire

originaire de Boltigen (Berne)

domiciliée à

Pully

née à

Lausanne

le vingt-huit juin

mil neuf cent quatre

fille de

Samuel Burri, décédé

et de

Elise ne Butikofer, à Pully

Comme témoins :

1. Pambaud Jean, empl. de bureau, Lausanne

2. Burri Ernest, mécanicien, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à La Rippe, à Boltigen & à Pully le 18 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, dix juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Raymond Berlic

Elise Berlic

Les témoins :

Pambaud.

Burri

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Gingins, Boltigen & Pully

Registre des mariages A.

No 267

Riva

Miorca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riva Giuseppe-Carlo

célibataire

lampiste - appareilleur

originaire de Bosisio (Como, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Bosisio le trois novembre

mil neuf cent

fils de

Alessandro Riva et de

Carmela née Gandola, à Bosisio

2. Miorca Richetta

célibataire

employée de Commerce

originaire de Pettinasco (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit mai

mil neuf cent dix

fille de

Giuseppe Miorca, mason et de

Maria - Clotilde née Giorda, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Rista Marius, tailleur, à Lausanne
2. Bellorini Michel, cafetier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Bosisio et à Pettinasco le 10 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes

de publication

consentement des père & mère

de la fiancée

permis de mariage du Dept.

de G. & P.

Les époux :

Riva Giuseppe
Riva Richetta

Les témoins :

Marius Rista
Michel Bellorini

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 205
Vogel

Rufener

RECTIFICATION

Par décision du 28 janvier 1959
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le père de l'é-
poux soit désigné sous le pré-
nom "Friedrich" et non "Fritz".

Lausanne, le 30 janvier 1959.

L'officier de l'état civil:

~~Commissaire~~

Communiqué aux offices de l'état
civil d'Oberdiessbach et Blumens-
stein (Berne) et au département de
justice et police, à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Vogel Paul-Walter

célibataire

jardinier

originaire de Hb erbligen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Quenegg

le seize juillet

mil neuf cent un

fils de

Fritz Vogel, veillant de nuit

et de

Lina née Pfast, au Sentier

2. Rufener Elise

célibataire

femme de chambre

originaire de Blumenstein (Berne)

domiciliée à

Berne

née à

Kleinguschelmuth (Fribourg) le neuf novembre

mil neuf cent deux

fille de

Johann Rufener, décédé

et de

Elisabeth née Hb eren, à Blumenstein

Comme témoins:

1. Vogel Frédéric, veillant, au Sentier

2. Dorn Jean, tonnelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Hb erbligen,
à Blumenstein et à Berne le 3 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication

Les époux:

P. W. Vogel

Elise Vogel

Les témoins:

J. Dorn

Fried. Vogel

L'officier de l'état civil:

J. B. Bally

Communiqué à Oberdiessbach
à Blumenstein et à Berne.

Registre des mariages A.

N^o 269
 Eschabold
 et
 Henrioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschabold Paul-Aimé _____
 célibataire _____

employé à la Gazette _____
 originaire de Orlenbach Ys. (Borne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Morat _____ le trente-un octobre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
 David-Peter-Ninung Eschabold, Concierge _____ et de
 Anna ni Schneider, à Lausanne. _____

2. Henrioud Louise-Charlotte _____
 célibataire _____

_____ ménagère _____
 originaire de Rebandens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le trois octobre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de
 Charles Henrioud _____ et de

Marie-Mathilde ni Gascard, décédés _____
 Comme témoins : } 1. Duward Robert, electricien, à Lausanne
 } 2. Ammann Henri, maraîcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Orlenbach Ys.
 le 28 et à Rebandens le 29 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication _____

Les époux :

Paul Eschabold.
 Louise Eschabold

Les témoins :

R. Duward
 H. Ammann

Communiqué à Orlenbach Ys.
 et à Rebandens. _____

L'officier de l'état civil :

D. Bally

No 270
Marnet
et
Rossi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marnet M. Henri - Eugène
veuf de Augustine - Thérèse née
Debètaf d'â le 15 août 1926, employé de bureau
originaire de Mollens et de Granges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze mai
mil neuf cent un fils de
M. Henri - Félix Marnet horticulteur et de
Elise née Durin, à Prilly

2. Rossi Marguerite - Stella - Eva - Marie Louise dite
Rita célibataire
originaire de Breytorens domiciliée à
Lausanne née à
Courbrens (Vaud) le sept novembre
mil neuf cent sept fille de
Luigi - Biagio Rossi, entrepreneur et de
Marie - Julie née Gellen, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rossi Louis, entrepreneur, à Lausanne
2. Marnet André, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mollens, à Granges
et à Breytorens les 4 et 5 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé
actes de publication

Consentement des père et mère
de la fiancée

Communiqué à Mollens, Granges
et Combremont-le-G.

Les époux :

Marnet
Rossi

Les témoins :

Rossi
Marnet

L'officier de l'état civil :

Bauffy

Registre des mariages A.

N^o 271
Forster
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forster Jean
célibataire

employé de Commerce
originaire de Otoberg - Märstetten & Hugelshofen (Burgovie) domicilié à
Lausanne né à
Weinfelden (Burgovie) le seize juillet
mil neuf cent deux fils de

Auguste Forster agriculteur et de
Marie née Keller, à Weinfelden

2. Chapuis Marguerite-Méline
célibataire

originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept octobre
mil neuf cent deux fille de

Auguste Chapuis et de
Elisabeth née Lüssi, décédée

Comme témoins :
1. Brütlin Charles, empl. S.F.F. à Lausanne
2. Denton Marie, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Märstetten
à Kemmen & à Pully le 4 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Jean Forster
M. Forster

Les témoins :
Brütlin
M. Denton

L'officier de l'état civil :
J. Baillif

Communiqué à Märstetten,
Kemmen & Pully

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 273
 Neukomm
 et
 Robin née Raiblé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neukomm Alexandre - Fernand - Marie
 veuf de Ludmila - Boleslava Pelikan
 né le 22 juin 1926, voyageur de Commerce,
 originaire de Unterballau (Schaffhouse) domicilié à
 Lausanne né à
 Paris le trente septembre
 mil huit cent soixante-huit fils de

Johann - Georg - Alfred Neukomm et de
 Adèle Louise - Espérance née Bellanger, décédés

2. Robin née Raiblé Blanche - Albertine
 veuve de Gyprien - Alphonse Robin dès le
 16 avril 1925
 originaire de Semsales (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-huit juin
 mil huit cent huitante-six fille de

Albert Raiblé, décédé et de
 Catherine - Elise née Cardinaux, à Châtel-St-Denis

Comme témoins : } 1. Corverson Auguste, empl. du greffe, Lausanne
 } 2. Heysi Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Unterballau et à
 Semsales les 6 & 7 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication
 actes de décès des précédents
 conjoints.

Les époux :

Neukomm
 B. Raiblé

Les témoins :

a. Corverson
 Heysi M^s

L'officier de l'état civil :

Baizy

Communiqué à Unterballau &
 à Semsales.

Registre des mariages A.

No 274
Amaudruz
et
Cerutti

Par décision du 26 avril 1927
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille des
époux Cerutti, et non pas les autres,
que le second prénom de l'épouse
est Hilda et non pas Ida; que
le premier prénom de son père
est Giuseppe et non pas Joseph.
Lausanne, le 27 avril 1927.

L'officier de l'état civil:

J. Ballif
à Prilly et Lenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Amaudruz Marius - Albert
célibataire

magasinier

originaire de Mont de Lausanne domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-six août

mil huit cent nonante-neuf fils de

Maurice - Fritz - David Amaudruz et de
Alysie - Marie née Rieder, à Lausanne.

2. Cerutti Berthe Ida

célibataire

repasseuse

originaire de Lenk (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à

Moudon le huit novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Joseph - Lino - Gaudenzio Cerutti et de
Louise née Rofund, décédés

Comme témoins:

1. Cerutti Ferdinand, serrurier, à Lausanne.
2. Amaudruz Marie, femme de chambre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, au Mont le 11,
et à Lenk le 13 juin 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

Les époux:

Marius Amaudruz

Hilda Amaudruz

Les témoins:

Marie Amaudruz

Ferdinand Cerutti

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Communiqué à Prilly & à
Lenk.

Registre des mariages A.

No 275
 Mathey
 et
 Gaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Robert _____
 célibataire _____

employé aux wagons-lits _____
 originaire de Essens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le neuf mars _____
 mil neuf cent _____ fils de

Auguste-Louis Mathey ^{décédé} _____ et de
 Marie-Joséphine née Tache, à Lausanne _____

2. Gaud Lucy _____
 célibataire _____

femme de chambre _____
 originaire de Olon _____ domiciliée à
 St. Triphon / Olon _____ née à
 St. Triphon _____ le vingt-neuf mars _____
 mil neuf cent sept _____ fille de

Louise Gaud née Dini, à St. Triphon: _____ et de

Comme témoins : } 1. Mathey Paul, tapissier, à Lausanne
 } 2. Regamey Albert, bruxic, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 à Essens, à
 Olon & à Hérimoz le 18 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 actes de naissance et actes
 de publication. _____

Les époux :
 Mathey Robert
 Lucy Mathey.

Les témoins :
 P. Mathey
 A. Regamey

Communiqué à Echallens &
 à Olon. _____

L'officier de l'état civil :
 J. Bally

Registre des mariages A.

No 276
Parisod
et
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Emile - Henri - David
célibataire

employé de bureau
originaire de Savigny et Villette domicilié à
Lausanne né à
Nevy le dix-neuf novembre
mil neuf cent quatre fils de

Emile - Paul Parisod et de
Marie - Henriette née Bättig, à Lausanne

2. Monod Elise - Anna
célibataire

femme de chambre
originaire de Noville, Remaz et Le Châtelard domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le seize mars
mil neuf cent trois fille de

Jules - Gabriel Monod et de
Maria - Crescentia née Sarbach, veidés

Comme témoins : } 1. Fottier Jeanne, secrétaire, à Lausanne
2. Regamey Albert, cuisinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Savigny, à Villette
à Noville, à Remaz et au Châtelard les 13, 14 et 15
juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Emile Parisod
Elise Parisod

Les témoins :

Regamey
Fottier

L'officier de l'état civil :

Le Baug

Communiqué à Savigny, à
Cully à Villeneuve &
à Montreux.

Registre des mariages A.

No 277
Tache
et
Buck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Théodore - Aimé
Veuf de Isabelle - Marguerite Gentizon dès le
11 juin 1925, — pasteur —
originaire de Epalinges — domicilié à
Lausanne — né à
Lausanne — le vingt-sept juin
mil huit cent vingt-six — fils de
Louis - Théodore Tache, Directeur d'imprimerie — et de
Marie - Thérèse Marie Tanner, à Lausanne

2. Buck Eléonore
célibataire
infirmière
originaire de Russie — domiciliée à
Morges — née à
Petrograd — le douze septembre
mil neuf cent — fille de
Charles - Modeste Buck — et de
Jeanne - Alice née Gyndeau, à Morges

Comme témoins : } 1. Tache Théodore, Directeur, à Lausanne
2. Tache Jules, imprimeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Epalinges et
à Morges le 9 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
acte de naissance du fiancé
et acte de décès de sa 1^{re}
femme —
acte de notoriété p. fiancé
déclaration p. mariage religieux.
actes de publication —
procès de public du Dé-
part. de S. G.
Communiqué à Epalinges et à
Morges.

Les époux :
Th. T. Tache
Eléonore Buck
Les témoins :
Elbache
Joulin suite
L'officier de l'état civil :
H. Baur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 270
Richard
et
Tzand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Charles-Louis

célibataire

Sous-secrétaire au Dép^t de l'Industrie et du Commerce

originaire de Davigny et Forel domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq juillet

mil huit cent nonante-neuf fils de

François-Louis Richard, décédé et de

Mérima-Salomé née Gisler, à Lausanne

2. Tzand Cécile-Suzanne

célibataire

originaire de Bottens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six juillet

mil neuf cent un fille de

Edouard-Emile Tzand, coiffeur et de

Emma-Louise-Beniette née Perrin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Tzand Gustave, typographe, à Lausanne.

2. Tzand Edouard, coiffeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Bottens le 4,
à Davigny et à Forel le 5 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Richard

C. Richard

Les témoins :

E. Tzand

Azand

L'officier de l'état civil :

A. Brauni

Communiqué à Davigny, Forel
& Poliez-le-G.

Registre des mariages A.

No 279
Vulliens
et
Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliens Fernand-Émile
célibataire

Chauchet
originaire de St-Cinget et Bouleus domicilié à
Bouleus né à
Bouleus le dix-neuf novembre
mil neuf cent trois fils de

Émile Vulliens, agriculteur et de
Félicie née Dubois, à Bouleus

2. Mercanton Ida
célibataire

mineure
originaire de Forel et Savigny domiciliée à
Cheseaux née à
Bouleus le trois septembre
mil huit cent soixante-neuf fille de

Alme-Louis Mercanton et de
Louise-Hélène née Dind, à Cheseaux

Comme témoins :
1. Recordon Marcel, concierge, à Lausanne
2. Hauslin Armand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cinget le 13, à Bouleus, Forel
Savigny et Cheseaux le 14 juin 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cents vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de St-Cinget

Les époux :

Fernand Vulliens
Ida Vulliens

Les témoins :

Marcel Recordon
Armand Hauslin

L'officier de l'état civil :

H. Baiff

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 20 décembre 1934
déclaré définitif et exécutoire le 26
février 1935,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 26
février 1935, le délai pendant
lequel l'homme
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 6 mars 1935.

* Lire : 1935 - Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 279
Vulliens
et
Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliens Fernand-Émile
célibataire

Chauchet
originaire de St-Cinget et Bouleus domicilié à
Bouleus né à
Bouleus le dix-neuf novembre
mil neuf cent trois fils de

Émile Vulliens, agriculteur et de
Félicie née Dubois, à Bouleus

2. Mercanton Ida
célibataire

mineure
originaire de Foxel et Savigny domiciliée à
Cheseaux née à
Bouleus le trois septembre
mil huit cent soixante-neuf fille de

Alme-Louis Mercanton et de
Louise-Hélène née Dind, à Cheseaux

Comme témoins :
1. Recordon Marcel, concierge, à Lausanne
2. Hauslin Armand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cinget le 13, à Bouleus, Foxel
Savigny et Cheseaux le 14 juin 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent trente-cinq.

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de St-Cinget

Les époux :
Fernand Vulliens
Ida Vulliens

Les témoins :
Marcel Recordon
Armand Hauslin

L'officier de l'état civil :
Baillif

Communiqué à St-Cinget, Foxel,
Savigny et Cheseaux

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne,
rendu en date du 20 décembre 1934,
déclaré définitif et exécutoire le 26
février 1935,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 26
février 1935, le délai pendant
lequel l'homme
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 6 mars 1935.

* Lire : 1935 - Officier de l'état civil :

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Baatar	Julie-Marie dite Juliette	312	Bex	Emile - Charles	102
Baccuet	André Benjamin Ernest	2	Beyeler	Marquise - Aline	52
Bado	Laurent - Pierre - Jules	199	Bézençonnet	Marquise - Elisabeth	179
Badoud	Joseph - Pierre - Amédée	384	Bézençon	Blanche	136
Badoux	Emmi - Louis	127	-if-	Fernand - Maurice	294
Baer	Julie - Cecile	109	Biolloy	Léon	347
Bailly	Joseph - Gastien	163	Blanc	Paul - Georges - Edouard	36
Bally	Éléonore - Yvonne	359	-if-	Yvette	18
Balmer	Marie - Madeleine	141	-if-	Marcelle - Madeleine	51
Balsiger	Arnold	87	-if-	Victor - Paul	78
-if-	Ma - Emma	3	-if-	Adrien	153
Barbaglia	Angelo - Giuseppe	124	-if-	Mina	213
Barbey	Henriette - Aline	144	-if-	Berthe - Marguerite	232
-if-	Jules	314	-if-	Adèle	259
Barraud	Louise - Marie	6	-if-	Maurice - Louis - Eugène	303
Baudier	Henri - Paul	307	-if-	Charles - Louis - Arthur	317
Baudin	Constance - Mathilde	146	-if-	Jeanne - Susanne	393
Bavaud	Albert - Adolphe - Alexandre	249	-if-	François - Albert	393
			-if-	Gerard - René	368
Becker	Olga - Hélène - Josefina	243	Blanchod	Alice - Louise	358
Belet	Marquise - Julia	209	-if- u		
-if-	Alice Germaine	260	Bloch	Maxelle - Bernie	63
-if-	Henri - Louis	367	-if-	Sylvain	63
-if-	Georges - David	206	Blonay de/	Alice - Mica - Hélène	176
Bellel	Georges - David	206	Blumenthal	Henri - Louise	270
Beltraminelli	Emma - Maria - Petronilla	28			
Berchten	Auguste - Victor	90	Bochud	Emile	185
Bergen von/	Arnold - Gabriel	331	Bonello	Marie - Fortunata	353
Berlie	Marquise - Yvonne	351	Bonjour	Virginie - Eliza - Louisa	66
-if-	Raymond - Frank	387	-if-	Jeanne - Louisa	187
Berney	Emma	65	Bonzon	Rose - Lydie	36
-if-	Marquise	92	Borgeaud	Robert - Marcel	309
-if-	Jean - Francis	192	-if- dit avocat	Rachel	273
-if-	Samuel - Eugène	240	-if- -if-	Louisa	362
Berno	Marie - Marguerite	220	Boruard	Albert	6
Berdet	Marie - Louise	338	-if-	Marie - Louise	212
Berdier	Jean - Modeste	204	Borno	Adolphe - Albert	5
-if- nie Meice	Martha - Melania	292	Boschung	Bernhardine	279
Bertusi	Adolphe - Lodovico - Gastano - Guido	241	Bösiger	Elise	244
Besson	Marie - Fanny	330	Botalla - Gnacco	Pierina	265
Béatrix	Paul - Marcel	132	Boudry	Edouard - Frédéric	14
Better	Armand - Paul - Henri	3	-if-	Marie	161
Beuret	Hippolyte	134			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S

B

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Beurgoz	Charles - Franis	358			
Bourqui	Emma - Louise	104			
Bovari	Georgette	103			
Bovay	Rosa - Marie	150			
"	Celine	257			
"	Berthe	311			
Bozet	Pierre - Henri	274			
Brailard	Fernand - Victor	238			
Brelax	Reni	281			
Bretagne	Robert - Henri - Leon	22			
Bricaux alias Dupontier	Eugene	305			
Bridel	Jacques - Georges - Alfred	177			
Brolati	Marie - Alda	309			
Bron	Marie - Eugenie	139			
"	Renie - Niolette	149			
Brassy	Berthe - Eliza	365			
Brot	Georges - Henri - Louis	361			
Broudoz	Ada - Leonie	101			
Bruand	Marie - Louise	228			
Brüllmann	Jean - Francois	83			
Brun	Eugenie - Eda	286			
Brunner	Louisa - Meléne	133			
"	Marie - Louise	246			
Bruno	Louis - Henri	221			
"	Gertrude	352			
Buache	Louisa	20			
Buchenel	Charlotte	200			
Buchs	Nelly	33			
Buck	Eleonore	398			
Buffat	Jeanne - Marie	1			
Bugnon	André - Samuel	152			
Buxi	Roger - Emile - Julien	205			
Burnat	Lucie - Lina	185			
Burren	Charles - Alphonse	356			
Burri	Magdalena	126			
"	Elise - Meléne	387			
Butticaz	Henri - Robert	194			

ar jug
de d
lu en
Le
hariag
orce.
e Tril
le
mel l.
pourr.
*line

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Cachin	Auguste - André	222	Corbaz	Musonne - Charlotte	168
"	Marius - Eugène	295	Corboud	Anne - Josephine	343
"	Méne - M ^{lle} Elène	361	Corboz	Germaine	204
Candellero	Constantino - Emilio	170	Cornu	Emile	172
Cardinaux	Jules - Henri	86	Corrandey	Leon - Sténi	381
Carron née Michalod	Marie - Louise	194	Cossetto	Joseph - Natale	150
Cavin	Marquise - Lina	119	Cottier	Charles - Francis	41
			Coucliepin	Philippe - Pierre - Marie	4
Cerutti	Berthe - Ida	395			
Cherlet	Robert	277	Craudaz	Jules - Albert	38
"	Charles - Edouard	364	"	Armand	119
Chance	Dorothy - May	50	"	Henri - Louis	246
Chapuis	Marquise - Adèle	231	Crot	Paul	81
"	Marquise - M ^{lle} Elène	392	"	Emile	203
Chappuis	Jean	155	Crottaz	Berthe - Lucie	5
"	Edette - Liliane - Eleonore	177	"	Vincent - Alfred	257
"	Antoinette - Cécile	337			
Charles	Mari - Elise	115	Császár putyi	Jean	198
Charpentier née Ambredin	Jenny - Louise	252			
Châtelain	Gustave - Edouard	214	Cuenod	Louise - Alice - Eugénie	2
Chautems	Berthe - Lucie	5	Cuenoud	Reni - Gustave	190
Chavan	Marquise	229	"	Louise - Frida dite Lily	230
Chenevard	Emile - Alexis	157	Cuèrel	Mauri - Louis - Ferdinand	202
Chedaux	Jules - Isaac	376	Cuffia	Jules - Charles	366
Chevalier	Edette - Elizabeth	44	Curtet	Berthe - Sophie	117
Chesulley	Paul - Alois	266			
Chevaux	Francis - Reni	315			
Chellet	Louis - Alphonse	96			
"	Gustave - Ernest	265			
Chuard	Fernand - Oreal	250			
Clairaz	Marie - Florentine	39			
Claude	Dersenne	172			
Clavel	Albert - Louis	29			
Clerc	Charles - Louis	343			
Clozier	Georgette - Rose	203			
Clot	Julia - Lydia	206			
Colomb	Hannie - Ague	118			
Conil	Reni - Victor	254			
Courad	Jeanne - Marguerite	91			
Conus	Jonas - Fidèle	162			
Corbaz	Reni - Henri	33			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Dalex	Edmond - Maurice - Henri	128			
Dall'Aglio	Giudo - Giovanni	370	Domeniconi	Giovanni - Antonio	300
Dambach	Jean - Alfred	165	Dormond	Elizabeth - Lucie	128
D'André	Geneviève - Eugénie - Louise	122	Dougoud	Blanche - Gertrude	346
Darbelay	Élise - Valentine	293	Doude	Oscar	321
			Doviane	Paul - Eugène	11
De Blonay	Alice - Nica - Hélène	176			
Debsonneville	Marc - Ida	182			
"	Fanny - Emma	325			
Décosterd	Gustave - Félix	297	Dubois	Henri	34
Defranceco	Charles - Louis - Jean	213	"	Mari - Hélène	275
De Gruffy	Emile	24	Dubuid	Louise - Augustine	193
Deladoey	Maurice - Henri	27	Ducotterd	Oscar - Alfred	148
Delapierre	Louise - Marguerite	216	Dufey	Alice	375
Delesert	Muonna - Fanny	317	Dufour	Blanche - Fanny	363
"	Emma	331	Duboux	Juliette - Marie - Octavie	121
"	Berthe - Louise	334	Dumartberay	Reni - Marguerite	242
Delisle	Jean	123	Dummermuth	Lina - Violette	38
Delzanno	Robert - Fortuné - Emile	216	Dumoulin dit Indemuble	Jedouard - J. - M. -	346
Demartines	Georges - Léon - Maurice	32	Dumur	Maria - Claire - Adrienne	123
Démont	Marguerite - Julie	73	Duperet	Marius	141
"	Clara - Marie	303	Duperut	Julien - Eugène	209
"	Reni - Alfred	386	Dupertuis	Henri - Félix	200
Dénériaz	Flora - Lucile	305	" alias Pliant	Eugène	305
"	Prosper	348	Dupont	Eugène - André	168
Depallen	Julis	68	"	Adèle - Marie - Marguerite	314
Depeler	Alfred	234	Dupuis	Jeanne - Marie	82
de Rham	Sauv - Alexandre - Reni	176	"	Lina	147
Deriaz	Alfred - Auguste	296	Duzdel	Albert	342
de Ronzier	Alis - Charles - Eugène	108			
Despland	Nelly - Jeanne	282			
Desmarzin	Agnes - Marie	178			
Desmange	Marcel - Alexis	210			
Desaux	Eugène - Samuel	142			
Destraz	Loliza - Marguerite	156			
"	Allyse - Robert	156			
Détraz	Edith - Adèle	278			
Desaud	Isabelle - Marie - Louise	366			
Dind	Bertha	339			
Diderend	Rose - Julia	15			
"	Juliette - Louise	374			
Ditmar	Olga	189			
Divoine	Gustave - André	149			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Ébanista	Pierina	120			
"	Orasma	120			
Églseider	Katharina - Helena	280			
Éich	Gustave	85			
Émaular	Melitte - Marie - Fanny	289			
Émery	Emmanuel - Gault - Henri	304			
Énning	Rosine - Louise	23			
Érath	Alphonse - Jean	16			
Étendu	Rose - Amélie	96			
Évard	Angèle - Elise	239			
-id-	Ernest	379			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Faillettaz	Marquerite - Alice	22			
Fantoli	Rose / Obriise	370			
Fasel	Marcelle - Jeanne	151			
Fatzer	Louise	378			
Favey	Madeline	47			
Felber	Marie - Anna	76			
"	Edouard - Walter	269			
Fevola	Augustin - Charles - Etienne	147			
Fiaux	Paul	56			
Fillettaz	Frank - Adolphe	284			
Finks	Paul - Thidore	175			
Fischbach	Emil - Karl	335			
Fivaz	Robert	111			
"	Armand - Gustave	153			
Fonjallaz	Marthe	264			
Fonbaumaz	Oscar	182			
Forcato	Anna - Maria	99			
Forney	Juliette - Alice	16			
"	Rachel	43			
"	Lucien - Louis - Auguste	344			
Forster	Jean	392			
Fort	Marie - Constance	132			
Francey	Alga - Germaine - Elise	89			
Freiss	Constant - Robert	329			
Freymond	Gerald - Florie	9			
Frey	Emile	52			
Fritz	Augustine - Pauline	227			
Frassard	Paul - Maurice	218			
"	Pierre - Cesar	229			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Gaillard	nic Schär Emma - Bertha	310	Giron	François	322
"	Milie - Rosine - Angeline	368			
Gaille	Blanche - Liliane	154			
Gallard	Alice - Emma	226	Golay	Reni - Marguerite	97
Gallay	Milicite	356	"	Nelly - Marcelle	297
Gallaz	Georges - Cristant	30	Goodall	David - Robert	64
Garo	Jean - Robert	354	Gottfrey	François - Jules	375
Garzoni	Ernest - François	46			
Gaud	Luz	396			
Gaulis	Bezenand Marguerite - Elisabeth	179	Grandclamp	Louis - Victor	35
Gauthey	Marthe - Lucile	347	Grandjean	Marcel - Bernard	292
Gavillet	Lauren - Julia	262	Graber	Hakob	279
Gay	Joseph - Famille	39	Grand	Clara - Marie	277
			"	Marthe - Alice	326
Gelzer	Klara	169	Gret	Marcel	103
Gebrig	Bertha - Rosa	263	Gillet	Edmond - Oscar - Antoine	237
Genayne	Alfred	320	Grimm	Paul - Adolphe	212
Genet	Ida	74	Griottier	Alme - Marguerite	386
Genoud	Jeanne - Marie	320	Gris	Martha	219
Gerber	Louis	82	"	Famille - Adolphe	261
Gerock	Hélène - Bertha	190	"	Lucie	344
Gérondet	Lucienne - Alfrida	27	Grobet	Esther - Ida	34
Gerstner	Martha	84	Groux	François	264
Gétaz	Albert	13	Gruffy De/	Emile	24
"	Henriette - Charlotte	315			
Gfeller	Marie	143	Guaix	Georga - Henri	97
Ghelfi	Anna	88	Gubler	Marguerite - Louise	118
"	Clarisse - Blise	124	Guichard	Marie - Alma	223
Gianini	Armand - Gaston	226	Guignard	Adèle - Louise	70
Gieser	Maxim - Henri	55	Guignet	Héli	65
Gilliaud	Olga - Angèle	218	Gunther	Mar - Eugène - Bernard	52
Gilliard	Reni	231	Gurtner	nic Wagner Rosalie - Amalie	165
Gillieron	Charles - Samuel	197			
"	Lina - H'élène	294	Gyger	Pauline - Adèle	79
Gindrat	Germaine - Philomène - Yvonne	14	Gysi	Kathar - Friedrich	273
Gindroz	Marie - Louise	163	Gypler	Rose - Nelly	167
Ginesi	Angelo	57			
Girardet	Fernand - François	62			
"	Anne - Marie	160			
Girardin	Léite - Marie	237			
Girard	Nelly	291			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Haad	Madeline - Marie - Bertha	247			
Häfliger	Robert	352			
Häbelen	Blanche - Clara	261			
Harsch	Adolf - Eugen	259			
Hauswirth	Emma - Marguerite	61			
"	Emma	269			
Hautle	Anna - Josepha	332			
Hayoz	Jeanne - Marie	54			
Heinzmann	Robert - Wilhelm	69			
Hemsted	Edward - Charles - Edmund	50			
Heng	Charles - Gaston	319			
Hennard	Albert - Jules	253			
Henneberger	Charles	272			
Henriod	Jean - Edouard	105			
Henrioud	Louise - Charlotte	390			
Hepp	Bluthe - Marguerite	26			
Herron	Alfred - Roger	154			
Hoffmann	Jakob	332			
Hödscher	Emil - Erich	243			
Holzschuh	Juliana	83			
Houst	Gustave - Frederic	287			
Huber	Esther	131			
Hubert	Charles - Marcel	145			
"	Clara - Augusta	285			
Hubscher	Bertha	258			
Hugonnet	Marguerite - Henriette	300			
Humbert - Droz	Angeline - Marguerite	114			
"	Jean - Louis	180			
Hunt	Diane - Marguerite - Hélène	307			
Huder	Edgar - Ernest	45			
"	Germaine - Rachel	248			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Jaccard	Miles - Léon	1			
Jaccoud	Louis - Paul	197			
Jaccoud née Chavan	Jeanne - Charlotte	367			
Jacot	Charles - Emile	173			
Jaggy	Lucie	68			
Jaquet	Berthe	224			
Jaunin	Clara - Madeleine	174			
Jayet	Louis - Henri	258			
Jeanet	Charles - Eli	109			
Jean-Léon Miatile	Fritz - Louis	112			
-ig-	Victor	230			
Jensen	Kristen - Peter	137			
Junfeld	Johann - Franz	169			
Jundermuble dit Dumoulin	Edouard - Del. Henri	346			
Joël	Antoinette - Berthe	245			
Johner	Elise	201			
"	Henri - Ami	236			
Jomini	Paul	61			
Jonin	Marie - Rosine	10			
Jourde	Victor - Samette - Emile	126			
Juchi née Auet	Emilie - H ^{te} - Susanne - V ^{te} - Jeanne	313			
Jseli	Otto	263			
Jasperian	Abraham	302			
Jtin	Joseph	285			
Guillerat	Jeanne - Lucie	171			
Junod	Ruth - Eglantine	164			
"	Fritz - Paul	283			
Jwanoff	Theodore	189			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Kamber	Marie - Madeleine	341			
Käslin	André	117			
Kaufmann	Méni - François - Louis	49			
"	Joseph - Caspar dit Malthus	129			
Keim	Paul	79			
Ketjen - Willink	Rudolf	174			
Keusen	Lydia - Gertrud	87			
		244			
Kneubühler	Theodor	244			
Koenig	Louis	183			
Kohler	Marie - Elizabeth	59			
" née Roulin	Albertine - Louise	308			
Kohly	Méni - Marc - Philippe	223			
"	Blanche - Marguerite	381			
Kolff	Gualtherus	110			
Kopf	Jeanne	342			
Krauder	Laurent	288			
Krenger	Friedrich - Albert	334			
Krieter	Fritz	70			
Krieg	Georges - Charles - Marius	32			
"	Rose - Marthe	301			
"	Jeanne - Henriette	350			
Kuengli	Louise - Marguerite	184			
Küffer née Martin	Lina - Mathilde	379			
Küng	Emile - Anton	80			
Kuonen	Berthe - Delphine	57			
Kurdnee	Edmond - Louis	251			
Kyburg	Rosalie - Ely.	211			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sagnaz	Odile	259			
Lambert	Angèle - Marguerite	138			
"	Mathilde - Louise	267			
Lamotte	Marguerite - Marie - Françoise	283			
Lang	Anna	233			
Laubschee	Henri - Louis	245			
Laurent	Marcel - Emile	43			
"	Marcel - André	195			
"	Marie - Louise	208			
"	Henri	328			
Lavanchy	Robert - René	92			
"	Max - Louis	313			
Lazareth	Lucien - Charles - Henri	201			
Le Corxe	Anne - Marguerite	81			
Secaultre	Louis - Henri	12			
Légeret	Yvonne - Cécile - Henriette	364			
Lemmy	Raymond	380			
Lettenbauer	August	131			
Leu	Charles - Henri	138			
Leutwyler	Helène	355			
Levallois	Fernand - Jeanne - Léonie - Alphonse	360			
Lévy	René - Pauline	215			
Liard	Henri - Alfred	260			
Liechty	Berthe	377			
Litzistorf	Helène - Marie - Madeleine	78			
Lohri	Alice - Marianna	187			
Lombardet	Marie - Louise	41			
"	Charles - Edmond	94			
Lometti	Albert - Firayanti	350			
Lorétan	Etienne	325			
Louis	Fanny - Emma	85			
Loup	Lina - Marie	336			
Löwy	Ladislav	345			
Lugeon	Marcel - Emile	143			
Lupario	René - Marie	195			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Mader	Louis-Johannes-David	357	Meylan	Kornest-Paul-Aimé	306
Magnenat	Amilie-Paroline	12	Mezzadri	Apero-Giovanni-Giacomo	99
"	Pierre-Jules	340			
Magnin	Sophie	234			
"	Charles-Mauri	275	Michaud	Julie-Emilie	77
Maillard	Reni-Marc	224	Michel	Robert-Auguste	298
Marchand	Charlotte-Mortuige	255	"	Jeanne-Simone	340
Marcon	Marthe-Marie-Bertha	181	Michello	Marie-Louise	195
Margot	Adèle-Louise	70	Michot	Louise-Mortuige-Felicie	86
Marguerat	Marquise-Marie	58	Michoud	Germaine-Elise-Marie	94
Marnet	Mauri-Eugène	391	Milloud	Violette-Louisa	384
Marmillod	Alphonse-Emile	349			
Marré	Marquise-Lina	9			
Martelet	Mathilde-Louise	371	Mojonnet	Marie-Louise-Jenny	90
Martin	Mauro-Edouard	15	Monney	Marcelle-Marie	98
"	Solange-Marie-Louise	106	"	Robert-Emile	242
"	Bertha-Marie	111	Monnier ne Guichard	Marie-Alma	223
"	Marie-Therese	113	Moned	Lina-Germaine	281
"	Eugene-Alfred	270	"	Elise-Alma	347
Martinet	Claudine	256	Montel	Louise-Marquise	188
Marty	Jean	160	Morea	Richetta	388
Masciadri	Colombina-Rosa	46	Moré	Marc-Louis	10
Mathy	Robert	396	Moreillon	Danielle-Fernande	152
Matter	Victor	230	Mottaz ne Dubois	Marie-Hélène	275
"	Gottfried	299	Mouton	Clement	276
Matthey	Ernst-Alfred	101			
"	Gene-Marquise	134			
Mauch	Samuel	382			
Mauray	Leontine-Geile	180	Muller	Klara-Magdalena	18
Mayer	Lucien	113	"	Sylvie-Alice	64
Mayer	Charles-Louis	377	"	Albert-Charles	74
Maxey	Sarah-Jane	318	"	Olga-Fanny	170
			"	Maxime-Alfred	341
			"	Mauri-Louis-Emile	351
			"	Elisa-Emma	145
			Mury		
Meier	Martha-Melanie	292			
Meillard	Reni-Harold	42			
Mercanton	Eugene	252			
"	Ada	400			
Messerli	Theophile-Rodolphe-Alphonse	312			
Métral	Jeanne-Augusta	266			
Mewisly	Luce-Marie	166			
Meyer	Ernst-Louis	26			
"	Maur-Julius	114			
Meylan	Eveline-Lucy	25			
"	Robert-Louis-Auguste	271			

M
N
O
P
Q
R
S

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Nandé	François-Henri	98			
Maribel	Louis	256			
Neeser	Johannes	18			
Nefftzer	Maria	108			
Neuenschwander	Mylene-Violette	35			
Neufmann	Alexandre-Fernand-Marie	394			
Neyraud	Harcel-Ernest	136			
Neyroux	Nelly-Eulalie	319			
Nicod	Charles-Eugène	171			
"	Fanny-Halquente	385			
Nicolas	Louis-Adrien	135			
Nicolet	Eli-Emeline	93			
Nicolier	Nancy-Eva	30			
Nievergelt	Ernst	211			
Niklas	Lila-Violette	202			
"	Pierre-Gaston	383			
Nilsdon soit Wellin	Pierre	187			
Ningbetto	Mari-Agnès	324			
Nobis	Hermann ^I -Guile ^I	248			
Noichl	Maria-Magdalena	372			
Nowak	Franziska-Maria-Anna	19			
Nußbaum	André-Hathilde	288			

N
O
P
O
H
S
J

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

N

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Oberdon	Jules - Vincent	106			
Oberle	Robert	267			
Olivary	Gustave - Arthur	278			
Ongaro	Marthe - Marguerite	348			
Orsingee	Bertha	335			
Othenin-Girard	Nelly - Ida	250			
Ott	Max - Hermann	167			
" in Ditmar	Olga	189			
Oulxay	André - Fernand	184			

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Pache	Théodore - Aimé	398	Plattner	Théodore	158
Pahud	Georges - André	371			
"	Violette	67	Toletto	Jeanne - Emilie	32
"	Georges - Emile	122	Touget	Marie - Louise	42
"	Germaine	135	Touly	Louis - Henri	164
Panchaud	Odette - Bertha	137			
"	Edouard - Samuel	311			
Parlier	Louis - Charles	144	Trahin	Jean - Charles	308
Parchet	Louis - Adrien	268	Trögler	Robert - Louis	324
Parisod	Robert	146			
"	Holande - Marguerite	329			
"	Emile - Henri - David	397			
Pasche	Elijée - Charles	75			
"	John - Aimé	161			
"	Charles - François	186			
"	Bertha	295			
Payot	Marcelle - Jenny	376			
Peitrequin	Jean	359			
Pennexeyre	Rose - Nancy	56			
Penleyres	Oscar - Fernand	139			
Perey	Lina - Emma	240			
Peruettay	Joseph - Gratien	95			
"	nic Marbellay Elise - Valentine	293			
Pernicone	Salvatore Emanuele	280			
Perotti	Lydia - Rosine	349			
Perret	Jane	21			
"	- Gentil Eugène - André	228			
Petit - Matile Jean	Victor	230			
Piadena	Cisarine - Caroline	8			
Pidouze	Violette - Renée	37			
Pièce	Georges	360			
Pierrehumbert	Lina - Marie	40			
Pignet	Louis - César	28			
"	Louise	214			
Pilet	Samuel - Edmond	107			
Pinel	Aline - Louise - Juliette	55			
Piot	Berthe	95			
"	Marcelle - Frédérique - Jeanne - L ^{le}	205			
"	Paul - Benjamin	373			
Pfefferlé	Louis - Rodolphe	291			

P
O
R
S
T
U
V

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

P

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Raible	Blanche - Albertine	394	Rochat	Jules	323
Ramdeice	Rosa	158	"	Hélène - Bertha	380
Randin	Mélina - Eugénie	29	Rod	Olga	75
Rapaz	Clara	13	Roget	Leontine - Augustine	24
"	Jules - François	48	Rohner	Anna	306
Rapit	Juliette - Simie	196	Roday	Benjamin	225
Ravussin	Nelly - Marthe	296	Rodeng	Nicolette - Yvonne	383
			Rodet	Edmond - Louis	251
			"	Georges - René	353
Recordon	Saul - Georges	76	"	Marguerite	355
Redard	Eugène	89	Rodetti	Elva - Marguerite	198
Regamey	Marguerite - Bertha	80	Rossi	Maria - Rosa - Cristina	31
Reiach	Gladys - Nora - Habelle	7	"	Marg ^{te} Stella - Eva - Marie - ^{dit} Rita	391
Remonda	Albano - Léona	178	Rodice	Charles	338
Renaud	Georges - Olivier	239	Rothien	Mélie - Hélène	116
Reverchon	Laurence	304	Roulet	Gustave - Alfred	247
Rey	Emma - Bertha	45	Roulin	Albertine - Louise	308
"	Emma	207			
"	Jean	365			
Reymond	Gilberte	105	Rufener	Elise	389
"	née Balmes Marie - Madeline	141	Rudillon	Jean - Georges	44
"	Marguerite - Marie - Louise	354			
Rham de/	David - Alexandre - René	176			
Ribi	Hélène - Anna	271			
Richard	Marie - Louise	222			
"	Jeanne - Flora	238			
"	Charles - Louis	399			
Richen	Saul - Henri	31			
Rickli	Emile	290			
Rieben	Constant - Louis - Ulrich	77			
Rigaldi	George - Emile	47			
Rigoli	Beatrice - Yvonne	316			
Rime	Louis - Marcel	104			
Riva	Giuseppe - Carlo	388			
Robin	née Raible Blanche - Albertine	394			
Roch	Lucie - Henriette	253			
Rochat	Octave - Fortunat	25			
"	Nalentin - Hermann	93			
"	Marcelle - Bertha	153			
"	Rosa	162			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Saladey	Louis - Léon	293	Strütt	Emma - Lina	210
Salina	Marguerite - Hermance	290			
Sandmayer	Méuri	301	Dumini Debouneville	Fanny - Emma	325
Sandoz	Rose - Gertrude	192			
Sandoz	Marguerite - Violette	217			
Sauter	Charles - Auguste	67			
Saudan	Louise - Antonie	191			
Savary	Sylvain	219			
"	Albert - Adouard	262			
"	Ernest	286			
Scalvinoni	Pierina	298			
Schaer	Max	21			
Schär	Anna - Bertha	310			
Schelling	Paul - Wilhelm	17			
Schiatti	Michele	37			
Schmidhauser	Germanie dite Tecla	287			
Schneider	Judith	241			
Schneider	Marie - Antoinette	100			
Schopfer	Lucie	220			
Schubiger	Anna - Sophie	135			
Schultheiss	Achilles	255			
Schumacher	Marguerite - Eva	130			
Schwitzguebel	Liane - Madeleine - Bertha	272			
Schiboz	Olivier - Philippe	66			
Serex	Georges	73			
Sillcau	Anna - Marguerite	81			
Soder	Emilie - Marie	382			
Soltermann	Mina	284			
Sommer	Nelly	155			
Spalek	Johann - Anton	7			
Spring	Johanna	199			
Steiner	Rosa - Hermine	140			
Stien	Louisa - Hélène	323			
Sthioul	Robert - Paul	217			
"	Alice - Nina	249			
Stolz	Josefina - Clara	299			
Stoudmann	Georges - Fernand - Paul	362			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Tardy	Alice - Lina	125			
"	Jeanne - Alice	173			
Tauxe	Charles - Georges	336			
Tedeschi	Albert	327			
Topping	Albertine	225			
Terry	Edouard - Albert	53			
Tertaz	Etienne - Marie dite Lily	197			
Therobald	Alfred - John	372			
Thievenaz	Emma	65			
Thivoz	Gustave - Albert	339			
Thiebaud	Alfred - Armand	54			
Thimard	Mia - Emma	71			
Thomas	Gladys - Nora - Mabelle	7			
Thomi	Etienne	121			
"	Jean	191			
Thouney	Marie - Anna	76			
"	Lea	369			
Thuillard	Charles - Jules	57			
Thurial	Jeanne - Emile	32			
Tieche	Leona	11			
Tinguely	Jean - Lucien	8			
"	Paul - Marc	166			
Tornare	Anna - Marie	148			
Tosagliari	Alice - Marie	127			
Treboux	Julie - Rosalie	107			
Treyer	Maurice - Antoine	235			
Trost	Karl - Franz	84			
Tschabold	Paul - Aimé	390			
Tschimer	Mia	72			
Turrian	Adèle	357			
Türcher	John - Louis - Emile	363			
Tzand	Germaine - Olga	254			
"	Cécile - Susanne	399			

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sacheron	Benjamin Aimé	116	Wagnet	Rosalie - Amalia	165
Mallon	Ermst - Aug ^{te} Eugène - Charles	179	Wagnice	Augustine	142
Malloton	Dora - Elvire	183	Wagnon	Edie - Fumeline	93
"	Alice - Rose - Eva - Jeanne	221	Walker	Franis - Forcard - Leyland	318
Nanoni	Joseph - Elise	333	Wälti	Marcel - Alfred	71
"	née Monti Ernestine - Anna - Colombina	333	Wandflich	Hermann	130
			Ward	Melen - Dorothy	64
Velen	Aimé - Henri	40	Weil	Gaston	215
Mercedi	Germaine - Angèle	327	Weiss	Ida	136
Merreyre	Rosmie - Louise	23	Weistreich	Catherine - Henriette - Juliette	312
Neuthey	née Brunner Louisa - Hélène	133	Welin - Nilsson	Pierre	187
			Weltner	Robert - Charles	193
Vidouey	Pierre - André	181	Wengec	Adrien - Charles	207
Vincent	Marthe - Jeanne	49	Weybrecht	Jean - Jacques	127
Viret	Louis - Auguste	88	Wicky	Ulysse	132
"	Ami - Constant	140	Widmer	Reni - Gustave	208
"	Elise	157	Wieder	Louis	19
Witox	Ermst - Oscar	326	Willink - Metjen	Rudolf	174
			Wirth	Cécile - Marguerite	62
Voelin	Elithe - Marie	274	Witschi	Walter	378
Vogel	Paul - Walther	389	Wolseb	Max - Jovin	72
Vollmy	Madeleine - Marie	17	Wuilleumier	Marcel - Robert	100
von Bergen	Arnold - Gabriel	331	"	Robert - Georges	374
			Wüthrich	Berthe - Louise	159
Vuaders	Aline - Lucy	373			
Muffray	Henri - Alfred	115			
Muillemin	Gildas - Arthur	188			
"	Auguste	23			
Mullign	Fernand - Guile	400			
Muillemier	Robert - Georges	374			

V
X
Y
Z

